

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
 Bellevue 4  
 2608 Courtelary  
 032 944 18 18  
 FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
 Sport, utile et paroisses: lundi soir  
 Rédac. et annonces: mercredi 9h  
 Officiel: mardi 12h  
 fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
 sur demande  
 ou sur [www.bechteli-imprimerie.ch](http://www.bechteli-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame

**APRES-SKI**  
14, 16 et 17 février

**CHEZ Camille APRES-SKI**

**RACLETTE ET VIN CHAUD**  
 Jeudi 14.02. - 18h-22h  
 Samedi 16.02. - 11h-14h  
 Dimanche 17.02. - 11h-14h

**PROJECTION "LOOKING FOR SUNSHINE"**  
**UN FILM SUR LARA GUT-BEHRAMI**  
 Jeudi 14.02. - 20h  
 Samedi 16.02. - 10h30 et 15h  
 Dimanche 17.02. - 10h30 et 15h

**Inscription: bistrot@chezcamillebloch.swiss • 032 945 14 48 • www.chezcamillebloch.swiss**

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'informations**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

# Les gagnants dévoilés

Les deux lauréats du concours photo lancé début janvier par le Parc Chasseral ont été désignés. Sélectionnés parmi plus de 200 photos, les deux clichés retenus illustrent à la fois la nature et le patrimoine du Parc Chasseral dans des couleurs superbes. Elles illustreront le Programme annuel du Parc qui sortira en mars prochain.

Le premier prix est attribué à Lekha Gabbarini Diacon, de Colombier (NE). Sa photo constituera la couverture du Programme annuel 2019-2020 du Parc Chasseral. Au cœur d'un contraste entre un vert tendre et un ciel aux couleurs splendides est nichée une métairie, l'un des emblèmes patrimoniaux du parc naturel régional. La lauréate recevra des bons de voyage d'une valeur de 300 francs.



© Parc Chasseral, 1<sup>er</sup> prix, Lekha Gabbarini Diacon, Colombier

Julien Ogi, de Tavannes, remporte quant à lui le deuxième prix, un bon de voyage de 200 francs. Sa photo ornera la carte détachable du Parc, intégrée dans le Programme annuel. Son cliché, pris depuis L'Egasse, offre un point de vue sur Sous la lune dans une ambiance aux teintes originales.

Au total, 71 participantes et participants ont proposé leurs clichés pris sur le territoire du Parc Chasseral. Le jury félicite et remercie chaleureusement tous ces photographes.

Le Programme annuel du Parc Chasseral et la carte qui l'accompagne seront imprimés à la fin mars à 14 000 exemplaires. Ils seront distribués sur

le territoire du Parc et dans ses alentours. La brochure sera aussi disponible en téléchargement sur le site internet du Parc: [www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch).



© Parc Chasseral, 2<sup>e</sup> prix, Julien Ogi, Tavannes

### JURA BERNOIS TOURISME

## Que faire pendant la semaine blanche ?

En plus des nombreuses possibilités en plein air que proposent les prestataires touristiques, voici quelques suggestions de visites ou d'activités à faire pendant les vacances de février.

Le musée Longines à Saint-Imier, la Fromagerie Spielhofer à Saint-Imier, le Golf Indoor à Moutier, le musée du Tour automatique et d'histoire à Moutier, CHEZ Camille Bloch à Courtelary, le musée de la Tête de Moine à Bellelay, Aquavirat espace bien-être à Crémines, la piscine couverte de l'Orval à Bévillard, le Vent du Nord aux Reussilles, le Sikypark à Crémines ainsi que les patinoires de Saint-Imier, Tramelan et Moutier.

**Plus d'activités hivernales dans les brochures hiver sont disponibles sur [www.jurabernois.ch/fr/brochures](http://www.jurabernois.ch/fr/brochures). Il est possible de se documenter en tout temps au bureau d'accueil de Jura bernois Tourisme à Saint-Imier ou de s'informer au 032 494 53 43 ou à l'adresse [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch).**

## SOMMAIRE

<b>Nouveau visage</b>	<b>3</b>
A l'administration municipale de Sauge	
<b>L'Harmonie change de tête</b>	<b>3</b>
Un président nommé à Orvin	
<b>Protégez-vous des arnaqueurs</b>	<b>5</b>
Bientôt une conférence à Péry	
<b>Cherche organisateurs</b>	<b>7</b>
Pour la Fête du village à Sonceboz-Sombeval	
<b>A Corgémont, on y danse !</b>	<b>9</b>
La 5 <sup>e</sup> édition d'un super festival	
<b>Au chevet du collège de Courtelary</b>	<b>9</b>
Intégrez la commission de rénovation	
<b>Cours de premiers secours</b>	<b>9</b>
A Cormoret dans quelques semaines	
<b>Enseignes très dynamiques</b>	<b>10</b>
Avec les commerces indépendants d'Erguël	
<b>Erguël a fait salle comble</b>	<b>13</b>
Fusion: retour sur la soirée d'information	
<b>Gare aux congères sur les toits !</b>	<b>15</b>
Un rappel aux propriétaires imériens	
<b>Championnes romandes !</b>	<b>23</b>
Coup de chapeau aux hockeyeuses imériennes	
<b>Tramelots en tête</b>	<b>23</b>
Le HCT termine premier de son groupe	
<b>Toujours plus vite et loin</b>	<b>23</b>
En verve, Joceline Wind et Mickael Marti	

Réclame

Assurer votre avenir, payer moins d'impôts?  
**C'est possible!**

Compte prévoyance 3<sup>ème</sup> pilier PRIVOR  
**Taux 0.375%**

Contactez-nous! Cela en vaut la peine!  
 Tel. 032 945 10 50  
[cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch)

**Clientis**  
 Caisse d'Épargne Courtelary

Emplois



Mise au concours

Le Service social de Tramelan recherche pour son équipe en place

**un/e assistant/e social/e,  
responsable du service social (70 %)**

Pour davantage de renseignements, consultez [www.tramelan.ch](http://www.tramelan.ch)

Délai annonces  
MERCREDI 9H



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray  
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

[gerberpompesfunebres@bluewin.ch](mailto:gerberpompesfunebres@bluewin.ch)  
[www.gerberpompesfunebres.ch](http://www.gerberpompesfunebres.ch)



**ACCUEIL DE JOUR  
FOYER DE JOUR**

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, [WWW.LAROSERAIE.CH](http://WWW.LAROSERAIE.CH)



**MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

**Travailleur/euse social/e en milieu scolaire à 80 %**

Le détail de l'annonce est disponible sous [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) > Administration > Offres d'emploi

**Entrée en fonction** à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Offre d'emploi TSMS », jusqu'au 23 février 2019.

**Menu du Chef**  
**Vendredi 8, samedi 9  
et dimanche 10 février**  
**dès 17 h 30**

**Entrée**

Bruschetta avec sa poêlée  
de champignons

**Plat**

Pappardelle Mare à Monti  
avec ses cèpes et ses crevettes  
dans une onctueuse sauce tomate

**Dessert**

— 39 francs —

**Restaurant  
La Croix Fédérale**

Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte  
071 310 02 86



Salle de Spectacles – Saint-Imier  
**SUPER LOTO**

**Dimanche 10 février 2019 à 16 h**

Système fribourgeois  
20 tournées « Standard »  
+ 5 cartons « Royale » (hors abonnement)

• Croisière d'une semaine dans le Fjords • Vol pour la Corse  
depuis la Chaux-de-Fonds • Séjour aux «Cinque Terre»  
pour deux personnes • Montres de luxe Longines •

Corbeilles garnies – plateaux de fromages – bons d'achats

1 carte 14.- ; 1 planche 60.- ; illimité 70.- ; enfants jusqu'à 12 ans 10.- la carte  
Quine – Double quine – Carton – Numéro Joker – Système Loto-Tronic

Corps de Musique Saint-Imier



**Commune municipale  
de  
Sonceboz-Sombeval**

Sonceboz-Sombeval, commune dynamique de 2000 habitants située  
au cœur du Jura bernois et orientée vers l'avenir, met au concours le  
poste de

**Secrétaire municipal/e (100%)**

en vue du départ à la retraite du titulaire

**Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> octobre 2019 ou à définir**

**Profil souhaité:**

- Diplôme de cadre en administration communale ou s'engager à suivre la formation
- Maîtrise des logiciels bureautiques habituels et connaissances de NEST et Pro Concept
- Expérience au sein d'une administration communale ou similaire serait un atout supplémentaire
- Grande polyvalence et aptitude dans la gestion indépendante ou en groupe de nombreuses tâches variées
- Aisance rédactionnelle. Faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, sens logique, autonomie et esprit d'entreprise
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Flexibilité, sens de l'organisation et de l'initiative, discrétion
- Langue française avec de bonnes connaissances d'allemand parlé

**Activités:**

- Diriger et conduire l'administration communale
- Travaux préparatoires et assister aux séances du conseil municipal, aux assemblées municipales et à diverses commissions. Assurer le suivi des décisions et la rédaction des procès-verbaux
- Organiser, planifier, superviser l'ensemble des tâches et activités inhérentes à l'administration générale

**Nous offrons:**

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Place de travail autonome et très variée dans le cadre d'une petite équipe

Les offres de service avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser avec mention « postulation » jusqu'au 22 février 2019 au conseil municipal, rue des Prés 5, case postale 47, 2605 Sonceboz-Sombeval ou par courrier électronique à [caisse@sonceboz.ch](mailto:caisse@sonceboz.ch).

Le cahier des charges est disponible sur [www.sonceboz.ch](http://www.sonceboz.ch), rubrique « avis officiels », et à l'administration municipale. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du responsable des ressources humaines, Monsieur Vincent Viret, 032 488 33 05.



[www.tudor-tech.ch](http://www.tudor-tech.ch)  
Mircea Tudor Scan Tech SA - RH  
Rue de la Clef 6, CH-2610, Saint-Imier  
e-mail: [office@tudor-tech.ch](mailto:office@tudor-tech.ch)

L'entreprise Mircea Tudor Scan Tech SA, producteur des scanners pour avions et camions, recherche pour l'usine de Saint-Imier **des ingénieurs et techniciens diplômés** dans les spécialités suivantes:

- Informaticiens IT&C • Installateurs électriciens • Opérateurs machines CNC, plieuse, découpes au plasma, tour • Electroniciens • Automaticiens • Mécaniciens pour mécanique industrielle et sur camion • Hydrauliciens.

Intéressé? Merci d'envoyer votre dossier complet par poste ou e-mail.

Favorisez nos annonceurs

**Samedi 9 février, de 9h à 18h**  
**Dimanche 10 février, de 9h à 16h**  
Salle polyvalente à Cormoret

**19e bourse  
d'oiseaux**

**Restauration, tombola,  
marchand grainier.**

**Entrée libre**

**SOABCC - La Volière du Vallon**



**Dimanche 10 février**  
**CULTE DU DIMANCHE  
DE L'ÉGLISE**  
**10h, à l'église**

« Là où est ton trésor »

La parole est donnée aux laïcs  
Participation de la chorale  
Cantemus

Cordiale bienvenue!

voir communiqué

**PAROISSE DE VILLERET**

**Mini culte  
Sainte-Cène**

**Mardi 12 février 2019  
18h-18h30**

**A l'église de Villeret**

Tranquillité,  
partage  
et méditation

Accompagnée  
par Rié Takagi  
en musique



Salle polyvalente de Cormoret  
**Samedi 16 février 2019, 20h**

**Concert et théâtre**

**du Jodleur-Club «Echo de la Doux», Cormoret**  
Direction: Marie-Louise Hoyer

Avec la participation  
des **Jodleurquartett Sichleblick Eriz**

**Théâtre: Comédie en 1 acte de Pierre d'Antan**

Après le théâtre danse avec l'orchestre  
**«Die Ländlerganoven»**

**Souper dès 19h15:**  
**jambon et salade de pommes de terre, buffet de desserts**

Cantine – Bar – Tombola

Entrée: 12.–

Se recommande: La Société



**INVITATION CORDIALE**  
à venir écouter  
**l'Évangile de Jésus-Christ,**  
annoncé en toute simplicité

**SALLE POLYVALENTE**  
Route des Trois-Cantons 38  
**2333 LA FERRIÈRE**

**Les mercredis 13, 20, 27 février 2019**  
de 15h à 16h  
**Entrée libre – pas de collecte**

« Peut-il venir de Nazareth quelque  
chose de bon? Viens et vois! »  
(Jean 1:46)

**Vous accueillerez avec plaisir:**  
Jeanne-Marie Crottaz et Cornelia Hirschi  
076 535 81 13 076 639 24 40

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



# Nomination d'une nouvelle employée d'administration

Pour succéder à Liselotte Deloy, les autorités municipales ont engagé Montserrat Dubey. Son dossier a séduit la commune parmi les 67 candidatures reçues pour ce poste.

La nouvelle employée d'administration est une habitante de Frinwillier depuis 18 ans, mariée et mère d'une adolescente de 12 ans. Au bénéfice d'une formation de commerce, elle a travaillé de nombreuses années dans la tenue de comptabilités d'entreprises régionales.

Elle a pris ses nouvelles fonctions au 1<sup>er</sup> février. La répartition des tâches entre les employées d'administration a été légèrement modifiée.

En remerciant les 67 personnes qui ont pris la peine de postuler, l'exécutif local et l'administration municipale invitent la population à réserver un bon accueil à la nouvelle employée.



Par ailleurs les autorités communales remercient d'ores et déjà très chaleureusement Liselotte Deloy pour son engagement au service de la com-

mune durant ces 6 dernières années. Elles lui adressent leur gratitude pour sa disponibilité et son engagement. | cm

SAUGE

# Inscriptions des nouveaux élèves

Rentrée scolaire 2019

L'école est obligatoire pour tous les enfants ayant atteint l'âge de 4 ans au 31 juillet. La loi prévoit des possibilités d'allègement. Vous pouvez, soit reporter d'une année l'entrée à l'école de votre enfant, soit bénéficier d'un horaire réduit pendant une partie de la première année.

La décision de report doit cependant être prise après discussion avec la direction d'école. Si vous souhaitez retarder la rentrée scolaire de votre enfant d'une année, nous vous remercions de prendre contact avec notre directrice,

Nathalie Blanc, ch. de l'Ecole 6, 2535 Frinwillier, afin de prévoir un entretien.

La direction d'école est seule compétente pour fixer l'horaire allégué de l'élève en respectant toutefois l'horaire bloc. Celui-ci sera le même pour tous les enfants bénéficiant d'un allègement. Cette demande doit impérativement se faire au plus tard jusqu'au 20 février. Il ne sera pas possible de prendre en considération une demande tardive.

**1<sup>er</sup> année d'école obligatoire**  
Les enfants nés entre le

1<sup>er</sup> août 2014 et le 31 juillet 2015 commenceront l'école obligatoire à la rentrée d'août 2019.

Les inscriptions se font par le biais du formulaire d'inscription, par courrier, à retourner jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019 à la présidente de la Communauté scolaire, Marion Brandenberger, route Principale 18, 2537 Vaufelin. Si vous n'avez pas reçu ce formulaire, merci de bien vouloir contacter Marion Brandenberger.

| commission scolaire de La Baroche

ROMONT

# Inscriptions des nouveaux élèves

Rentrée scolaire 2019

L'école est obligatoire pour tous les enfants ayant atteint l'âge de 4 ans au 31 juillet. La loi prévoit des possibilités d'allègement. Vous pouvez, soit reporter d'une année l'entrée à l'école de votre enfant, soit bénéficier d'un horaire réduit pendant une partie de la première année.

La décision de report doit cependant être prise après discussion avec la direction d'école. Si vous souhaitez retarder la rentrée scolaire de votre enfant d'une année, nous vous remercions de prendre contact avec notre directrice, Nathalie Blanc, ch. de l'Ecole 6, 2535 Frinwillier, afin de prévoir un entretien.

La direction d'école est seule compétente pour fixer l'horaire allégué de l'élève en respectant toutefois l'horaire bloc. Celui-ci sera le même pour tous les enfants bénéficiant d'un allègement. Cette demande doit impérativement se faire au plus tard jusqu'au 20 février. Il ne sera pas possible de prendre en considération une demande tardive.

**1<sup>er</sup> année d'école obligatoire**

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> août 2014 et le 31 juillet 2015 commenceront l'école obligatoire à la rentrée d'août 2019.

Les inscriptions se font par le biais du formulaire d'inscription, par courrier, à retourner jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019 à la présidente de la Communauté scolaire, Marion Brandenberger,

route Principale 18, 2537 Vaufelin. Si vous n'avez pas reçu ce formulaire, merci de bien vouloir contacter Marion Brandenberger.

| commission scolaire de La Baroche

16 communes  
1 JOURNAL

## CARNAVAL DE PÉRY Inscriptions au cortège

Les festivités se dérouleront vendredi 29 et samedi 30 mars; le programme officiel sera dévoilé dans les prochaines semaines. Nous prions tous les intéressés à participer au cortège du samedi après-midi de s'inscrire par téléphone auprès du comité du Couac.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux. | couac

Rose Casner 032 485 19 83  
Dolores Benoît 079 430 67 54  
Norbert Buraglio 079 286 15 01  
Steve Buraglio 079 475 04 56

CARTEL DES SOCIÉTÉS PÉRY-LA HEUTTE

# Changement à la présidence



De gauche à droite: Norbert Buraglio, président démissionnaire; Manuel Evalet, nouveau président; Gabrielle Joray, secrétaire; André Augsburg, caissier

L'assemblée générale annuelle du Cartel des sociétés a réuni un nombre important de délégués ainsi que le Conseil municipal quasi au complet pour le plus grand plaisir des sociétés représentées.

Claude Nussbaumer, maire, a transmis l'intérêt de soutien aux sociétés villageoises.

Les finances sont saines et le calendrier des manifestations a été établi jusqu'à la fin de l'année 2020.

Le Cartel accusait réception avec regret de la démission de son président Norbert Buraglio, pour raisons de santé et ceci après 11 ans.

Membre fondateur du COUAC, directeur de la fanfare Union durant 41 ans ainsi que président depuis 11 ans, Nor-

ORVIN

# Une page se tourne à l'Harmonie

La 136<sup>e</sup> assemblée générale de la Fanfare Harmonie d'Orvin a eu lieu samedi en présence de 24 membres et amis. Outre les points statutaires usuels, l'attention des membres présents se portait sur le point des élections. En effet, le président Bernard Léchet, le caissier Carlo Brechbühler et Francesco Vicenzi avaient fait part de leur retrait du comité.

Au grand soulagement de l'assemblée, le comité restant a été en mesure de trouver les bonnes âmes prêtes à consacrer de leur temps pour présider à la destinée de l'Harmonie. Ainsi, Damien Breitschmid a été nommé par acclamations à la présidence. Ancien maire d'Orvin, fan depuis plus de vingt ans de la société et président de l'Amicale, il succède à Bernard Léchet, dit Bibi, monument de la société avec ses 55 ans de sociétariat, 35 ans de comité et 5 ans de présidence.

Danièle Villard reprend la caisse, et le comité new look se présente comme suit: Damien Breitschmid (président), Rémy Villard (secrétaire), Danièle Villard (caissière), Johnny Vicenzi (directeur) et Sacha Boder (membre).

La commission musicale est composée de Johnny Vicenzi (directeur), Sacha Boder, Alain Chuard, Patrik Devaux, Thomas Léchet et Benjamin Mottet. Tous les différents postes sont également repourvus.

Le Maire Marc-André Léchet est venu également apporter les vœux des autorités communales; mais c'est comme Président du CO de la Fête de lutte du JB à Orvin en 2018, soutenue par la Fanfare, qu'il est venu faire son rapport sur le déroulement de cette très importante manifestation qui a fait rayonner le village d'Orvin loin à la ronde et qui a mobilisé plus de 200 bénévoles.

Membres méritants

Une fanfare, c'est un groupe de personnes engagées qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour faire avancer la société. Francesco Vicenzi, membre démissionnaire du comité après presque 40 années d'activité en fait partie. Il a été ovationné en guise de remerciement pour son engagement, comme Bernard Léchet, président sortant et sociétaire fidèle et assidu pendant plus de 50 ans. Remerciements également à Carlo Bre-

chbühler, qui a tenu la caisse pendant 5 ans.

Les plus assidus aux répétitions et sorties de 2018 ont été dûment félicités, à savoir: Benjamin Mottet et Gaetane Mottet (0 absence), Eugénie Mottet et Johnny Vicenzi (1 absence), Sacha Boder et Bernard Léchet (3 absences) et Alain Chuard et Thomas Lachat (4 absences).

Au chapitre des hommages, mentionnons encore Manuel Devaux qui a reçu sa médaille de vétéran FJM pour 25 ans d'activités musicales, les 10 ans de direction de Johnny Vicenzi et les 60 années de Pierre Bourquin, ancien président, comme membre actif et d'honneur, toujours là pour donner des coups de main.

Activités

La liste des activités pour 2019 a été établie comme suit: AG Amicale (22 mars); Concert annuel (4 mai); Course aux Euifs (26 mai); Festival AMCBV à Péry (22 juin); Fêt'Orvin (16-18 août).

L'assemblée s'est ensuite poursuivie avec une petite agape partagée par les membres et leurs familles.

| fho



Le nouveau Président de l'Harmonie Damien Breitschmid à gauche et le Directeur Johnny Vicenzi à droite

ORVIN

## Sérénade

L'Ensemble d'Accordéons Péry donnera une sérénade à la Résidence des Roches à Orvin, le samedi 16 février à 15h. Nous vous invitons cordialement à nous y rejoindre.

ORVIN

## Les saucisses au marc de Narnia

Nous vous rappelons que c'est le samedi 16 février prochain que nous serons en cuisine chez Marian, le Café du Cerf à Orvin, pour vous faire déguster les saucisses au marc. C'est toujours l'occasion de passer un agréable moment soit à midi dès 11h45 soit le soir dès 18h30, tout en faisant acte de générosité en faveur des enfants défavorisés dans le monde.

En effet, tous les bénéfices réalisés lors de cette manifestation seront intégralement reversés à des associations caritatives soutenant des projets de scolarisation ou d'entraide.

Le délai pour les inscriptions (à la Laiterie au 032 358 11 89 ou chez Marian au 078 880 83 69) est fixé au lundi 11 février. Donc pour ceux qui ne l'ont encore pas fait, «c'est maintenant ou jamais», les places étant limitées.

Samedi 16 février  
Café du Cerf à Orvin

sur la jeunesse, en assurant la pérennité et la défense ardue des intérêts des sociétés villageoises.

Président de la 92<sup>e</sup> fête de lutte du Jura bernois en mai prochain à laquelle sera associé le 1135<sup>e</sup> anniversaire du village de Péry, il a ensuite donné un aperçu assez précis de la fête à laquelle les sociétés du Cartel seront associées.

Le comité a été réélu et se compose de Manuel Evalet, président, Gabrielle Joray, secrétaire et cheffe matériel et André Augsburg, caissier.

Les délégués présents ainsi que le Conseil municipal ont, à l'issue de l'assemblée, partagé le verre de l'amitié.

| Gabrielle Joray

Immobilier

**À LOUER À SONCEBOZ**  
Rue du Collège 27  
**4 pièces rénové**  
Libre de suite.  
Loyer 950 fr. charges comprises,  
y compris une place de parc.  
Tél. 032 489 24 18

**À LOUER AU CENTRE DE SAINT-IMIER**  
Rue des Jonchères 46  
**Appartement 3 pièces**  
Sans cuisine agencée. Loyer 600 fr., charges comprises. Libre à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019.  
Pour tout renseignement et visite, s'adresser à Lucienne Schwaar, Jonchères 46, 2610 St-Imier, tél. 032 941 34 16.

**À LOUER À PÉRY**  
dans maison individuelle  
à personne seul ou évent. couple,  
**joli 2 pièces en partie mansardé**  
Cuisine habitable, grenier, place de parc.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> février 2019.  
Loyer: 620 fr. charges comprises  
Tél. 032 485 11 28

  
**LE MARRONNIER**  
Appartements à louer pour seniors ou personnes à mobilité réduite  
**032 325 11 11**  
**lemarronnier.ch**  
info@merse-transac.ch

**Visites et renseignements tous les mardis de 14h à 17h30**  
Route de Chaidon 8 - Reconvilier  
**2.5 pces** dès CHF 1'025.00/mois  
**3.5 pces** dès CHF 1'180.00/mois



**À LOUER À SAINT-IMIER**  
**2 appartements de 3 pièces**  
refaits à neuf, belles cuisines, caves et galetas.  
- 1 x 52 m<sup>2</sup>, 720 fr. + 165 fr. au rez-de-chaussée  
- 1 x 62 m<sup>2</sup>, 775 fr. + 175 fr. au 1<sup>er</sup> étage  
**Renseignements 079 312 27 88**

**Journée portes ouvertes**  
Mercredi 13 février 2019  
  
Plein Soleil  
Rue de la Clef 43 à Saint-Imier  
De 13h00 à 16h00  
[www.pleinsoleilsaintimier.ch](http://www.pleinsoleilsaintimier.ch)



Vous avez plus de 60 ans ou êtes bénéficiaires d'une rente AI et vous cherchez un endroit où il fait bon vivre? Vous êtes les bienvenus!  
**032 322 70 33**  
**www.inovimo.ch**

 **Parti socialiste du Jura bernois**

**Votations fédérales, cantonales et communales**  
**10 février 2019**

**Initiative «Stopper le mitage»: OUI**  
**Modification de la loi cantonale sur l'énergie: OUI**  
**Loi sur la police: Liberté de vote**  
**Réservoir des Fraises: OUI**

[www.psjb.ch](http://www.psjb.ch) *Parti socialiste Tramelan*

**SAMD-24h-APPEL D'URGENCE**  
En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.  
Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations: Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD), téléphone: 032 487 68 78 ou [www.samd.tramelan.ch](http://www.samd.tramelan.ch)

**ARC** Alternative régionale & communale Saint-Imier

**Votations municipales**  
**10 février 2019**



**Chauffage à distance «Santé» et Nouvel entrepôt pour les services techniques: votez 2 x OUI à des projets novateurs et performants**

**ICI**  
**votre annonce aurait été lue**  
3 col x 80 mm = 205 francs + TVA

**PERSÉCUTION DROITS DES FEMMES VIOLRESPONSABILITÉ**  
**VIE PRIVÉE SÉVICES DESTIN ENFANTS-SOLDATS**  
**FRONTIÈRE RÉFUGIÉS ASSASSINAT POLITIQUE**  
**PRISONNIER POLITIQUE ABUS PEINE DE MISÈRE MORT GUERRE TORTURE**  
**VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ASILE MIGRATION ESCLAVAGE VIOLENCE**

Nous apportons des réponses!  
Passer aux actes sur [amnesty.ch](http://amnesty.ch)

**AMNESTY INTERNATIONAL** 

**FÊTE DE LA NEIGE: TOUS EN FAMILLE À MONT-SOLEIL!**



**Vendredi 15 février dès 18h00, venez fêter la neige en famille à Mont-Soleil!**

Au programme: télébob et télésiège gratuits, piste éclairée, restauration chaude (raclette, fondue, saucisse et soupe), ainsi qu'un concours de construction de bonshommes de neige (avec prix à la clé).

La neige est à l'honneur dans une ambiance conviviale! Et pour faciliter votre rentrée, les retours en funiculaire sont gratuits (courses toute la soirée jusqu'à 23h30).

**Renseignements**  
T +41(0)32 941 25 53  
[www.funisolaire.ch](http://www.funisolaire.ch)



**Un service complet au cœur de votre région!**

**Préresse**

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

**Nous réalisons aussi**

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

**Impression numérique**  
Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

**Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs**

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

**imprimerie bechtel sa**

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
032 944 18 18 | [info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch)

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



## Plans d'aménagement en cours d'harmonisation



Dans le dossier de l'harmonisation des PAL (plan d'aménagement local) de Péry et de La Heutte, une séance importante s'est tenue récemment sous la présidence du maire Claude Nussbaumer, avec les représentants de l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire) et du bureau ATB.

Il en est ressorti que le dossier suit son cours sans heurts, les PAL de nos deux anciennes communes se révélant très proches. Les différences sont effectivement infimes, entre le plan de Péry et celui de La

Heutte, approuvés respectivement en 2013 et 2015.

Nouveauté importante: le futur plan de Péry-La Heutte inclura l'inventaire des terres cultivables. Cet inventaire cartographié permettra d'appliquer les nouvelles dispositions cantonales en matière de protection des terres cultivables, ceci lors de chaque procédure d'octroi de permis de construire.

On remarque dans les documents mis à jour que notre commune possède de bonnes réserves de zones à bâtir non construites, ce qui n'empêche nullement un engagement

croissant dans le sens d'une urbanisation vers l'intérieur.

Le cas de la zone à planification obligatoire du Champ de l'Allemand demande encore un certain travail, tandis que le plan des zones d'affectation ne subit aucune modification.

Philippe Weber, représentant de l'Oacot, a relevé que le travail effectué jusqu'ici va dans le bon sens. Une affaire à suivre, donc, non sans préciser qu'une fois au net, le nouveau plan sera présenté aux ayants-droit dans le cadre d'une assemblée municipale. | *cm*

## Votre sécurité n'a pas de prix : une conférence à Péry dans un mois

La Commission 3<sup>e</sup> âge du Bas-Vallon, formée voici une quinzaine d'années par les communes de Péry-La Heutte, Orvin, Romont et Sauge, propose à nouveau une conférence qui ne manquera pas de susciter un intérêt important au sein de la population régionale. Sous le titre *La sécurité à la maison: une affaire de tous*, on y recevra en effet de multiples informations sur la prévention des cambriolages, du vol à la tire, du vol à l'astuce ou par télé-

phone, ainsi que sur la sécurité des aînés en général.

Cette conférence sera prononcée le 13 mars prochain par un spécialiste en la matière, à savoir le conseiller en sécurité Christian Ruch, qui travaille au sein de la Police cantonale bernoise. Il délivrera des conseils pratiques, démontrant que parfois, quelques mesures simples permettent d'éviter bien des désagréments. Il rappellera à tous que la plus grande prudence est de mise, aussi bien

chez soi qu'à l'extérieur, et que la vigilance suffit souvent pour contrecarrer les velléités délictueuses.

Au moyen d'exemples concrets, il aidera l'auditoire à augmenter sensiblement la sécurité de ses biens.

**Difficulté de mobilité ?**

Cette conférence est très largement ouverte à tous les intéressés, l'entrée en est libre et une petite collation sera même offerte, après les discussions, par la commission organisatrice.

Par ailleurs, les personnes qui rencontreraient des difficultés de mobilité, pour rallier Péry, pourront faire appel à un service de transport, à condition de s'annoncer le lundi 11 mars entre 14h et 16h auprès de Martina Allenberg, à Romont, au 032 377 30 53. Cette dernière, qui préside la Commission 3<sup>e</sup> âge du Bas-Vallon, dispensera également tous les renseignements complémentaires éventuellement souhaités. | *de*



Une image tirée du blog de la Police cantonale bernoise, lequel dispense de nombreux conseils de sécurité

**Mercredi 13 mars, 14h**  
Centre communal de Péry  
Entrée libre  
Invitation cordiale

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## Une manifestation qui fait danser toute la commune

Le Conseil municipal a décidé tout récemment d'offrir gratuitement la salle de spectacles pour la cinquième édition du Rythme'n'Danse Festival, qui se déroulera le dimanche 24 mars prochain. Il estime fort judicieux de soutenir cet événement qui fait rayonner Corgémont loin à la ronde, grâce aux deux passionnés que sont Jessica Maire, directrice du Jazz Dance Corgémont, et Luzi Schilling, directeur du Centre Rythme Danse de Bienne.

On rappellera que ce festival est ouvert à tous, enfants, ados, adultes, couples, de tous niveaux. Il consiste en huit cours, donnés par sept professeurs prestigieux, dans différents genres: salsa, hip-hop, jazz, percussion afro-brésilienne, danse contemporaine, danse africaine, yoga.

Les deux organisateurs ont placé la manifestation, dès ses débuts, sous le double signe du plaisir de la danse et du partage. Un plaisir qui a régné en maître inconditionnel sur les quatre premières éditions, dont le succès a été complet. Nul doute qu'il en ira de même le mois prochain. | *cm*

Inscriptions sur [www.jazzdancecorgemont.ch](http://www.jazzdancecorgemont.ch)



Cassis Maier - Contemporary  
Pierre Liengme - Jazz  
Raphael Berkane - Hip Hop  
Akim Prince - Afro  
Laurent Ferrussel - Salsa  
Jessica Maire - Yoga  
Luzimba Killing - Percussion

## Une fête toute proche, un sport national

La 92<sup>e</sup> Fête de lutte du Jura bernois se déroulera les 18 et 19 mai prochains à Péry, qui sera couplée avec le 1135<sup>e</sup> anniversaire de cette localité. Considérant la proximité géographique de l'événement et son importance pour la région, le Conseil municipal a décidé de le soutenir par un sponsoring dit «Schliit», à savoir un don de cinq cents francs. S'ajoute à sa motivation le fait que notre village n'est pas inconnu dans le monde de la lutte suisse, tant s'en faut. On se souvient effectivement que l'année dernière, à Orvin où se déroulait la 91<sup>e</sup> édition de la même fête régionale, notre jeune concitoyen Lukas Renfer avait signé un véritable exploit, en se hissant



L'an dernier à Orvin, le Curgismondain Lukas Renfer avait signé l'exploit de se hisser en finale

en finale dominicale! Souignons que comme d'habitude pour ce genre de rencontre, aux meilleurs lutteurs régionaux s'ajouteront une nouvelle fois une belle palette de sportifs très en vue provenant du canton de Berne et de celui de Lucerne. Les couronnés fédéraux ne manqueront donc pas, en mai sur les ronds de sciure du Bas-Vallon. | *cm*

### CORGÉMONT Ramassage de papier

Lundi 4 mars, de 8h15 à 11h45, les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du vieux papier. Afin de leur faciliter la tâche et de répondre également aux exigences de l'entreprise de recyclage, nous vous prions de respecter les consignes suivantes.

- paquets solidement ficelés
- pas de carton
- pas de plastique
- pas de cabas (papier imprégné non-recyclable)

Merci de déposer le papier aux lieux de ramassage des ordures. Un grand merci pour votre collaboration. | *école primaire*

Délai rédactionnel  
**MERCREDI 9H**

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT



## Nouveaux livres

ADULTES	BANDES DESSINÉES
Au rythme de ton souffle   <i>Nicholas Sparks</i>	Noël au pic putois   <i>Geronimo Stilton</i>
Demain est un autre jour   <i>Lori Nelson Spielman</i>	Ouragan au Texas   <i>La cabane magique</i>
Agent secret   <i>Danielle Steel</i>	Trafic à Jollywood   <i>Marsupilami</i>
Il est grand temps de rallumer les étoiles   <i>Virginie Grimaldi</i>	Un fils en or   <i>Marsupilami</i>
ADO	Robinson Academy   <i>Marsupilami</i>
Ce que nous avons perdu   <i>Gayle Forman</i>	Astérix et Cléopâtre   <i>Astérix</i>
ENFANTS	Ex, dragues et rock'n'roll!   <i>Les nombrils</i>
Le handicap   <i>Mes p'tits docs</i>	La bibliothèque est fermée le 13 février (semaine blanche).
Les animaux de la banquise   <i>Mes p'tits docs</i>	Le prêt des livres est gratuit pour les enfants et coûte 10 francs par année pour les adultes.
Bon anniversaire, Gafi!   <i>Gafi raconte</i>	



**Des vacances plus belles, plus longues que jamais!**

Voici ce que Seva 10 promet à ses heureux gagnants. En effet, Seva 10, la grande loterie des vacances 1939, versera ses 20,965 lots d'une valeur totale de fr. 520,000 avant la période des vacances. Les gros-lots sont de nouveau de non moins de fr. 100,000.—, 20,000.—, 3x10,000.—, etc. Faites bien les choses: achetez, tout droit, év. avec quelques amis, une série de 10 billets qui contient un lot garanti et 9 chances supplémentaires. **1 billet fr. 5.—** (une série fr. 50.—) plus 40 cts pour port sur compte de chèques postaux III 10026.— Adresse: Loterie Seva, 15, Rue de Genève, Berne. (Ajoutez 30 cts si vous désirez liste de tirage dès parution) Billets en vente aussi dans les banques bernoises ainsi qu'aux guichets des chemins de fer privés.



Etudes de M<sup>e</sup> Pierre Schluep, notaire à Saint-Imier et Sonceboz

**Vente publique de mobilier agricole et de bétail**

Le samedi 29 avril 1939, dès 13 heures, à son domicile à la Graffenried-dessus s/Cormoret, Madame Vve Elise Stauffer-Schneeberger, exposera en vente publique et volontaire pour cause de cessation de culture:

**1. Mobilier agricole**

Cinq chars à échelles, 1 char à 2 roues, 3 traîneaux, une faucheuse à 1 cheval, 1 charrue, 1 rateau-fane, 1 herse de prairie, 2 harnais, 1 hâche-paille, 1 van, 1 machine centrifuge, 1 chaudière à fromage, et une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

**2. Bétail**

Sept vaches fraîches ou portantes, 2 génisses de 1 et 2 ans, 1 veau-génisse de 6 mois.

La vente se fera contre argent comptant. Saint-Imier, le 13 avril 1939.

Par commission: P. SCHLUEP, not.

M<sup>e</sup> René Miche, not. à Courtelary et à St-Imier

**Propriétés à vendre**

L'Hoirie de M. Jean-Emile Steiner, à Courtelary, offre à vendre de gré à gré, pour cause de décès:

1. Une maison d'habitation située à Cormoret, de 5 appartements en excellent état, avec jardin et dépendances, le tout de 16 a., 08 ca.

2. Une propriété de 56 a., 33 ca, sise à St-Imier, «Sous la Charrière», comprenant chalet, poulailler, parc et forêt.

3. Un garage avec chésal, jardin et dépendances, situé à St-Imier, sous les Crêts, de 7 a., 15 ca.

Conditions particulièrement favorables.

Pour tous renseignements et faire des offres, s'adresser au notaire soussigné.

Par commission: R. Miche, not.

- Citrons les 3 pièces fr. -.20
- Oeufs imp. la douzaine fr. 1.--
- Petits pois la grande boîte fr. -.70
- Cassoulets la grande boîte fr. -.45
- Cornettes, Spaghettis le paq. 1 kg. fr. -.50
- Chocolat au lait, 6 grandes plaques fr. 1.--

**Magasin ÉMILE MUTTI**  
Place du Marché ST-IMIER

**BAUX A LOYERS**  
Imprimerie H. STRAHM-LIENGME

**l'un comme l'autre**

de mes mobiliers constituent un exemple par rapport à la bonne qualité et au prix avantageux. Je puis vous fournir d'excellents renseignements de clients de votre endroit ou environs, ayant acheté chez moi leurs meubles.

Meubles complets, avec chambres à coucher, literie et salle à manger à fr. 1200.—, 1550.—, 1900.— jusqu'à fr. 6000.—. Ne faites pas d'achat de meubles sans avoir vu mon exposition.

**Ameublements RICHARD**

Bienne 6, Pont du Moulin

**Lumina Sonore, Courtelary**

SAMEDI - DIMANCHE matinée et soirée

Le plus grand film de l'année - Grand prix du cinéma français 1939

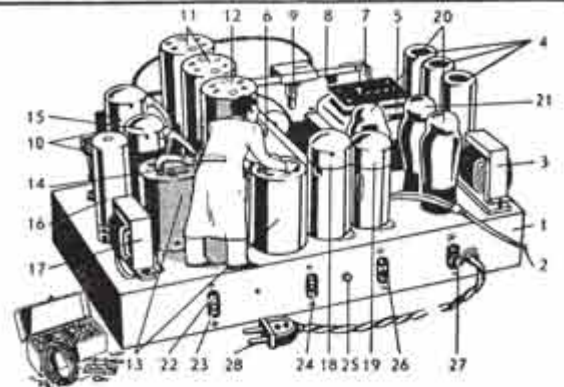
**Alerte en Méditerranée**

Avec Pierre Fresnay, Rolf Wanka, Nadine Vogel, etc. Vous vivrez deux heures d'émotion profonde et contenue qui vous arracheront un cri du cœur: „Le beau film que j'ai vu!“

Quelque chose de plus qu'un grand film de mer!  
Réservez vos places tél. 4.33.65



Avec **Erika** beau courrier, nombreuses copies, jamais d'ennuis! **Modèles** dep. fr. 220.—. Sur désir, paiement en mensualités. Demandez notice spéciale gratis et franco à l'agence générale W. Hüusler-Zepf - Olten



**S. R. R. ?**  
Service rapide de réparations

Consultez l'horaire puis écrivez ou téléphonez au No 9.70.46 à Sonceboz

Tous les **lundis, mercredis, vendredis après-midi**, notre fourgonnette se rend dans **toutes les localités du Vallon jusqu'à Renan.**

Radio **ALTHAUS** Téléphone Cinéma  
**SONCEBOZ TAVANNES**  
TELEPH. 9.70.46 TELEPH. 9.20.30

**Fischer** FRÈRES Bienne  
TEINTURERIE & LAVAGE - CHIMIQUE

Maison fondée en 1873

Fabrique et magasin: Faubourg du Jura 6. Tél. 42.  
Succursale: Rue de Nidau 41 Tél. 46.

**Teinture - Nettoyage chimique**  
**Plissés, Ourlets à jours, Stoppage artistique**  
**Décattissage, Imprégnation**  
**Traitement spécial contre les mites**  
pour tapis et lainages

Travail soigné - Prix modérés

Téléphone service Envois postaux

**Remerciements**

C'est dans la foi si touchante que notre chère petite

**JEANNINE**

nous a enseignée pendant sa maladie, que nous avons la force de supporter cette cruelle séparation.

Néanmoins, les témoignages d'affection et de sympathie dont nous avons été entourés, ont été un grand réconfort pour nous, et nous venons à notre tour exprimer nos remerciements les plus sincères et notre profonde gratitude à nos amis et connaissances.

Courtelary, le 28 avril 1939.

M. et H. Tüscher-Gautier et familles.

**Tous ceux**

qui apprennent l'allemand ou le français et qui désirent développer ou maintenir les connaissances acquises, liront avec profit

**Le Traducteur**

Journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues.

Spécimen gratis sur demande adressée au Bureau du Traducteur à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

**Jeune fille**

cherche place dans bon restaurant pour aider à la cuisine et service au café. Entrée de suite. S'adr. à M<sup>lle</sup> Alexine Monnin, Cras des Charmées, Bassecourt (Jura bernois).

A louer pour le 1er novembre bel

**Appartement**

au 1er étage de 4 pièces et toutes dépendances, jardin. S'adresser à Mme Georges-Henri Liengme, CORMORET.

**Une annonce**

- Offre d'emploi
- Offre à vendre
- Offre à louer
- Divers

obtient un succès certain dans les petites annonces de la

Feuille d'Avis du District de Courtelary



## Coop : cela se précise



Si l'on en croit les premières esquisses, le nouvel immeuble sera nettement plus esthétique que celui-ci...

L'Exécutif local a rencontré récemment le propriétaire du magasin Coop, lequel lui a présenté l'avant-projet de nouveau bâtiment concocté par ses architectes.

Sur la base de ces premières esquisses, les autorités locales ont déjà pu remarquer que la construction prévue sera nettement plus harmonieuse que l'immeuble actuel. Ceci avant même que le projet n'ait passé dans les mains de l'architecte designer qui le peaufine présentement.

### Un sous-sol

Cet avant-projet inclut le creusage d'un sous-sol, où seront dessinées quelques places de stationnement réservées au personnel du magasin. C'est à travers ce sous-sol également que la clientèle

ralliera le bâtiment, moyennant une rampe au sud et un ascenseur.

Ainsi augmentera-t-on à la fois la fluidité et la sécurité du trafic, en évitant le passage de consommateurs, souvent munis de caddie, le long du chemin bordant le magasin à l'Est. Un chemin qui sera élargi pour permettre le croisement de deux véhicules.

### Belle surface

De 271 mètres carrés actuellement, la surface de vente passera à près de 700 mètres carrés. De quoi proposer un assortiment sensiblement plus vaste et un confort d'utilisation nettement augmenté.

Les camions de livraisons continueront à délivrer la marchandise à l'ouest de l'immeuble, mais le quai de

déchargement sera sensiblement amélioré.

Quant au stationnement des clients, on relève que seront maintenues au nord trois cases et une case spéciale pour personne à mobilité réduite; un cheminement sera créé devant les véhicules, le long de la façade du magasin, laquelle sera en grande partie vitrée. Ce cheminement évitera que les piétons ne doivent passer derrière des véhicules parkés ou en manœuvre, ce qui assurera une fois encore une meilleure sécurité.

Par ailleurs, la nouvelle place de stationnement, qui sera créée un peu plus au sud de la surface existante, pourra accueillir une quarantaine de véhicules.

### La suite...

Le propriétaire souhaite pouvoir déposer la demande de permis de construire en juin prochain, afin de viser une ouverture du nouveau magasin en décembre 2020. A suivre... | cm

## Pas d'eau sans demande

Les autorités municipales rappellent à la population que les bornes hydrantes ne sont pas accessibles en libre-service. Pour pouvoir prélever de l'eau sur une telle borne, il faut impérativement présenter une demande préalable auprès du responsable technique communal, Stéphane Schranz, ou du fontainier, Yannick Bouquet. | cm

## Des réactions très positives

Une délégation du Conseil municipal a rencontré, lundi soir, les voisins de la future maison de la petite enfance, afin de leur présenter les plans mis au point plus précisément et en particulier de les informer sur la circulation des personnes prévue autour de cet immeuble à construire.

Les échanges se sont révélés fructueux et les réactions très positives. | cm

## L'Exécutif innove

Pour la première fois cette année, les conseillers municipaux ont été appelé à présenter, pour la séance du 28 janvier dernier, un programme de travail détaillé portant sur chaque dicastère durant l'exercice 2019. Ces documents permettront un suivi détaillé des tâches entreprises. | cm

## Culture

Contacté par le Syndicat de communes pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois, le Conseil municipal a renoncé à proposer une candidature au comité de l'institution, que quittent deux membres féminins. | cm

## A la scierie

Les poutres de l'ancienne scierie de Sombeval doivent être assainies, et tout le bois de l'immeuble, qu'il s'agisse des sols ou de la poutraison, mérite une analyse approfondie afin de déterminer les éventuelles mesures à prendre pour le maintenir en état. Le Conseil municipal a mandaté l'entreprise locale Stucki SA pour ces deux chantiers. Il a ce faisant débloqué lundi un crédit de 3500 francs, dont 2000 francs qui étaient inscrits au budget au titre de l'entretien courant. | cm

## Qui veut organiser la fête du village ?

On le pressentait depuis quelque temps, vu la charge de travail très importante que cela impliquait pour cet organisme communal: la Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval) renonce désormais à mettre sur pied la Fête du village.

On rappellera que la manifestation se déroule tous les deux ans. Sa dernière édition en date ayant réjoui le village fin avril 2018, c'est au printemps 2020 que la population sera une nouvelle fois invitée à festoyer. Et l'on sait que les habitants de la commune ne se font pas prier, qui offrent



Avec ou sans barbe à papa, la fête du village cherche un organisateur

régulièrement un beau succès populaire à la Fête du village.

Or pour cette prochaine édition, la Municipalité cherche une société ou un groupement

décidé à assumer l'organisation générale. Avis aux intéressés, qui se manifesteront auprès de l'administration municipale. | cm

## SONCEBOZ

## Collecte gagnante

On continue toujours à appeler Collecte des petits trous alors même qu'elle a changé d'appellation depuis plus d'une décennie. Mise au goût du jour, elle est organisée invariablement année après année par l'Association des camps de vacances du district de Courtelary (ACV) et est destinée à financer à raison de 150 à 200 francs par participant des camps de vacances pour des enfants dudit district mis sur pied par le Mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR). La collecte de cette année a rapporté la coquette somme de 10 188 francs (14 654 francs en 2003) récoltés par des enfants issus de 10 écoles du district,

ce qui représente environ 3000 à 3500 participations au concours.

Une charmante petite cérémonie destinée à remettre les prix à 5 gagnants tirés au sort a eu lieu à Sonceboz. Domenico Di Paolo, président de l'ACV, a salué les lauréats ainsi que Chantal Tschannen, représentante de la Municipalité, Béatrice Gerber, représentante locale de l'ACV, et quelques membres de comité. La déléguée de la Municipalité s'est exprimée pour présenter sa commune en pleine expansion. Dominique Di Paolo, président de l'ACV, quant à lui, a brièvement décrit l'association qui poursuit deux buts essentiels: maintien, voire amélioration du

confort de son immeuble Beau Soleil à Leysin et poursuite de la collaboration qu'elle entretient avec le MJSR, sachant que trente à quarante enfants du district participent à ses camps chaque année. René Lautenschlager, président de la Commission de gestion de Beau Soleil, a évoqué quelques travaux importants et urgents à entreprendre autour du bâtiment: la construction d'un local de rangement pour les skis et du matériel divers ainsi que l'aménagement d'une nouvelle place de jeux.

### Cinq gagnants récompensés

Moment très attendu, celui de la distribution des prix aux cinq gagnants de cette édition 1919 de la collecte qui ont reçu chacun un bon pour deux personnes comprenant une nuit plus le petit déjeuner dans un hôtel de la station ainsi qu'une entrée gratuite aux installations de la station offerts par Leysin-Tourisme alors que l'ACV a décidé de compléter ces offres par dix cartes de crédit de 50 francs chacune à valoir dans la station.

Les heureux gagnants sont les suivants: Micheline Kessi, Les Reussilles; Alain Indermaur, Saint-Imier; Jacqueline Jobin, Villeret; Jacqueline Paratte, Tramelan et Laurent Nicolet, Cortébert. | bo



Les lauréats, de gauche à droite: Laurent Nicolet, Jacqueline Paratte, Jacqueline Jobin et Micheline Kessi (manque Alain Indermaur)  
Photo: Di Paolo

## Avis aux musiciens du Vallon

La Municipalité de Sonceboz-Sombeval et ACL Sonceboz-Corgémont se lancent à nouveau dans l'organisation de la Fête de la Musique. Cette fête a lieu en France voisine et dans toute la Romandie. Elle regroupe diverses manifestations. Le point d'orgue est toujours fixé au 21 juin, diverses localités de grande importance mettant sur pied des concerts durant plusieurs jours.

Pour Sonceboz-Sombeval, cette dernière se déroulera le vendredi 21 juin à la Halle de Gymnastique. Cette année, le comité d'organisation a décidé d'ouvrir les inscriptions aux musiciens de tout le vallon de Saint-Imier.

### Comment participer ?

Les organisateurs souhaitent que tous les musiciens des villages de Sonceboz-Sombeval et du Vallon de Saint-Imier, ou y ayant vécu, puissent se produire un moment sur la scène. Prestation bénévole, bien entendue! Une sono et des lumières seront à leur disposition, ils n'auront plus qu'à pousser



Spoon O'Porridge

leur piano et brancher leurs instruments.

Une inscription écrite devra parvenir jusqu'au 28 février minuit chez Fabrice Perotto, rue de l'Envers, 2605 Sombeval (079 526 24 54) ou par courriel à: musique2605@gmail.com. Cette inscription doit au minimum spécifier le style de musique, le nombre de musiciens, si c'est un groupe, et le nom du responsable du groupe.

### Organisation

Une commission formée par les membres du comité d'ACL et une délégation du Conseil

municipal se chargera de sélectionner les intervenants et d'organiser le passage des musiciens ainsi que la durée des prestations, durée qui sera un partage équitable du temps disponible durant la soirée!

### Restauration

L'aspect restauration ne sera pas laissé de côté puisque les sociétés du village de Sonceboz-Sombeval qui désirent organiser un stand de boissons et autres mets seront les bienvenues. Elles pourront s'installer sur le pourtour de la halle. Une légère participation

financière leur sera demandée afin de couvrir les frais de fonctionnement. Chaque société ou personne intéressée devra proposer son projet à l'adresse mail suivante: musique2605@gmail.com ou chez M. Perotto (079 526 24 54), en spécifiant le nom de la société, de la personne de contact ainsi que ses ambitions culinaires et structurelles. Les mêmes personnes organisant les prestations musicales se chargeront de gérer l'aspect gastronomique de la fête, en privilégiant les habitants et les sociétés de Sonceboz-Sombeval.

Les responsables des groupes, les chanteurs solos et les sociétés voulant proposer une restauration seront convoqués en temps utile pour une séance de planification.

A vos stylos, tout en répétant vos gammes! Comme lors des six précédentes Fêtes de la Musique et en voulant faire perdurer ce magnifique événement, les organisateurs espèrent une avalanche d'inscriptions et que chacune et chacun puisse s'exprimer dans son art. | phg

## CATHOLIQUES

## CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

**Plan des funérailles**: du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

**Service du 12 au 16 février**: Yannick Salomon, Cure La Neuveville, 032 751 14 39, 079 352 38 12, yannick.salomon@jurapastoral.ch.

**Avis à nos paroissiens**: en vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaude.lievre@bluewin.ch, photos argentiques ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées. Nous vous remercions d'avance.

**Location de la salle Sainte-Bernadette**: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence: Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

**Rencontre des aînés Orvin**: mercredi 13 février à 14h à Orvin, nous tenterons notre chance au loto traditionnel. Si vous apportez deux petits lots, ce sera suffisant.

## PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

## PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

**Messes**: samedi 9 février à 17h30; jeudi 14 février à 9h.

Le samedi 16 février il vous est proposé de prendre un moment pour votre couple. L'équipe pastorale vous concoctera un repas et des animations dès 19h à Malheray. Merci de vous inscrire au secrétariat.

Secrétariat ouvert le lundi matin, fermé le jeudi 14 février

www.cathberne.ch/tramelan

## PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

**Horaire liturgique**: samedi 9 février, 18h, Corgémont; dimanche 10 février, 10h, Saint-Imier.

**Cercle catholique – Match aux cartes**: vendredi 8 février, 20h, Centre paroissial Saint-Georges, Saint-Imier. **Mouvement Chrétien des Retraités**: jeudi 14 février, 14h30, Corgémont.

## RÉFORMÉES

## LE CATÉ EN ERGUËL

**Préparation à la confirmation pour les parents des 11H**: 1<sup>er</sup> rencontre le mardi 19 février à 20h à la cure de Saint-Imier.

**Rencontre de «La Mort»**: pour les jeunes 11H, samedi 2 mars de 10h à 18h à la cure de Villeret. Pensez à prendre votre pique-nique.

## PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

**Culte**: dimanche 10 février, 10h à la salle de paroisse de Corgémont, culte avec sainte-cène animé par David Giauque.

**Groupe des aînés**: 19 février à 14h à la salle de paroisse de Corgémont pour la projection d'un film du tour du monde de Werner Habegger suivie des quatre heures.

**Partage biblique**: 21 février à 20h à la salle de paroisse de Corgémont, pour découvrir et partager autour du thème «Itinéraire d'une promesse» qui nous emmène sur les pas d'Abraham. Le texte de cette rencontre est «L'hospitalité à Mamré» en Genèse 18,1-15. **Prière œcuménique**: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont. Moment de partage de silence et d'oraison, dans l'esprit de Taizé.

032 489 17 08  
www.referguel.ch/paroisses/  
corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84  
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres:  
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:  
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:  
E. Hohermuth, 032 963 11 89,  
4hohermuth@bluewin.ch

## PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

**Culte**: dimanche 10 février, 9h45 à l'église. Collecte: Eglises réformées latines d'Europe. Culte avec baptême: Pour baptiser votre enfant, prendre contact avec le pasteur.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,  
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,  
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,  
annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

## PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

**Culte**: dimanche 10 février, 10h, Renan, sainte-cène.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente  
et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

## PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

**Cultes**: dimanche 10 février, 10h, à Vauffelin. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur des Eglises réformées latines d'Europe.

**Proposition d'intercession**: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Haute-Birse (Reconvilier et Tavannes).

**Rencontre des aînés Orvin**: mercredi 13 février, 14h, salle de la cure Orvin. Nous tenterons notre chance au loto traditionnel. Si vous apportez deux petits lots, ce sera suffisant.

**Groupe de lecture**: lundi 11 février, 20h, Grain de sel, Orvin.

**Fruits TerrEspoir**: livraison le 20 février à Péry et Vauffelin, le 21 février à Orvin. Prochaines commandes à remettre jusqu'au 7 mars.

032 485 11 85  
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch  
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:  
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: Grain de sel, Orvin;  
salle de la Cure, Orvin;  
salle de paroisse, Péry.  
032 485 11 85

Visites: Daniel de Roche  
079 337 50 76,  
Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme:  
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.  
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77  
et Christian Borle, 078 739 58 28.  
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Daniel de Roche, 079 337 50 76,  
et Christian Borle, 078 739 58 28.  
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Christian Borle, 078 739 58 28,  
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

## Culte du Dimanche de l'Eglise

Célébration mise sur pied et animée par un groupe de laïcs sur le thème «Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur.»

Notre condition humaine fait de nous tous des personnes nécessaires. Personne ne vit uniquement pour soi-même, nous dépendons à des degrés divers de l'attention et du soutien de notre prochain.

Se rendre compte que chaque être humain est dans le besoin, que chacun a quelque chose à offrir et à prendre, aucun humain n'étant parfait, nous fait prendre conscience des différents visages de la pauvreté et des carences invisibles, celles dont nous souffrons personnellement et celles qui tourmentent nos semblables, et nous dévoile en même temps des richesses insoupçonnées. Participation de la chorale Cante-mus.

**Taxi**: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au 076 586 12 16.

**Dimanche 10 février, 10h**  
**Eglise réformée de Tramelan**

## PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

**Culte**: dimanche 10 février, 10h, sainte-cène. **Conseil de paroisse**: mardi 12 février, 20h, Ancre.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente  
078 761 46 38

## PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

**Culte**: dimanche 10 février, 10h, collégiale, sainte-cène. Pasteur officiant: Marco Pedroli. Offrande: Eglises réformées latines d'Europe.

**Musique à la collégiale**: samedi 9 février, 19h30, Pavla Flamova, soprano, et Martin Kasperek, orgue. Œuvres de Bach, Händel, Mozart, Haydn, Rogg. Entrée libre, collecte en faveur de Procap Jura-Jura bernois.

**Femmes protestantes**: la Baratte vous accueille pour le café-croissant vendredi 8 février, 9h30-11h à la cure. **Après-midi récréatif des aînés**: mardi 19 février, 14h30-17h30, cure.

Services funèbres: 0800 22 55 00  
paroisse.st-imier@hispeed.ch  
www.referguel.ch

## PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

**Culte**: dimanche 10 février à 10h à Sombeval, sainte-cène. **Aînés**: mardi 12 février de 14h à 17h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Téléphone de piquet de l'Erguël,  
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël),  
032 489 17 68,  
076 536 53 26,  
richardriesen@sunrise.ch

www.referguel.ch/paroisses/  
sonceboz-sombeval

## PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

**Culte**: dimanche 10 février, 10h, sainte-cène. **Vacances de la pasteure**: du 11 au 24 février.

Corinne Baumann, pasteure,  
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:  
Mélanie Walliser Stevens,  
077 429 74 59, emawalliser@yahoo.com

Permanence des services funèbres:  
0800 225 500

## STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

**Gottesdienst**: Sonntag, 10. Februar, 20 Uhr, La Heutte, mit Pfarrer Stefan Meili.

## PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

**Conseil de paroisse**: mercredi 13 février, 17h, maison paroisse, bureau du conseil.

Services funèbres: 0848 778 888  
www.par8.ch

## PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

**Cultes**: mardi 12 février, 18h-18h30, mini culte, sainte-cène, Villeret. **Prière matinale**: mardi 12 février, 6h30-7h, en partie silencieuse. **Repas des aînés**: mardi 19 février, dès 12h à la cure, inscriptions au 078 822 35 34 ou au 032 941 56 77 jusqu'au vendredi 15 février.

Secrétariat: 032 941 14 58  
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:  
0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com  
www.eglise-protestante.ch  
sous «Villeret»

## ÉVANGÉLIQUES

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04  
www.eemvs.ch

## ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

www.epeo.ch

## ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER, Jacques-David 12

**Culte**: dimanche 10 février à 10h, avec l'association de Portes Ouvertes qui œuvre pour la liberté religieuse. Prière et accueil café avant et après la rencontre. Ecole du dimanche et garderie. **Groupes de partage**: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin  
032 941 58 25  
http://egliseroc.wordpress.com

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchoux 36

**Flambeaux**: samedi 9 février, 13h30 à la Chaix-d'Abel.

**Culte**: dimanche 10 février, 9h30, garderie et école du dimanche.

Théodore Paka, 032 941 49 67

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

**JAB junior**: samedi 9 février, 17h. **Culte**: dimanche 10 février, 10h, prédication Gérard Kohler. Ecole du dimanche et garderie.

David Weber, pasteur,  
dpj.weber@gmail.com

## ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

**Service religieux**: dimanche 10 février à 9h30; mercredi 13 février à 20h.

**Jeunesse**: dimanche 10 février à 9h30 à Neuchâtel.

**Musique**: répétition du chœur, lundi 11 février à 20h.

Contact: Didier Perret  
dpe2610@gmail.com  
www.stimier.nak.ch/agenda

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

**Culte et message biblique – école du dimanche**: dimanche 10 février à 9h30.

**Rencontre de prière**: mardi 12 février à 20h.

www.eepp.ch

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

**Formation «Points Chauds»**: samedi 9 février à 8h30 à la rue des Prés.

**Culte**: dimanche 10 février à 10h aux Mottes, garderie, groupe juniors.

**Marcher, méditer, prier**: mardi 12 février à 9h à la rue des Prés.

**Etude biblique**: mardi 12 février à 20h à la rue des Prés.

**Moment de prière et de silence**: mercredi 13 février à 13h30 à la rue des Prés.

mmummel@bluewin.ch  
www.menno-sonnenberg.ch

## ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

P. et M. Donzé, 032 487 44 37  
www.ads-tramelan.ch

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15)

**Culte MultiSites tournus**: dimanche 10 février, 9h30, avec Eric Germain. **Temps de prière**: mercredi 13 février à 12h15.

032 487 32 17  
eric.germain@lafree.ch  
www.eglisedufiguier.ch

## ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

**Culte**: dimanche 10 février, 9h30, avec Daniel Molla, garderie et école du dimanche. **Etude biblique**: mercredi 13 février, 20h, avec Daniel Molla.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40  
www.oratoiretramelan.ch

## COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

**Culte**: dimanche 10 février, 10h.

## AUTRE

## TÉMOINS DE JÉHOVAH SAINT-IMIER, rue du Vallon 28

**Réunions hebdomadaires**: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations: jw.org  
(site officiel gratuit)

## REMERCIEMENTS

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages réconfortants, ont témoigné de leur sympathie lors du décès de

## Agracia Graber

et nous les prions de trouver ici l'expression de notre plus vive gratitude.

La famille d'Agracia Graber

## AVIS MORTUAIRE

Suite au décès de

## Monsieur Ali Isse Ali

papa d'Abdullahi, élève de notre école,

la direction, le corps enseignant, les élèves de l'école secondaire de Saint-Imier ainsi que le chef du département des écoles, présentent à la famille leurs sincères condoléances ainsi que leur plus vive sympathie.

## AVIS MORTUAIRE

Repose en paix.

Son fils: Philippe Jordan  
Ses frères: Roger Jordan et famille  
Jean-Pierre Jordan

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Bernard Jordan

qui nous a quittés dans sa 93<sup>e</sup> année.

Saint-Imier, le 30 janvier 2019

Adresse de la famille: Philippe Jordan  
Rue du 23 juin 5  
2900 Porrentruy

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un merci tout particulier au personnel du home Les Lauriers à Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Délai paroisses  
LUNDI SOIR



COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



COURTELARY EN FÊTE

Pensez déjà à l'été !

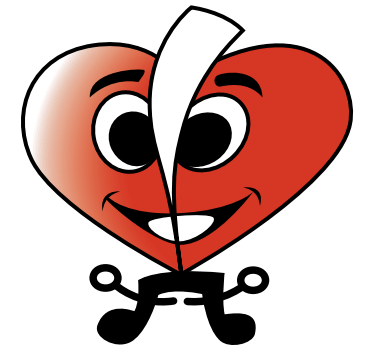
Les 23 et 24 août prochains, venez fêter avec Cœurtelary, la mascotte de notre fête du village !

Un comité d'organisation partiellement renouvelé s'est retrouvé la semaine dernière pour débiter les préparatifs d'une fête colorée, chaleureuse, éco-responsable et musicale.

Nous avons déjà réservé le carrousel pour les petits fêtards, contacté quelques groupes de musique de la région et surtout...commandé un ciel clair et des températures idéales pour siroter de délicieux mojitos, les pieds dans le sable.

Comme les éditions précédentes, nous sommes à la recherche d'un artiste du village qui souhaiterait créer l'œuvre imprimée sur le badge de la fête. Veuillez prendre contact avec nous en cas d'intérêt.

Nous tenons encore à remercier notre fruité caissier sortant Felix Lutz d'avoir jonglé avec les comptes durant 5 ans. Ce dernier a confié sa tâche à de nouveaux bénévoles motivés.



Nous vous remercions aussi toutes et tous d'avoir participé à notre dernière édition humide, de nous avoir prêté vos mains, ou de nous avoir soutenu financièrement et nous vous invitons à agencer la prochaine.

pour le comité,  
Emilie Haenni Weber

Vendredi et samedi 23 et 24 août  
Contact: info@mesoo.ch

Intéressé par le collège ? Cette commission vous attend !



Comme promis, les autorités vont plancher sur la rénovation du collège

Ainsi qu'elles l'avaient annoncé aux participants de la dernière assemblée communale, les autorités locales vont lancer tout prochainement une étude approfondie concernant le collège. Il s'agira en fait d'une pré-étude quant aux besoins de rénovation de ce bâtiment.

Le Conseil municipal estime en effet qu'il est temps de

cesser la pratique dite « du salami », qui consiste à effectuer des réfections annuelles mais très partielles. Il se donne conséquemment une année pour parvenir à un rapport détaillé, quant à la pertinence d'une rénovation complète, à la forme qu'elle pourrait prendre, à ses coûts prévisibles. Cette étude devra prendre en compte les besoins actuels et futurs des écoles, analyser tous les aspects du potentiel chantier, du point de vue des utilisateurs et de celui des propriétaires.

l'extérieur aussi

Les analyses se pencheront également sur les alentours du collège, en particulier sur les aménagements souhaitables et possibles en matière de circulation motorisée, pour amé-

liorer la sécurité des enfants et des bus scolaires; il s'agira notamment de régler d'une manière nouvelle le trafic des (trop) nombreux véhicules de parents.

Pour cette tâche importante, le Conseil municipal a décidé de former une commission non permanente composée de neuf personnes, soit cinq membres représentant la municipalité et quatre membres externes. Il manque encore quelques personnes pour que cet organe soit au complet et un appel est donc lancé aux habitants du chef-lieu qui sont fortement intéressés par ce bâtiment et par les écoles.

Vous souhaitez siéger au sein de cette commission ? Merci de manifester votre intérêt jusqu'à la fin février par courriel à

l'adresse admin@courtelary.ch ou en personne au bureau municipal. | cm

Délégations

A l'inauguration du nouveau télésiège des Bugnens-Savagnières, le 16 février prochain, la Municipalité sera représentée par le maire, Benjamin Rindlisbacher. Le chef de l'Exécutif assistera également, le jeudi 28 février, au Rapport annuel des commandants de corps de sapeurs-pompiers du Jura bernois. Bertrand Barras participera pour sa part à l'assemblée de la Société locale de développement et d'embellissement (SDC), le 22 février. | cm

Pour la lutte

Le Conseil municipal a décidé de soutenir la 92<sup>e</sup> Fête de lutte du Jura bernois, qui se déroulera à la mi-mai prochain à Péry; il aidera cette rencontre populaire par un don de 200 francs. | cm

VILLERET AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Bienvenue

Le Conseil municipal souhaite la plus cordiale bienvenue aux délégués de la Fédération des pêcheurs du Jura bernois qui vont tenir leur assemblée générale ce vendredi 8 février au Restaurant Le Fédéral à Villeret. | cm

Délégations

Bruno Lemaitre participera à la séance du groupe de travail des communes du Jura bernois, le jeudi 21 février, chez Vadec à La Chaux-de-Fonds. Richard Habegger représentera la commune lors du rapport des commandants des corps des sapeurs-pompiers du Jura bernois, le jeudi 28 février à Courtelary. | cm

Accord franco-suisse

C'est un montant de 268 166 fr. 36 qui sera versé à la commune de Villeret pour les frontaliers français, soit légèrement moins que les 284 000 francs de l'année précédente et également moins que les 300 000 francs qui figuraient au budget. | cm

Défibrillateur: un cours de premiers secours

Rappelons que la Municipalité va tout prochainement installer un défibrillateur, accessible à tous, à l'EcoPoint sis le long de la route cantonale. Un appareil de ce type permet de sauver des vies, en cas d'arrêt cardio-circulatoire. Les dix premières minutes étant capitales, dans ce genre de problème médical, l'utilisation d'un défibrillateur permet d'augmenter considérablement les chances de survie.

En parallèle à l'acquisition de ce défibrillateur, la Municipalité propose un cours pour apprendre à dispenser le plus efficacement possible les pre-

miers gestes de sauvetage. Sur deux soirées ou sur une journée de six heures, ce cours sera dispensé dans la commune en mars ou en avril prochains.

Il reste encore quelques places et les personnes intéressées s'adresseront au plus vite à l'administration municipale.

Le premier palier

Précisons que ce cours aboutira à une certification officielle, laquelle correspond au premier palier de formation de la filière First Responder. Cette filière forme des secouristes bénévoles, qui sont alertés au moyen

du 144, en cas d'arrêt cardio-circulatoire, afin qu'ils puissent intervenir en attendant l'arrivée des secours professionnels. | cm

Permis de construire

Après les formalités d'usage, un petit permis de construire a été accordé à Jean-François Beuret pour l'ouverture de deux fenêtres dans la façade Nord de l'immeuble, Passage des Jardins 3, parcelle 106, zone village ancien.



En cas d'arrêt cardiocirculatoire, les 10 premières minutes sont cruciales

LE SALON DE MUSIQUE CORMORET

Deux événements

En 2019, deux événements sont proposés par le Salon de Musique à Cormoret, un établissement au concept unique en Suisse. Cette année verra la première édition du Festival des 4 Saisons. Ce sont quatre concerts ayant lieu au début de chaque saison, sur inscription, avec ou sans repas. Le premier concert aura lieu le 23 mars. Le deuxième événement, c'est

le Moment Musical proposé chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 17h à 19h, sans réservation pour 9 francs par personne. L'occasion de regarder de tout près l'exécution de grandes œuvres classiques sur un orgue à tuyaux. Le prochain Moment Musical aura lieu le jeudi 7 mars.

lesalondemusique@hotmail.ch  
www.lesdm.ch

CORMORET

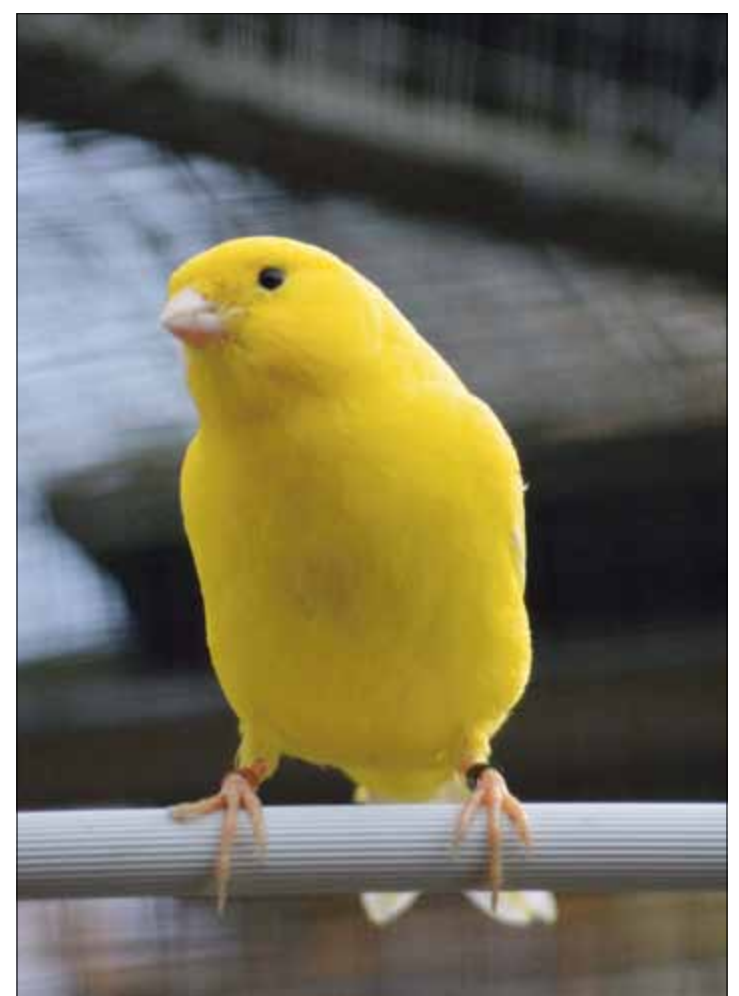
Oiseaux d'agrément en vedette ce week-end

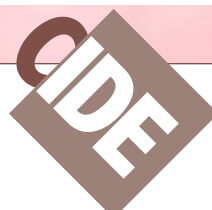
C'est ce week-end que l'on pourra une fois de plus découvrir une multitude d'oiseaux d'agrément multicolores exposés et mis en vente auprès des nombreux éleveurs de la région, grands amoureux de cette gent ailée.

Cette 19<sup>e</sup> Bourse aux oiseaux organisée par la Volière du Vallon, section de la Société d'ornithologie et amis de la basse-cour de Courtelary-Cormoret

(SOABCC) connaît un succès grandissant au fil des ans. Elle aura lieu à la Salle Polyvalente de Cormoret, samedi 9 février, de 9h à 18h ainsi que dimanche 10 février, de 9h à 16h.

Un grainier sera également sur place durant toute la durée de l'exposition alors qu'une cantine proposera une restauration chaude et froide les deux journées également. | bo





## La Vinoterie, le paradis de l'apéro et des cadeaux !

Vous ne savez pas quoi offrir à votre collègue de travail qui part en retraite ? Vous en avez marre de ne pas trouver un cadeau d'anniversaire sympa pour les membres de votre famille ou vos amis ? Ou simplement un apéro se profile et vous êtes démunis !



A la Vinoterie, vous trouverez une offre de paniers et caisses en bois à garnir selon votre choix, de produits régionaux, artisanaux et originaux, des vins d'artisans vigneron, ainsi que tout ce qu'il faut pour un apéritif réussi.

Dans notre assortiment, vous trouverez par exemple les vins du Domaine de La Colombe, Raymond Paccot à Féchy, vigneron biodynamiste régulièrement cité parmi les 10 meilleurs vignerons de Suisse et présent sur toutes les grandes tables. Des terrines artisanales et sans additifs en bocaux confectionnées par Denis Grossrieder à Vuadens (FR), des huiles et moutardes artisanales du Moulin de Sévery (VD), du fromage de la Fromagerie

Sterchi à La Chaux-de-Fonds, des limonades artisanales aromatisées Elixia de Champagnole en France voisine, des saucisses sèches de la boucherie Schwab à Cormoret, des bières artisanales de la brasserie La Courtysane, Frédéric Guerne, à Courtelary, ainsi qu'une variété de produits comprenant des tartinades originales, alcools fort (Whiskies, Rhum, Grappa, Damassine, ...), cidres, huiles et vinaigres aromatisés, pâtes artisanales italiennes, risotto, polenta...



# La Vinoterie

Vins et épicerie fine

Rue Francillon 14 • 2610 Saint-Imier  
032 941 72 10 • [epiceriefine@lavinoterie.ch](mailto:epiceriefine@lavinoterie.ch)

Boutique **senShâ**  
SWITZERLAND

Célébrez la fête de l'amour en offrant un de nos produits cosmétiques bio fabriqués localement par notre entreprise familiale !

Crème de jour  
**Elle et Lui** en promo du 8 au 14 février.

Francillon 2, Saint-Imier  
[www.sensha-cosmetics.com](http://www.sensha-cosmetics.com)

Mer - Ven : 9h30 - 12h et 14h - 18h | Sam: 9h30 - 12h

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

Faites plaisir à vos proches : offrez-leur un bon cadeau !

**Nikles Toiture SA**

- Ferblanterie
- Couverture
- Tubage
- Charpente
- Rénovation

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15  
[www.nikles-toiture.ch](http://www.nikles-toiture.ch)

Pour une Saint-Valentin  
Chocolatée...  
Gourmande...  
Coquine...  
Venez découvrir nos spécialités dans notre boutique de Courtelary

Grand-Rue 48  
2608 Courtelary  
+41 32 944 30 68  
[info@christophe-chocolatier.ch](mailto:info@christophe-chocolatier.ch)

**Christophe**  
Chocolatier

**Madeleine**  
Traiteur

Boucherie & Service Traiteur

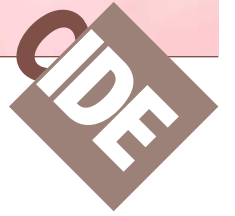
A votre disposition 7 jours sur 7  
Grand-Rue 29 - 2608 Courtelary - Tél. + Fax 032 944 14 76  
[www.madeleine-traiteur.ch](http://www.madeleine-traiteur.ch)

**Votre contact pour les pages CIDE**

imprimerie **bechtel sa**

2608 Courtelary Tél. 032 944 17 56  
[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)





## Nouvelle année, nouvelle énergie

Voilà 13 ans que j'exerce à l'atelier du corps. Depuis cette année, ma collègue Christiane Kernén est en retraite, et je me retrouve ainsi à sa tête. Trois thérapeutes indépendants se sont joints à moi pour votre bien-être. Je les laisse se présenter.

Pour ma part, je vous propose les thérapies suivantes pour votre bien-être, soulager voire supprimer les douleurs physiques et émotionnelles occasionnelles ou liées à une maladie:

- Les soins thérapeutiques,
- Le massage classique et sportif,
- La réflexologie plantaire.

Laissez-vous tenter!

**Mélanie Kernén**  
079 347 86 50



**Ariane Béranger (bilingue allemand/français)**  
079 732 04 42

- Massage classique aux huiles essentielles, tout en profondeur
- En formation « Acupressure - Tuina MTC/TCM »
- Massage Breuss - le magique: prévention et régénération d'hernie discale.
- Excellent soin du dos. Doux, agréable et très efficace! Etire la colonne vertébrale.
- Reiki

**Fabio Mazzoli**  
079 335 34 42

Je propose plusieurs soins thérapeutiques qui agissent sur différents domaines tel que: douleurs diverses, fatigue, stress, angoisse, peur et phobie, blessures émotionnelles dépendances diverses...

- Kinésiologie TFH
- Soins énergétiques avec bilan et analyse par radiesthésie
- Hypnose Ericksonienne & Classique
- Massages classiques

**Lucienne Cramatte**  
079 476 46 70

[www.kinesiologie-cramatte.ch](http://www.kinesiologie-cramatte.ch) | [www.onedoc.ch](http://www.onedoc.ch)

Maître Reiki et kinésologue avec plus de 10 ans d'expérience professionnelle.

- Séance de Reiki: soins énergétiques par imposition des mains.
- Kinésiologie: pour les bébés, les enfants et les adultes
- Cours de Reiki

*Vous ne savez pas quoi offrir?*

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...

Vous pouvez vous les procurer auprès de Clientis Caisse d'Epargne Courtelary de Saint-Imier.



**La Torsade**  
Boutique

Derniers jours de soldes!  
Toutes les collections hiver à **50%**

Rue Dr-Schwab 4 • 2610 Saint-Imier • 032 940 71 71  
Grand-rue 30 • 2735 Valbirse • 032 492 21 71

**Roland Vuilleumier sa**

**Electroménager - Sanitaire - Chauffage  
Ferblanterie - Couverture - Dépannage**

Expo électroménager - sanitaire 032 944 15 35  
Rue Francillon 24 079 240 70 27  
2610 Saint-Imier 2608 Courtelary  
078 922 44 71 [www.rolandvuilleumiersa.ch](http://www.rolandvuilleumiersa.ch)

**atelier du corps**

**MÉLANIE KERNEN**  
Soins thérapeutiques  
079 347 86 50

**FABIO MAZZOLI**  
Kinésiologie  
079 335 34 42

**LUCIENNE CRAMATTE**  
Kinésiologie  
079 476 46 70

**ARIANE BÉRANGER**  
Massage classique  
079 732 04 42

Francillon 34, 2610 St-Imier

**Diatel**

Profitez des offres Mobile Swiss et Europe sur le réseau le plus puissant, combinez avec un abonnement Connect ou Happy Home et bénéficiez d'un tarif préférentiel.



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone  
2610 St-Imier 032 941 41 42 [www.diatel.ch](http://www.diatel.ch)





## Vuilleumier Roland SA

En tant que partenaire officiel de V-ZUG SA, l'entreprise Roland Vuilleumier est à même de vous proposer à tout moment des solutions optimales et modernes dans le domaine de l'électroménager.

Le personnel qualifié vous propose des appareils haut de gamme équipés des technologies les plus évoluées.

Dans le remplacement comme dans vos nouveaux projets, vous bénéficiez de conseils avisés et professionnels.

Avec plus de cent ans d'expérience dans le domaine de l'électroménager, V-ZUG SA reflète un swissness authentique.

Avec son site de production à Zoug, elle élabore, développe, produit et distribue des produits premium souvent équipés de premières mondiales.



Sanitaire - chauffage  
Ferblanterie - couverture  
Dépannage - électroménager

**Roland Vuilleumier SA**  
2608 COURTELARY

L'esprit pionnier des collaborateurs permet d'offrir aux utilisateurs des solutions permettant d'améliorer le résultat tout en simplifiant la manipulation et en améliorant le confort d'utilisation des appareils.

[www.rolandvuilleumiersa.ch](http://www.rolandvuilleumiersa.ch)  
032 944 15 35  
079 240 70 27



**TOF Sports**  
La meilleure adresse pour tous les sportifs

**25%** sur tous les textiles  
**30%** sur les doudounes

Profitez aussi des offres sur les skis actuels

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07

**BUREAUTIQUE**  
**EVRO photocopies SA**  
2610 ST-IMIER [www.evro.ch](http://www.evro.ch)

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

**brother** at your side  
brother at your side PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

**UN OPTICIEN PLUS PROCHE,**  
aussi pour des lunettes de soleil à votre vue!

**Profitez de nos offres complètes monture + verres:**

Enfants: dès CHF **99.-**  
Simple foyer: dès CHF **229.-**  
Verres progressifs: dès CHF **349.-**

**JOBIN OPTIQUE**  
visiblement plus proche

Francillon 28 - 2610 Saint-Imier  
[www.jobinoptique.ch](http://www.jobinoptique.ch) - 032 941 23 43



## Vos commerçants locaux

### Courtelary

- Chez Jean-Pierre
- Chocolaterie et biscuiterie Christophe Sàrl
- Co-Dec Sàrl IT
- Imprimerie Bechtel SA
- Madeleine Traiteur
- Vuilleumier Roland SA

### Villeret

- Erguël voyages
- Garage Gerster SA

### Renan

- Epicerie Chez Dumora

### Saint-Imier

- Annelise Coiffure
- Arc-en-Ciel "Elle et lui"
- Astria Informatique Sarl
- Atelier du Corps, M. Kernen
- Boulangerie - Pâtisserie Zoni Andrea
- Brasserie de la Place
- Cart-electronique
- CDM

- Chiesa
- Coiffure Yacinthe
- Croisitour Voyages
- Diatel
- Domitec Hug
- Droguerie du Vallon
- Evro photocopies SA
- FCM Sàrl
- Fitness Energy
- Fleurs La Clairière
- Fromages Spielhofer SA
- Gilomen Carrelage
- GL Import
- Gonthier Fleurs
- Grünig-Giachetto
- id3a Sàrl
- Imprimerie Bechtel SA
- Institut Sabaidee
- Jobin Optique

- La Torsade Sàrl
- La Vinoterie Sàrl
- Laiterie Demont
- LumiMénagers Sàrl
- Nikles Toiture SA
- Optic 2000
- Pharmacie Pilloud SA
- PharmaciePlus du Vallon
- Quincaillerie du Vallon
- Restaurant La Reine Berthe
- Rêve d'enfant
- RoCHAT Intérieur
- SenShâ Cosmetics Sàrl
- TLM-ATIK Services Sàrl
- Tof Sports
- Traiteur et boucherie Pellet
- Valser Service De Tomi Sandro
- Velo Nell'o



# La future commune d'Erguël fait déjà salle comble



Vue plongeante et estivale sur la future commune d'Erguël, depuis son extrémité ouest (photo Claude-Alain Aubry)

Jeudi dernier à Sonvilier, la salle communale était pleine, avec près de 120 personnes, en sus des cinq maires (Benjamin Rindlisbacher, Rosemarie Jeanneret, Gérard Py, Andreas Rindlisbacher et Patrick Tanner) et des porte-parole des groupes de travail ad hoc (Jacques Hirtzel, Pierre-Yves Graber, Francis Daetwyler, Michel Jeanneret, Jean-Claude Vaucher, tandis que John Buchs était excusé) : à un peu moins de deux ans du scrutin décisif, elle suscite donc un bel intérêt, la nouvelle commune fusionnée, dont on a déjà écrit ici la semaine dernière qu'elle s'appellera Erguël.

Revenons en détails sur cette soirée d'information.

## Visions à partager

En introduction, Benjamin Rindlisbacher, président du Comité de pilotage (Copil), rappelait l'objectif central de cette séance, à savoir le partage de visions. « Sur le fond comme sur la forme, il est capital que ce projet de fusion réponde aux attentes de la population », affirmait-il en soulignant que les informations données jeudi correspondent à des intentions, des directions, dont certaines doivent encore être précisées, confirmées, validées.

## Armoiries à créer

Les applaudissements nourris, à l'annonce du nom adopté, confortent le Copil dans son choix, qui était aussi celui des groupes de travail.

Les armoiries de la nouvelle commune font l'objet d'une étude confiée à Nicolas Vernot, un docteur en histoire français, spécialiste de sémiologie et héraldique notamment ; elles devront être approuvées par les instances cantonales compétentes et les Archives de l'Etat de Berne, elles s'appuieront obligatoirement sur les données historiques de la région concernée et elles appartiendront au projet mis en votation à l'automne 2020.

## 5 conseillers municipaux

S'étendant sur quelque 93 km carrés, la commune d'Erguël comptera 9268 habitants (selon les chiffres du 1<sup>er</sup> janvier dernier) et prendra le 19<sup>e</sup> rang des communes bernoises, un classement où Saint-Imier est actuellement 38<sup>e</sup>, Cormoret 271<sup>e</sup>.

Son organe législatif réunira 39 membres élus au système proportionnel ; avec environ 5800 ayants-droit, il faudra 2,56 % des suffrages pour obtenir un siège.

Le Conseil municipal sera formé de cinq membres (30 aujourd'hui au total des cinq communes), soit un maire élu au système majoritaire et quatre conseillers élus à la proportion-

nelle. Objectifs visés par cette organisation exécutive : une efficacité optimale, une proximité forte avec l'administration.

Les cinq départements seront grosso modo les suivants :

- la mairie (administration financière, chancellerie, police, services généraux)
- bâtiments, infrastructures, sports
- urbanisme, environnement, mobilité
- équipement
- action sociale et instruction publique

## Tout pour la démocratie

Pour favoriser tant que se peut les droits de la population, celui de l'initiative communale ne requerra que 232 signatures, tout comme celui du référendum. S'y ajouteront un droit de pétition, beaucoup plus rare, un système de forum villageois : un dixième des ayants-droit pourront demander que se tienne ce forum, lequel aura force d'initiative auprès du Législatif.

Un tel forum n'existe pas aujourd'hui dans le canton, et sa création sera soumise à l'accord de l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire).

A signaler qu'un système de cercles électoraux (Renan-Sonvilier, Saint-Imier, Courtelary-Cormoret) présidera à la première élection du Conseil général et des conseillers municipaux, afin que les communes actuelles soient représentées au mieux.

## A peaufiner

Le groupe chargé de l'administration générale s'est penché essentiellement sur les prestations à la population. Il a opté pour une administration centralisée sur deux sites, le personnel technique et celui des travaux publics demeurant répartis dans les localités. Le guichet virtuel est encore à l'étude et les affichages officiels demeureront en l'état dans chaque bourgade. Les Flexi Card (cartes journalières CFF) seront proposées à la population d'Erguël en une bonne douzaine d'exemplaires.

Une proposition détaillée sera incluse au rapport final.

Dans les domaines social et culturel, 14 thématiques ont été listées dont 10 ne subiront aucun changement : AVS, animations sociales, APEA, Syndicat culturel régional, délégation pour la jeunesse, EMJB, Hébron, Mémoires d'Ici, Sasdoval, Espace Noir.

Pour l'Espace Jeunesse d'Erguël, les bibliothèques et les

services sociaux, des modifications organisationnelles sont inévitables, des changements possibles au niveau du budget, l'objectif du groupe de travail étant de maintenir les prestations à la population.

Pour les crèches, enfin, le groupe pense coordination et cohérence.

## Ecoles : on planche sur Villeret

En matière scolaire, les six écoles primaires collaborent déjà étroitement. Le groupe de travail penche pour trois cercles ou entités (Sonvilier, Renan et Mont-Soleil ; Courtelary et Cormoret ; Saint-Imier), munis chacun d'un pôle directionnel.

Il propose de maintenir les antennes actuelles de l'Ecole à journée continue (Renan, Saint-Imier et Cormoret), en les plaçant sous une structure commune aux crèches.

Quant à l'école primaire de Villeret, une proposition va être présentée prochainement.

## Uniformisation des tarifs

Dans le domaine de l'urbanisme et de la mobilité, on ne changera rien à l'organisation du déneigement, où la proximité est capitale, mais on uniformisera les tarifs versés aux agriculteurs assurant ce service.

Uniformisation en vue également au chapitre des déchets ; si les prix des sacs sont très proches, les différences sont considérables en matière de taxes de base. La déchetterie de Saint-Imier étendra sa zone de couverture, bien entendu.

Quant aux transports publics, les contributions augmenteront très légèrement mais la capacité de négociation sera par contre sensiblement plus élevée.

Ce groupe va entreprendre incessamment un inventaire des routes et des véhicules communaux.

## Gros enjeu urbanistique

Au chapitre de l'urbanisme, une commune fusionnée permettra notamment une organisation plus efficace des diverses zones. Et le Copil de souligner que lorsque celle de la Clé sera pleine, ce qui ne saurait tarder, la prochaine zone industrielle ne se trouvera plus à Saint-Imier.

Comme pour l'eau, les services de fourniture d'énergie seront soumis à une uniformisation des prix. Un seul chef peaufinera le service de l'équipement, mais avec un responsable pour chaque domaine, soit eau, électricité, gaz, chauffage à distance.

Sachant que ces prestations sont autofinancées, voire bénéficiaires, dans chacune des cinq communes, l'uniformisation en cours ne devrait pas poser de trop gros problèmes.

## Finances : patience

Le groupe chargé du volet financier collecte de nombreuses informations, mais doit évidemment attendre que tous les autres groupes aient déposé leurs rapports détaillés avant de pouvoir se pencher sur un budget relatif à la nouvelle commune.

## A suivre

Important : d'autres séances de ce type seront organisées avant la votation de l'automne 2020, qui permettront de donner les impulsions nécessaires aux groupes de travail et d'affiner la direction à suivre.

## Le principe d'un mariage

Dans le domaine des eaux comme dans celui des impôts, la nouvelle organisation appliquera un principe d'égalité parfaite entre les cinq localités fusionnées.

En matière fiscale, l'objectif visé consiste à fixer une quotité la plus proche possible de celle qui est aujourd'hui appliquée à Saint-Imier. Les grandes disparités actuelles disparaîtront donc, mais pour l'heure, le groupe de travail planchant sur cet objet ne

dispose pas des informations nécessaires pour être plus précis.

Quoi qu'il en soit, la quotité de la commune d'Erguël fera partie de la votation finale sur la fusion.

Les taxes seront harmonisées, tout comme le prix du mètre cube de précieux liquide, souligne le Copil. Non sans ajouter qu'il y aura des gagnants et des perdants, en estimant que c'est le principe même d'un mariage.

## La double majorité, ou rien...

L'assistance de Sonvilier a saisi l'occasion de poser de nombreuses questions, qui ont permis de clarifier passablement de points.

- Pour voir le jour, la commune d'Erguël devra bénéficier d'une double majorité, à savoir celle de la population in globo, ainsi que celle des votants de chaque commune. Dès lors, si le vote est négatif dans un des cinq villages, le processus sera immédiatement abandonné.

- Villeret ne pourra en aucun cas rejoindre le processus de fusion. Par contre, une fois la commune d'Erguël créée, celle de Villeret pourrait demander à la rejoindre, si sa population en manifeste majoritairement le souhait.

## Un projet global

- Le règlement d'organisation de la nouvelle commune ne sera pas soumis préalablement aux législatifs des communes actuelles ; il sera partie intégrante du projet de fusion soumis à l'électorat en automne 2020. Cependant, durant les prochaines séances d'information, ces textes seront présentés et le public pourra exprimer ses remarques, propositions ou autres demandes. A relever que les autres règlements seront de la compétence des nouvelles autorités.

- Quant à l'organisation du personnel employé par la nouvelle commune, les groupes de travail et le Copil ont renoncé à commander une étude par un organe externe ; une telle analyse est trop coûteuse pour la lancer avant le vote de fusion. L'organisation fine des postes de travail sera donc menée par les nouvelles autorités.

- Quant aux deux sites centraux de la nouvelle administration, donc ceux qui seront accessibles aux citoyens, leurs implantations seront dictées

par des impératifs pratiques, en termes de locaux notamment ; mais le Copil souligne que les locaux actuellement dévolus aux cinq administrations municipales seront utilisés eux aussi, qui abriteront les services sans contact direct avec la population. Les possibilités de décentralisation sont aujourd'hui considérables, grâce aux outils numériques.

## Des miliciens !

- En ce qui concerne les sièges du nouveau Conseil municipal, des calculs de détails sont en cours. Le Copil estime important de conserver une autorité de milice. Il estime que des élus à plein temps effectuent en fait un travail de chef de service. « Or la nouvelle commune pourra s'appuyer sur des chefs de service parfaitement compétents. » S'efforçant de définir un taux qui puisse être conjugué avec une activité professionnelle, on semble se diriger vers un emploi de conseiller à 20 %, impliquant une journée complète de présence politique : la matinée consacrée aux séances de l'Exécutif, l'après-midi à du travail avec les chefs de services.

- Quant à la fréquence de réunion du Conseil général, elle sera déterminée par ce dernier et par les besoins, qui seront plus importants durant la première année, voire la première législature, mise au point de règlements obligés.

## Culture et environnement

- Un participant s'inquiétant de ne trouver nulle part la culture dans les nouveaux départements prévus, le Copil précise que certains domaines demeurent encore en attente de leur destination définitive. Sachant que tous les membres du nouvel Exécutif seront rétribués de la même

manière, le groupe de travail ad hoc s'efforce de dessiner des départements de tailles très proches, ce qui n'est pas chose aisée. La culture relève pour l'heure de la mairie, mais son avenir exact n'est pas encore défini.

- Pour l'environnement, la question est très différente : le Copil estime que si cette notion est en général rattachée à l'urbanisme, chaque département revêt des composantes environnementales, qui toutes doivent être prises en compte.

- Dans le domaine de l'instruction publique, la question de l'école secondaire n'a pas encore été étudiée, le groupe ad hoc recueillant actuellement toutes les informations nécessaires à ce sujet.

## Transversalité

- En matière de communication, le Copil fonctionne de manière transversale, qui parle d'une seule voix et entend continuer à fonctionner dans la transparence et l'ouverture. « Nous voulons une interaction importante avec les citoyens. »

- Le projet prévoit des cercles électoraux pour une unique législature. Ces derniers éviteront une concentration des autorités sur une partie géographique de la nouvelle entité. « Nous estimons qu'il est inutile de fusionner si nous voulons poursuivre plus de quatre ans avec ce système », souligne le Copil en estimant nécessaire, pour les groupes d'intérêts ou autres partis politiques, de travailler au plus vite sur l'ensemble du nouveau territoire, en visant une organisation transversale des cinq localités.

- Dans le même ordre d'idées, l'organisation politique permettra aux petites formations politiques d'être représentées au Législatif.

| copil

## SAINT-IMIER

## La Corale Ticinese cherche à grossir ses rangs

Le samedi 26 janvier, sous la présidence de Jean-Claude Lehmann, les membres de la Corale Ticinese de Saint-Imier se sont retrouvés pour participer à la 81<sup>e</sup> assemblée générale annuelle.

Le président a ouvert la séance et souhaité une cordiale bienvenue à l'auditoire et plus particulièrement à Monique Linder, présidente de Pro Ticino, section de Saint-Imier. Celle-ci a fait part des salutations et messages de la Pro Ticino.

Le président a accueilli et salué deux membres du

Conseil municipal. Des remerciements et souhaits de bienvenue ont été adressés au maire et des félicitations ont été transmises à M. Zimmermann pour sa récente nomination au sein de l'exécutif communal. Avant de poursuivre l'assemblée, le président a prié toutes les personnes présentes de se lever et d'observer une minute de recueillement en mémoire de proches ou amis disparus au cours de l'exercice écoulé. Ensuite, il a été communiqué l'absence d'Annetta Antonini, 63 ans de sociétariat.

### Diverses animations et événements

Bien que tout baigne au sein de la chorale, une nouvelle manière d'opérer a été mise en place pour cette 81<sup>e</sup> assemblée afin que les participants partagent davantage de temps ensemble lors de la verrée qui suit l'assemblée. En effet, l'ordre du jour et une copie du PV de la dernière assemblée ont été envoyés au préalable.

Les 19 points figurant à l'ordre du jour ainsi que le PV de la dernière assemblée ont été acceptés à l'unanimité. Dans son rapport, le président a relaté les événements hauts en couleurs qui se sont déroulés entre la 80<sup>e</sup> assemblée générale et le moment de la dernière répétition et animation en décembre. Un rappel des animations au sein de différents EMS de la région et la participation au cortège de l'Imériale en compagnie de La Coralina de Bienne et de quelques membres de La Pro Ticino de Saint-Imier a été effectué.

Afin de clôturer le premier semestre 2018, le président a une fois de plus souligné le partage de chaleur entre la population et la chorale qui avait eu lieu autour du fameux risotto tessinois de l'Imériale. Au moment de basculer dans le second semestre, la Corale Ticinese a également participé à l'une ou l'autre activité sans prestation vocale.

Par la suite, les deux chorales ont offert leurs mélodies porteuses de joie et de chaleur tessinoise à Saint-Imier, à Tramelan, à Reconvilier et en point final lors d'une magnifique journée à Malleray, dans un Centre d'accueil à caractère social.

### Cinq départs dans les rangs

Pour conclure les activités 2018, rappel a été fait de la soirée Panettone en compagnie de membres de la Pro Ticino de Saint-Imier. Au cours de l'exercice écoulé, la Corale Ticinese a eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux. Néanmoins durant ce second semestre, l'effectif s'est réduit avec cinq départs; une situation qui donne du souci au comité et à ses membres. En ce qui concerne l'administration de la société, aucun changement n'était à noter, le comité en place a été réélu.

Comme présenté par le trésorier Ernest Geiser, la situation financière est saine. Au moment de conclure leur rapport respectif, le président et le caissier ont remercié l'ensemble des personnes qui soutiennent la Corale Ticinese. Pour conclure, le président a lancé un vibrant appel aux jeunes amateurs de folklore, afin qu'ils rejoignent les rangs de la société. Des forces vives sont recherchées pour l'Imériale et la journée du Risotto qui auront lieu le 30 juin prochain. Le président peut être contacté au 032 941 44 65 ou à l'adresse jcl1954@hotmail.ch. | jcl

## ESPACE NOIR

## Chants et textes au goût de révolution



La révolution fascine, par la force de ses combats, par la simple évocation de son nom, ancré profondément dans la mémoire collective. Une idée qui sommeille au plus profond de nous-même, prête à bondir. C'est à cette révolution qui a modelé le monde moderne que Céline Cesa et Zita Félix ont dédié ce spectacle. Alternant chants et textes marquants

de l'histoire révolutionnaire, le groupe rend hommage à ceux qui ont un jour rêvé de changer le monde, le poing levé. Tantôt a capella, tantôt avec les instruments, ce sont les airs populaires de différentes régions du monde qui sont à l'honneur.

**Mercredi 13 février, 20h**  
**12 francs/15 francs**

## SAINT-IMIER

## Voix et passion à la Collégiale

Pour son prochain concert qui aura lieu demain soir à 19h30, la Collégiale accueillera le soprano tchèque Pavla Flámová. Celle-ci interprétera des œuvres de Bach, Handel, Mozart, Haydn et Rogg et sera accompagnée par Martin Kasparek à l'orgue.

Enfant, Pavla Flámová s'est passionnée pour le chant et a commencé à prendre des cours. Elle a ensuite poursuivi ses études au Conservatoire Janáček. Parallèlement, elle a étudié le droit et obtenu son

master en 2011. Habitée par les musiques de Bach et Handel, elle aime aussi les compositions enracinées dans le folklore.

En 2016, Pavla a gagné le prix Selma D. et Leon Fishbach au concours international Handel, et en 2017, le prix spécial du jury pour l'interprétation baroque dans le cadre du concours d'interprétation international italien.

**Samedi 9 février, 19h30**  
**Collégiale, Saint-Imier**

## CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER



## Lili Roche vient pimenter la Saint-Valentin

Premier JeudreLive 2019

L'habitude est prise, on ne peut plus se passer de ces jeudis soir pas comme les autres: un pied déjà dans le week-end, un artiste à découvrir, l'ambiance particulière des cafés-concerts. C'est reparti pour une série de trois concerts aux styles forts différents.

Premier rendez-vous: celui de Lili Roche et son répertoire de chansons polissonnes à la fois coquines, poétiques et drôles des années 1930 à 1960. Pour rire, rougir, se divertir et redécouvrir des petits bijoux de la langue française. Un programme dans lequel on retrouve le très déluré *Les nuits d'une demoiselle*, de Colette Renard, le très féministe *La propriétaire*, de Juliette Gréco, le très explicite *Je coûte cher* écrit par Boris Vian pour Magali Noël et le très ludique *Tu veux ou tu veux pas?* de Brigitte Bardot, pour n'en citer que quelques-uns. Un joli programme pour un soir de Saint-Valentin, non?

**Judi 14 février, 20h**  
**CCL, Marché 6, Saint-Imier**  
**Prix unique: 10 francs**



Retrouvez le journal de la semaine dernière

**EN LIGNE**

bechtel-imprimerie.ch



## LA PLUME DE PAT

### Le temps

Nous y sommes confrontés au quotidien sans pouvoir le toucher, le contrôler, le freiner ou l'accélérer. Il n'apparaît nulle part et est pourtant partout à la fois. Dans sa volonté de contrôle et de possession, l'Homme a tout de même réussi à lui attribuer une mesure et un visage. Que ce soit une ombre produite par le soleil ou une simple aiguille, nos diverses civilisations se sont efforcées de lui donner corps.



Patrick Rettenmund

Le temps nous observe que ce soit à travers les nuages, les saisons ou les rides de notre peau. Il est le chef d'orchestre de l'humanité qui joue une unique partition symphonique et se retournera à la fin de l'œuvre pour saluer les fantômes de notre passé venus en nombre remplir la salle de leur absence.

Avoir le temps est aussi important que d'avoir de l'argent, mais dans les deux cas nous ne possédons rien, sinon une invention de l'Homme pour matérialiser l'immatériel et donner l'impression de tenir les rênes du destrier qui galope sans relâche sur la voie de notre destinée.

Nous pensons apaiser nos craintes par un minimum de contrôle et d'influence sur cet intangible phénomène, car ce que nous ne maîtrisons et ne pouvons percevoir nous effraie. Mais hélas tout ceci ne fut qu'un leurre; donner un nom à une peur ne la fait pas pour autant disparaître.

Le temps nous accompagne toute notre vie en nous tenant la main sans jamais la relâcher jusqu'à notre destination finale où poussière nous redevenons. C'est effrayant d'avoir comme plus fidèle compagnon, celui qui va décider de l'instant où notre existence rencontrera l'ultime obstacle et nous fera embarquer sur le bateau du voyage sans retour. Ne serait-il pas finalement cette entité porteuse d'une faux scintillante aux lueurs d'une lune pleine et vêtue d'une longue cape noire à capuche qui ne nous laisse aucune échappatoire?

Ceux qui cherchent à fuir cette réalité tenteront de précipiter au plus vite leur existence dans l'au-delà en lui faisant subir les pires outrages afin que l'ultime geste funeste en devienne libérateur. A contrario, d'autres voudront que le temps s'allonge, que les journées fassent 48 heures ou plus dans l'espoir de vivre plusieurs vies en une seule. Quel que soit le contenu de votre existence, le temps est toujours à vos côtés et connaît l'heure exacte où vous terminerez votre prestation de comédien sur la scène du spectacle de la vie.

Le temps est joueur, il ralentit lorsque l'on est enfant alors que l'âge adulte nous paraît si lointain puis, une fois adulte, il accélère alors que nos 20 ans nous échappent et que certains les regrettent avec nostalgie. Comme il n'a de compte à rendre qu'à lui-même, il fait ce que bon lui semble et réussit même à décider quels souvenirs doivent ou non rester présents dans la tête des gens. Sa sélection est sans appel, il n'entend pas les prières et ne voit pas la misère, il n'a aucune condescendance à notre égard.

Etrangement, en langue française, le temps signifie autant les heures qui défilent que les conditions météorologiques. Ce constat étend considérablement son pouvoir! Imaginez-vous à la tête des horloges qui tournent ainsi que du vent, de la pluie, de la neige, de la grêle et du soleil, Dieu à côté ne serait plus qu'un simple valet de chambre à votre service!

Le temps permet à toute chose d'exister, c'est la quatrième dimension de notre univers. S'il n'existait pas, rien ne serait... et justement, il n'est pas, puisque nous l'avons inventé et que nous ne le percevons pas... puissant paradoxe qui nous laisse sur notre fin... peut-être celle des temps?

Retrouvez les textes de Patrick Rettenmund sur sa page facebook *L'instant présent*



## COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



### Intervention de police administrative sur territoire communal

Le Conseil communal informe ses citoyens que la police administrative de Saint-Imier interviendra régulièrement sur notre territoire communal et ceci dès à présent.

En effet, lors de l'assemblée communale de décembre 2018, les personnes présentes ont accepté la convention de collaboration intercommunale en matière de police administrative.

Après avoir réglé les derniers détails, cette collaboration peut entrer en vigueur.

Les agents de police interviendront notamment dans les domaines suivants:

- Contrôle des véhicules sans plaques
- Contrôle préventif de la vitesse (radar pédagogique)
- Police des déchets

- Présence préventive à proximité des écoles
- Notification de documents ou d'actes judiciaires en faveur des faillites et des autorités judiciaires
- Notification d'une décision émanant de la police des constructions

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres tâches pourront venir se greffer à celles énumérées ci-dessus.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à la présence des agents imériens au sein de notre village.

| cm

## SONVILIER

### Club des Aînés

Prochaine rencontre, mardi 19 février sur les Chemins de Compostelle 2011, 2015, 2016, impressions vécues par Mario Pini à la Salle de paroisse de Sonvilier à 14h. Bienvenue à toutes et à tous de Sonvilier ou d'ailleurs, jeunes et moins jeunes.

| l'équipe d'animation

## COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



### Avis à la population



L'Exécutif communal souhaite que la personne qui a reculé dans le molok installé sur la place du village mercredi 30 janvier prenne immédiatement contact avec l'administration communale.

Nous regrettons fortement que cette dernière ne se soit pas annoncée spontanément. Il est en effet toujours plus agréable de ne pas être retrouvé à son insu par dénonciation.

A bon entendeur!

| cm

## COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



### Après la neige, protège-toit !...

Suite aux fortes chutes de neige, des congères peuvent se former sur les toits et des glaçons apparaître ici et là le long des chéneaux. Autrement dit, le danger guette en cas de réchauffement subit. Cette situation ne doit laisser personne de glace.

Les propriétaires sont ainsi priés de surveiller avec une attention toute particulière le toit de leur immeuble. Ils ont l'obligation de prendre les mesures de précaution nécessaires pour éviter que des passants ou des véhicules ne soient mis en danger.

Ils sont également appelés à déneiger de manière régulière

leurs trottoirs pour garantir la sécurité de tous. La Municipalité assure à bien plaire le déneigement de certains trottoirs qui appartiennent à des privés, en particulier le long de la grand-rue. Mais, ce service offert par la collectivité

ne décharge en rien les propriétaires privés de leurs obligations. Si les mesures prises sont insuffisantes et qu'un accident survient, la responsabilité pourrait incombent au propriétaire concerné.

| cm

### Nonagénaire

Le 1<sup>er</sup> février dernier, le conseiller municipal Marcel Gilomen et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue des Fontenayes 28 pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de Serafino Costanza. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

## PAROISSE DE LA FERRIÈRE

### Un premier culte réussi

Dans le cadre du Syndicat d'Erguël regroupant les paroisses réformées du Vallon, de Sonceboz à La Ferrière, il incombait à cette dernière d'organiser le premier culte « Hé! Sens » 2019 et de recevoir les fidèles des huit paroisses concernées. Tâche dont elle s'est acquittée avec brio.

Merci aux organisateurs de nous avoir reçu si chaleureusement dans une ambiance de sincère fraternité.

Merci à la fanfare du lieu qui a agrémenté ce moment de partage et à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée.

Un bel exemple à suivre et à renouveler, car nos paroisses en ont besoin.



Nous avons passé dimanche dernier un beau moment de partage

L'organisation d'une telle journée n'est pas possible sans de nombreux visages

Auxquels la paroisse de La Ferrière souhaite rendre hommage :

Que ce soit par le parking, préparations et rangements de la salle,

La confection de soupes, légumes, gâteaux ou autres régals,

Votre participation active à cette belle célébration

Ou juste votre simple présence à cette communion

Merci de tout cœur de votre dévouement

Nous vous sommes très reconnaissants

Merci aussi à la fanfare pour la musique

A la présence du Chariot Magique

Ainsi qu'aux deux dames « grimeuses »

Qui étaient bien plus que talentueuses!

Merci à tous d'avoir joué l'jeu!

Pour que ce dimanche soit riche et joyeux!

| paroisse de la Ferrière | ao

## SAINT-IMIER – VOTATIONS MUNICIPALES DU 10 FÉVRIER 2019

### Oui à un projet novateur d'envergure et à des Services techniques performants

Saint-Imier, terre d'énergies, reste à la pointe et peut devenir un véritable modèle pour la transition énergétique et la réduction du CO<sub>2</sub>.

Bientôt, notre cité disposera non seulement d'une précieuse – et presque inépuisable – ressource en eau avec le Puits profond des Sauges en cours d'achèvement, mais également d'une véritable ressource énergétique en tirant profit de la chaleur de cette même eau. Grâce au projet soumis au peuple, l'Hôpital, La Roseraie et l'ancien asile seront chauffés sans émission de CO<sub>2</sub>.

Il s'agit d'un modèle à suivre, et même tout à fait remarquable au niveau national. Des centaines de milliers de litres de mazout ne seront plus achetées dans des pays peu respectueux des droits de l'homme (et particulièrement des femmes) et l'argent nécessaire pour chauffer ces immeubles restera ici, avec les emplois connexes (infrastructures, entretien, surveillance). Ce projet pilote pourra être suivi d'extensions au centre de Saint-Imier, grâce aux conduites et réservoirs rénovés dans le cadre de la nouvelle

adduction d'eau. C'est véritablement un projet d'avenir.

Saint-Imier dispose de Services techniques performants, assurant des besoins vitaux à des coûts largement concurrentiels. Ceux-ci offrent également des emplois qualifiés à Saint-Imier, et contribuent à la bonne santé financière de la commune.

Une bonne exploitation exige des locaux adaptés. Le projet présenté répond à ces exigences, et permettra d'assainir la porte d'entrée Est de Saint-Imier (secteur de la gare et des anciens abattoirs) promise à un

beau renouveau, dans l'élan du projet d'hôtel annoncé récemment.

Ces deux projets, proches de l'ancien asile et des anciens abattoirs, témoignent aussi de la volonté de revaloriser les bâtiments communaux que l'on ne peut laisser à l'abandon, et pour lesquels il faut trouver des solutions.

ARC – Alternative régionale et communale recommande de voter OUI aux deux projets communaux soumis au peuple: chauffage à distance « Santé » et Nouvel entrepôt pour les services techniques.

# Procès-verbal du Conseil général de Tramelan

## Séance ordinaire tenue le 28 janvier 2019 dès 19h 30 à l'auditorium du CIP

Présidence : conformément à l'art. 2, al. 3, du Règlement du Conseil général, la présidence provisoire est assurée par le doyen d'âge, Daniel Chaignat, Groupe Débat.  
Secrétaire du procès-verbal : Hervé Gullotti, chancelier municipal.

Daniel Chaignat, président provisoire, prononce le discours suivant: « Bienvenue à vous citoyens de la commune qui assistez à cette première séance du législatif. Bienvenue à vous membres du Conseil général. Salutations également à Madame et Messieurs de la presse régionale. Je note et salue la présence des représentants du Conseil municipal, Monsieur le maire, Augsburg Philippe, Karine Voumard, Mathieu Chaignat, André Ducommun, Christophe Gagnebin, Pierre Sommer. Nos salutations et pensées vont aussi à Carine Bassin qui est excusée. Au nom de tous les membres du Conseil général, je prie le secrétaire municipal de transmettre à Carine Bassin nos vœux de prompt et complet rétablissement. Dans les années 70, je participais au Conseil général à la halle de gymnastique de Tramelan/sus comme plus jeune conseiller du législatif tramelot. Aujourd'hui on me demande d'ouvrir la première séance de cette législature en tant que doyen de cette assemblée. Si c'est un plaisir, je constate que le temps a notamment creusé des rides sur mon visage mais aussi bien ridé les objectifs politiques de cette époque. Dans les années 70, les plébiscites sur l'avenir constitutionnel du Jura des 7 districts occupaient la rue et la tête de tous et les bras de quelques-uns: Le village était partagé, l'ambiance était plus que tendue. Mais à Tramelan, personne n'a proposé de couper la commune en 2! Mise à part la question jurassienne, toutes les intentions politiques tendaient à cette époque vers la croissance, le progrès avec des majuscules: il fallait développer les infrastructures, on rêvait d'une patinoire – il fallait étendre les nouveaux quartiers d'habitation, augmenter la population, assurer la mobilité et le parcage de l'automobile. Aujourd'hui, la croissance telle que nous l'avons vécue et soutenue ne peut plus être un objectif. Alors que nous rêvions et souhaitions à tous le même niveau de développement que nous, on constate aujourd'hui que cet objectif n'est pas applicable aux 7 milliards d'êtres humains de la planète. On ne peut plus rêver que tout le monde vive comme nous! Une nouvelle réflexion doit donc imprégner la politique à tous les niveaux: le progrès rêvé des années 70 n'est plus aujourd'hui du progrès. Et cette réflexion touche aussi les sujets de la vie communale. Merci Mesdames et Messieurs de vous engager pour notre village en espérant une politique locale qui participe au rêve du maintien de notre petite planète bleue - loin des rêves des années 70. Si on ne peut plus déridier mon visage, on peut déridier les objectifs politiques. »

Le président provisoire donne connaissance de l'ordre du jour :

1. Appel
2. Présentation des groupes
3. Désignation de deux scrutateurs(trices) provisoires
4. Election du(de la) président(e)
5. Formation du bureau
6. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018
7. Réponses aux interpellations présentées en séance du 24 septembre 2018 et du 12 novembre 2018

### I. Décisions

8. Nomination des membres des commissions permanentes du Conseil général
9. Fixation de l'amende pour absence non excusée (article 18, al. 2, du règlement du Conseil général)
10. Fixation
  - a. de l'indemnité de base pour chaque groupe
  - b. de l'indemnité par membre du Conseil général
11. Zurich Arena, demande d'un crédit d'engagement de 180 000 francs TTC pour un nouveau ring
12. Motion de Mathieu Chaignat, Groupe Débat, intitulée « Objectifs de la politique forestière communale »
13. Motion de Jérémie Liechti, UDC, et de Pierre-Yves Emery, PS, intitulée « Sécurisons l'intersection rue de la Gare et Grand-Rue 105 avant qu'il ne soit trop tard »
14. Commission non permanente « Pour une dynamisation du village », remplacement d'un membre
15. Rapport 2018 de la commission de gestion

### II. Projets en cours du Conseil municipal

16. Informations

### III. Divers

17. Résolutions
18. Motions – postulats
19. Interpellations
20. Petites questions
21. Correspondance au Conseil général
22. Crédit d'engagement de 2 078 490 fr. 20 TTC destiné à la réfection de la Rue Virgile-Rossel, décompte final
23. Crédit d'engagement de 321 542 fr. 25 TTC destiné au remplacement de la conduite principale d'eau potable au Chemin des Combes, décompte final
24. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité sans modification.

#### 1. Appel

L'appel auquel procède Hervé Gullotti, secrétaire du procès-verbal, fait constater la présence de 35 conseillers généraux sur 37.

La majorité absolue est fixée à 18.

Wilfrid Geremia, Groupe Débat, est attendu avec du retard.

*Est excusé:*  
Ramseyer Frank  
PS

Les membres du Conseil municipal sont tous présents, à l'exception de Carine Bassin, excusée.

#### 2. Présentation des groupes

Se référant à la liste des membres du Conseil général, le président provisoire donne connaissance de la composition des groupes, selon l'article 3, al. 2, du règlement du Conseil général, qui est la suivante:

- Groupe UDC (Union Démocratique du Centre; 6 membres)
- Groupe PLR (Parti Libéral-Radical; 7 membres)
- Groupe PS (Parti Socialiste; 13 membres)
- Groupe Débat (Groupe Débat: 8 membres)
- Groupe PEV (PEV: 3 membres)

#### 3. Désignation de 2 scrutateurs provisoires

Conformément à l'article 2, al. 3, du règlement du Conseil général, le président provisoire nomme deux scrutateurs provisoires: Marc Sifringer, PS, et Beat Scheidegger, UDC.

#### 4. Election du président

Par son porte-parole Marc Sifringer, la fraction PS propose de nommer Thierry Gagnebin, PS, en qualité de président pour l'année 2019.

Au vote, le Conseil général, à l'unanimité, décide de nom-

mer Thierry Gagnebin, PS, en qualité de président du Conseil général pour l'année 2019.

Daniel Chaignat, Groupe Débat, félicite le président élu et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa tâche. Il cède la place à la présidence nouvellement désignée.

Thierry Gagnebin, PS, président, déclare ce qui suit: « Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, les représentants de la presse et le public, nombreux ce soir, je vous souhaite la bienvenue. Je tiens tout d'abord à saluer les nouvelles et nouveaux élus, conseillers municipaux et généraux, et les remercie de s'engager ainsi pour le bien de notre collectivité.

Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez et espère apporter toute la sérénité voulue afin de permettre un débat constructif et respectueux durant cette 1<sup>re</sup> année de la 18<sup>e</sup> législature. De nombreux défis nous attendent ces prochaines années. Défendre et pérenniser les intérêts de notre commune et de notre région. Imaginer et dessiner notre commune et nos infrastructures en tenant compte de l'évolution de notre environnement et des changements de réglementations, de la démographie, des défis énergétiques, des investissements technologiques et de la numérisation du monde professionnel avec toujours en filigrane la maîtrise des finances. Il n'est pas aisé de choisir entre ce que l'on veut et ce que l'on peut, il s'agit alors parfois de faire des concessions, de revoir ou reporter certaines ambitions. Tramelan a toujours fait preuve d'innovation, de créativité tout en s'adaptant au contexte du moment, et je suis certain que vous ne manquerez pas de poursuivre durant les quatre prochaines années sur cette voie. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une agréable séance. »

Circule une liste sur laquelle les conseillers généraux sont priés d'inscrire leur adresse courriel. Pour les prochaines séances, en effet, les messages ne seront plus envoyés sous la forme papier mais disponibles sur le site internet de la commune [www.tramelan.ch](http://www.tramelan.ch), indique le président.

#### 5. Formation du bureau

Le président rappelle la composition du bureau: trois membres du PS, deux membres du Groupe Débat, un membre du PLR et un membre de l'UDC.

Etant donné la modification du tournus établi en 1992 pour la circonstance, le président propose la nouvelle rocade suivante:

- 2019: PS
- 2020: UDC
- 2021: Groupe Débat
- 2022: PLR

Les membres du Conseil général approuvent à l'unanimité le nouveau tournus.

– Election du premier vice-président

Georges Juillard, UDC, propose Beat Scheidegger, UDC, qui est élu à l'unanimité.

– Election du deuxième vice-président

Emmanuel Contesse, Groupe Débat, propose Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, qui est élu à l'unanimité.

– Election du secrétaire

Marc Sifringer, PS, propose Marc Nussbaumer, PS, qui est élu à l'unanimité.

– Election du secrétaire adjoint

Emmanuel Contesse, Groupe Débat, propose Wilfrid Geremia, Groupe Débat, qui est élu à l'unanimité.

– Election de deux scrutateurs

Marc Sifringer, PS, propose François Zeller, PS, et Sébastien Wyss, PLR, propose Raphaël Maire, PLR, qui sont élus à l'unanimité.

#### 6. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018 est accepté à l'unanimité.

#### 7. Réponses aux interpellations présentées en séance du 28 septembre 2018 et du 12 novembre 2019

##### Marc Sifringer, PS (Entretien de la Loge de la Chau)

Pierre Sommer, CM: La commission agricole a fait les mêmes constatations lors de sa tournée annuelle des pâturages du 29 août 2018. Elle est largement d'avis qu'il faut professionnaliser les tâches de conciergerie à la Loge de la Chau. Force est de constater que l'affectation de ce bâtiment est de moins en moins agricole. Au vu du nombre de locations enregistrées, il est jugé nécessaire de mettre l'accent sur l'hygiène, l'ordre et la propreté des locaux. L'image de la commune de Tramelan en dépend! Suite à la démission de Manfred Bangarter pour la fin de l'année et au renoncement de Pierre Sommer à assumer l'ensemble des tâches de conciergerie, la commission propose l'engagement d'un seul et unique conciergerie à partir de 2019. Celui-ci sera chargé d'entretenir le bâtiment et les alentours, de gérer la prise et la reddition des locaux, d'assurer les tâches liées à l'hivernage des engins agricoles et de gérer la mise à disposition des tables pour les manifestations qui

se déroulent au village. Un grand nettoyage de printemps sera effectué au début du mois d'avril 2019. La décoration intérieure sera également refaite sous l'œil avisé d'une experte.

L'interpellateur se déclare « satisfait ».

##### Raphaël Maire, PLR (Plantation par le PLR d'arbres fruitiers à la Place de la Violette)

Christophe Gagnebin, CM: Le Conseil municipal n'a pas d'objection à la demande de l'interpellateur et formule une seule condition, à savoir que le choix se porte sur des espèces indigènes dont les essences restent à définir avec la Municipalité. Ces espèces pourraient être des espèces qui ont disparu dans nos régions.

L'interpellateur se déclare « satisfait ».

##### Loïc Châtelain, PS (Coûts de location de la salle de La Marelle)

Pierre Sommer, CM: Le Conseil municipal a accepté de réviser le tarif de facturation de la Marelle (valable dès 2016) pour les raisons suivantes:

1. s'aligner sur les prix de location pratiqués dans les autres salles régionales
2. financer les investissements futurs (éclairage LED, normes de sécurité AIB, nouvelles chaises et remplacement du lave-vaisselle entre autres).

Comparativement à l'offre proposée ailleurs, la Marelle répond à un standard bien plus élevé et ceci à un prix défiant toute concurrence. Ainsi le prix de location de la salle pour un jour est passé de 330 francs à 500 francs pour les Tramelots et de 660 francs à 1000 francs pour les externes. De plus, une réduction de 50 % est à présent accordée aux organisateurs de manifestations à but non-lucratif. Dans le cas du FCTT, la facture relative au repas de soutien du 3 février 2018 s'est montée à 1065 fr. 15. Elle s'articule comme suit:

- Salle de spectacle, 1 jour: 500 fr.
- Cuisine, 1 jour: 100 fr.
- Service de piquet, 1 jour: 30 fr.
- Consommation électrique: 191 fr. 65
- Location de couverts pour 400 personnes: 200 fr.
- Location de verres pour 200 personnes: 30 fr.
- Matériel manquant à la reddition: 13 fr. 50

Ce montant n'est pas jugé excessif. A Saignelégier, le FCTT aurait dû déboursier plus de 3000 francs pour l'utilisation de la Halle du Marché-Concours (sources: [www.halle-marche-concours.ch](http://www.halle-marche-concours.ch)).

Le président constate que Loïc Châtelain, PS, ne siège plus au Conseil général.



## I. Décisions

### 8. Nomination des membres des commissions permanentes du Conseil général

Le président rappelle le contenu du message relatif à cet objet.

Sur proposition du président, le Conseil général accepte de procéder à la nomination des membres des commissions permanentes, par un lever de main, en bloc, commission par commission et non pas individuellement.

Se référant aux propositions écrites des groupes, dont le président donne connaissance, le Conseil général nomme les membres des commissions permanentes du Législatif, commission par commission, conformément à la liste des commissions figurant en annexe au présent procès-verbal, dont elle fait partie intégrante.

Remarque: Wilfrid Geremia, Groupe Débat, arrive en séance du Conseil général à 20 h. La majorité absolue passe à 19.

### 9. Fixation de l'amende pour absence non excusée (art. 18, al. 2, du règlement du Conseil général)

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président se réfère au contenu du règlement du Conseil général en la matière et propose son application.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La discussion n'étant pas demandé, le président cède la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leurs porte-parole respectifs, l'ensemble des groupes accepte la proposition de fixer l'amende pour absence non excusée à 20 francs.

Au vote, le Conseil général, à l'unanimité, décide de fixer le montant de l'amende pour absence non excusée à 20 francs pour la présente législature, conformément à l'article 18, al. 2, du règlement du Conseil général.

### 10. Fixation

- a) de l'indemnité pour chaque groupe
- b) de l'indemnité par membre du Conseil général

(Article 50 du règlement du Conseil général)

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président rappelle que les indemnités étaient fixées comme suit durant la dernière législature:

- a) Indemnité de base pour chaque groupe: 200 fr.
- b) Indemnité par membre du Conseil général: 25 fr.

Marc Sifringer, PS, rappelle que les fractions doivent s'exprimer en premier selon le nouveau règlement du Conseil général. Il rappelle aussi que les intervenants doivent se lever.

Par leurs porte-parole respectifs, l'ensemble des groupes accepte la proposition.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président fait procéder au vote.

Au vote, le Conseil général, à l'unanimité, décide de maintenir le montant de l'indemnité de base pour chaque groupe à 200.- et l'indemnité par membre du Conseil général à 25 francs.

### 11. Zurich Arena, demande d'un crédit d'engagement de 180000 francs TTC pour un nouveau ring

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, fait la déclaration suivante: « Monsieur le Président, Mesdames Messieurs, la commission des bâtiments publics a étudié ce dossier suite à une demande du HCT et aux prescriptions de la Ligue nationale. Actuellement, cinq rings sont homologués en Suisse et fabriqués par trois sociétés. La commission les a reçues et a visité des installations au Locle, à La Chaux-de-Fonds, à Saint-Imier et à Porrentruy. L'offre de la société La Pati SA a séduit. La commission a demandé aux trois

sociétés la possibilité d'acquérir des rings d'occasion, ce qui n'a pas été le cas au début des tractations. Entre-temps, La Pati a été mandatée pour installer un ring pour le match Langnau - Berne à Berne le 18 décembre 2018. Ce ring a été démonté la deuxième semaine de janvier. Ce ring était neuf au moment de sa pose à Berne. Il est adaptable à la patinoire de Tramelan. Quant au montant de l'offre, on est passé de 164000 francs à 180000 francs parce qu'aucune société ne veut reprendre le ring actuel et il faudra le démontrer. Les patinoires voisines seront approchées pour éventuellement le reprendre. Le Conseil du Jura bernois a pour sa part basé sa subvention sur l'offre la plus chère. Dans l'intervalle, La Pati a formulé son offre à un montant inférieur, donc la subvention a baissé également. Je vous recommande l'acceptation de ce projet.

Philippe Augsburger, maire, donne des précisions au sujet des paiements du Hockey Club Tramelan (HCT) et d'éventuels arriérés. Le HCT s'est acquitté d'une « dette » de 20000 francs, entre guillemets. Cela porte à croire que tout ou presque est réglé. Il ne subsiste qu'un litige sur une facture impayée encore. Un arrangement sera certainement trouvé à ce sujet. M. le maire voulait apporter la précision qui pourrait avoir une incidence sur le vote à venir.

Le président passe ensuite la parole aux rapporteurs de groupe pour une éventuelle déclaration de principe ou une prise de position d'intérêt général.

Ismaël Favre, PS, déclare que sa fraction laisse la liberté de vote, suite à des avis partagés.

Par la voix de Pierre-Alain Basso, le Groupe Débat accepte la dépense.

Elvis Lehmann, PLR, annonce que sa fraction accepte le crédit d'engagement.

Pierre von Allmen indique que la fraction UDC est favorable à la demande de crédit.

Valérie Oppliger, PEV, déclare sa fraction également favorable.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Emmanuel Contesse, Groupe Débat, rend attentif au fait que le Service des sports fasse attention à bien répercuter les coûts sur les différents clubs sportifs. La commune soutient le sport mais doit répercuter de manière régulière la dépense sur l'ensemble des clubs.

Sébastien Wyss, PLR, revient sur une remarque figurant dans les documents reçus de la part du Service financier, et indirectement de Raphaël Chappuis, concernant une société qui a de la peine à payer sa dette. Il se réjouit que Philippe Augsburger, maire, ait clarifié les choses. Ce type de remarque, qui a paru dans la presse régionale, péjore l'image des clubs. Pour la société, les sponsors et les membres, ce genre de remarques est à éviter dans des documents officiels et ne regarde personne.

Ismaël Favre, PS, se réjouit que les finances du HCT se portent mieux et demande si le HCT peut participer au financement du ring, même de manière symbolique.

Philippe Augsburger, maire, dit que la Municipalité peut entrer en matière sur une telle négociation.

Cristian Hasler PS, demande des éclaircissements sur différents points. Il rappelle que l'on ne démonte plus les barrières depuis quelques années et s'interroge sur la poursuite de cette pratique avec le nouveau ring. Ne serait-ce pas plus judicieux d'envisager le démontage pour obtenir une utilisation multiple de ces locaux? C. Hasler se souvient aussi que lors de la discussion de cet objet en commission des finances, il a été fait mention d'un arriéré conséquent depuis plusieurs années. Le HCT a-t-il payé la facture 2018-2019 qu'il était censé payer et le litige est-il toujours en cours?

Philippe Augsburger, maire, répond que la réalité correspond à ce qui vient d'être dit.

André Ducommun, CM, revient sur le démontage du ring. Vu le travail que cela donne, le risque de détérioration et la place de stockage que ce matériel prend, le ring va rester en place. Il ne sera pas démonté systématiquement en fin de saison. A. Ducommun ne rejette pas l'idée

de répercuter les coûts sur la tarification de location.

Audrey Châtelain, PS, estime qu'il serait opportun de reporter une partie des coûts sur les sociétés qui louent ces infrastructures. Elle se demande pourquoi la commission des sports n'a pas été consultée dans ce dossier. D'autres communes ont-elles été approchées pour participer à l'effort financier puisque leurs citoyens utilisent l'infrastructure, interrogée-t-elle encore.

André Ducommun, CM, indique que les charges induites seront couvertes par le budget du service des sports. La tarification de la location de la patinoire sera revue de sorte à ce que l'ensemble des utilisateurs participent aux charges. Concernant la commission des sports et son implication dans la préparation du projet, A. Ducommun dit que ce ring fait partie du bâtiment. Ce matériel est standard, identique d'un fournisseur à l'autre. Selon lui, seule la commission des bâtiments devait être saisie du dossier. Quant à une démarche auprès des communes voisines, A. Ducommun dit que la situation de Tramelan fait que la commune se retrouve souvent seule à couvrir les frais de ses infrastructures. Il n'exclut toutefois pas d'approcher des communes voisines pour d'autres projets.

François Zeller, PS, relève qu'il y a un aspect essentiellement de sécurité sur ce projet qui touche les clubs utilisateurs de la patinoire mais aussi le public et les écoles.

A la suite de ce qui a été dit par le Conseil municipal au sujet du maintien de principe du ring toute l'année, Cristian Hasler, PS, craint que la patinoire ne devienne qu'un bâtiment d'usage hivernal. En effet, répercuter les coûts de démontage éventuel en été sur les utilisateurs ferait grimper la location et les pénaliserait. C. Hasler s'oppose à cette politique car la patinoire est un bâtiment public qui doit être offert à tous au même prix en toutes saisons. Il faudrait donc répartir les coûts entre les sports d'hiver et les sports d'été.

André Ducommun, CM, répond qu'il y a déjà des activités estivales qui se déroulent malgré le ring (jardin de circulation de la police cantonale, unihockey, etc.). Le démontage du ring ne survient que sporadiquement, tous les 5 à 10 ans.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote de l'objet en rappelant l'énoncé de la décision proposée.

Au vote, le Conseil général accepte le crédit d'engagement de 180000 francs TTC destiné à l'acquisition d'un ring pour la Zurich Arena par 27 voix favorables, 3 voix défavorables et 6 abstentions.

### 12. Motion de Mathieu Chaignat, Groupe Débat, intitulée « Objectifs de la politique forestière communale »

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Etant donné que le motionnaire a entre-temps rejoint le Conseil municipal, le président propose de nommer au sein du Groupe Débat un membre qui porte la motion.

Le Conseil général approuve la procédure à l'unanimité.

Par la voix de Daniel Chaignat, le Groupe Débat propose Emmanuel Contesse.

Le président passe ensuite la parole au Conseil municipal.

Pierre Sommer s'en tient au message.

Le président passe alors la parole à E. Contesse. Ce dernier développe deux arguments principaux plaidant en faveur de la motion. L'Entreprise Forêts domaniales (EFD) du canton de Berne est une SA qui possède énormément de forêts et doit être rentable. Elle peut entrer en conflit avec le propriétaire des forêts, le canton, sous couvert de rentabilité, lorsque l'entreprise domaniale refuse par exemple de mettre à disposition des parcelles ou de participer à des financements de dessertes forestières! Dans la région, on a fondé une SA, on lui a livré la gestion du patrimoine forestier communal sans consulter le Conseil général de Tramelan, rappelle-t-il. Fixer des grandes lignes générales semble dès lors essentiel pour le Groupe Débat. Du côté gauche de l'hémicycle, la philosophie est de ne pas laisser trop légiférer et du côté droit, c'est de garder une mainmise sur le patrimoine de la commune qui forme une partie de l'identité communale. Il ne s'agit pas de bloquer le fonctionnement de la SA, mais de fixer un certain nombre de garde-fous.

Le président constate donc que la motion est maintenue.

Le président passe la parole aux rapporteurs de groupe pour une éventuelle déclaration de principe ou une prise de position d'intérêt général.

Beat Scheidegger informe que l'UDC va rejeter la motion. Il y a assez de garde-fous, selon le message qu'a donné le Conseil municipal. En tant qu'agriculteur, il a des réseaux écologiques. Les agriculteurs font beaucoup d'efforts. B. Scheidegger appelle aussi à faire confiance à Valforêt. Les agriculteurs font de grands efforts, martèle-t-il. L'orateur, sensible à l'écologie, ne veut pas que l'on légifère trop. La fraction UDC rejette la motion.

Daniel Chaignat, Groupe Débat, intervient en rappelant à B. Scheidegger que la discussion n'est pas encore ouverte. Il s'agit de la recommandation de vote des fractions. Dans le même temps, D. Chaignat indique que le Groupe Débat préavis favorablement le texte.

Par leurs porte-parole respectifs, les fractions PLR, PS et PEV rejettent la motion.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Daniel Chaignat, Groupe Débat, ne remet pas en question le fait que les législations fédérale et cantonale coiffent le tout. Mais il estime que si le Conseil général veut exploiter un secteur particulier de la commune selon des dispositions spéciales, ce n'est ni la législation fédérale ni la législation cantonale qui entrent en jeu mais bel et bien des prescriptions communales. Pour cela, un acte législatif est nécessaire.

Selon Emmanuel Contesse, Groupe Débat, B. Scheidegger sous-entendait que « l'écolo des Reussilles » voulait mettre en réserve toutes les forêts communales. Ce n'est pas du tout le propos. La problématique de la SA peut être exactement la même que cela soit pour la constitution de dessertes forestières, pour les méthodes d'exploitation, pour la commercialisation du bois, notamment. Son discours n'est pas écologique. Il s'agit de garder un minimum la mainmise sur les forêts. Cela n'a donc rien à voir avec l'agriculture ni l'écologie.

Cristian Hasler, PS, soulève un problème de fonctionnement. Les forêts nous appartiennent, dit-il. La législation que le



Conseil municipal présente est correcte dans le sens où elle déploie des obligations. Valforêt a reçu un mandat d'entretien de ces forêts. Il faut donner un signal fort à Valforêt selon lequel il faut respecter stricto sensu la législation. La commune ne pourra pas se cacher derrière le mandat donné à Valforêt en cas de pépins; elle reste responsable de ses forêts.

Beat Scheidegger, UDC, rappelle sa confiance en Valforêt SA. Dans le Conseil d'administration, la commune est représentée par un membre. C'est à lui que revient cette tâche de défense de nos forêts. Il insiste sur le fait qu'il ne suffit pas de décider de grands projets, mais il faut aussi les contrôler et adopter un suivi.

François Zeller, PS, a noté une planification 2011-2029 dans le message du Conseil municipal. Il se demande si celle-ci a été officiellement transmise à Valforêt SA dans le cadre d'un contrat.

Pierre Sommer, CM, répond par la positive. Cette transmission a été faite dans le cadre d'un contrat. Si la commune veut effectuer des tâches spéciales, on peut le faire par facturation.

Olivier Gerber, Groupe Débat, s'étonne que le préavis de la commission agricole ne figure pas dans le message, qui a approuvé le contenu de la motion.

Daniel Chaignat, Groupe Débat, dresse l'historique du projet et rappelle son mécontentement par rapport à la manière dont le projet a été mené. Il évoque ensuite une rencontre avec le garde-forestier. Ce dernier a bien précisé à D. Chaignat qu'il suit les mandats que la commune lui donne. Or il n'y a pas d'actes législatifs adoptés depuis lors donc pas de mandats transmis au garde-forestier. D'où l'idée de la motion pour que la commune donne ce mandat. Le secrétaire communal a confirmé qu'il n'y a pas de législation communale sur la forêt.

Pierre Sommer, CM, rappelle que Valforêt fonctionne avec des statuts. Ceux-ci stipulent qu'il y a l'exploitation économique et l'exploitation de sarclage. Il insiste sur le fait qu'il y a des statuts.

Emmanuel Contesse, Groupe Débat, juge excellent le travail du garde-forestier. Ce n'est pas une question de personne. Il faut réfléchir à plus long terme. Que se passera-t-il quand un nouveau garde-forestier nommé par le conseil d'administration entrera en fonction? Le transfert des triages forestiers à une SA est une nouveauté. On ne sait pas comment cela va évoluer. Comme commune pilote, il vaut la peine de réfléchir comment se préserver d'écueils à venir.

Vital Gerber, Groupe Débat, est conscient qu'il y a des statuts. Dans ces statuts, il est prévu que la SA agisse en fonction d'un contrat de prestations fourni par la commune. La question pour le moment est de se demander si l'on veut dire quelque chose sur l'avenir de nos forêts en collaboration avec les différents acteurs. Il ne s'agit pas de méfiance face à Valforêt. Le Groupe Débat est par ailleurs conscient de la valeur du travail des agriculteurs.

Beat Scheidegger, UDC, rappelle qu'il avait la responsabilité des pâturages et des forêts lorsqu'il siégeait au Conseil municipal. Quand il y a un plan de quartier, il y a toujours des mesures de compensation. Il ne faut pas avoir peur de la gestion des forêts par Valforêt SA. Il sillonne les pâturages: le rajeunissement est là, des îlots

ont été créés. Des contraintes et des lois, on en a assez. C'est aux représentants communaux au conseil d'administration de prendre leurs responsabilités.

Audrey Châtelain, PS, pose concrètement la question de savoir si un contrat entre Tramelan et Valforêt SA a été passé qui englobe le mandat de respecter la planification sylvicole 2011-2029.

Pierre Sommer, CM, fait l'historique du problème. Les anciens ont une petite mémoire, lance-t-il. Le canton a décidé de ne plus fournir de prestations pour les forêts. Il a fallu créer une solution pour combler le vide. P. Sommer regrette au passage que la commune de Reconvilier n'ait pas voulu s'associer. Il ajoute encore que le contrat a été fait par la prise d'actions (150 actions à 100 francs) qui a été discutée au Conseil général.

Cristian Hasler, PS, résume les propos de P. Sommer en constatant qu'il n'y a pas de contrat de prestations entre la commune de Tramelan et Valforêt SA.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote de l'objet en rappelant l'énoncé de la décision proposée.

Au vote, le Conseil général accepte par 15 voix favorables, 13 voix défavorables et 7 abstentions le contenu de la motion de Mathieu Chaignat, Groupe Débat, intitulée « Objectifs de la politique forestière communale ».

#### 13. Motion de Jérémie Liechti, UDC, et de Pierre-Yves Emery, PS, intitulée « Sécurisons l'intersection rue de la Gare et Grand-Rue 105 avant qu'il ne soit trop tard »

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Etant donné que les motionnaires ont entre-temps quitté le Conseil général, le président propose que chaque parti désigne un membre qui porte la motion. Personne ne se propose. Le président en prend acte.

Le président passe ensuite la parole au Conseil municipal

Philippe Augsburg, maire, veut rassurer les motionnaires. La Municipalité est allée sur place avec l'Office des Ponts et Chaussées. La solution préconisée par la motion n'est pas la bonne. Des solutions vont être prises avec la société immobilière qui représentait le propriétaire pour favoriser la sécurité (trottoir réaménagé, places de parc déplacées).

Le président passe ensuite la parole aux rapporteurs de groupe pour une éventuelle déclaration de principe ou une prise de position d'intérêt général.

Les fractions UDC, PLR, PEV et le Groupe Débat rejettent le contenu de la motion.

Vincent Vaucher, PS, informe que sa fraction laisse la liberté de vote.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote de l'objet en rappelant l'énoncé de la décision proposée.

Au vote, le Conseil général rejette le contenu de la motion de Jérémie Liechti, UDC, et de Pierre-Yves Emery, PS, intitulée « Sécurisons l'intersection rue de la Gare et Grand-Rue 105 avant qu'il ne soit trop



tard » par 29 voix, quatre voix favorables à la motion et deux abstentions.

#### 14. Commission non permanente « Pour une dynamisation du village, remplacement d'un membre »

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole à la fraction PLR.

Se référant à la proposition présentée par la fraction PLR, le Conseil général nomme Raphaël Maire, PLR, en qualité de membre de la commission non permanente « Pour une dynamisation du village » avec effet immédiat, en remplacement de Loïc Chiquet, PLR, démissionnaire.

#### 15. Rapport 2018 de la commission de gestion

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au président de la commission de gestion, Wilfrid Geremia, Groupe Débat, durant la période précédente.

Le président de la commission de gestion résume le rapport et en tire les lignes de force.

La focale a surtout été mise sur la protection des données et sa surveillance. En conclusion, la commission de gestion préconise la mise sur le site internet du registre communal des données (inventaire).

Il remercie en finalité les personnes et le personnel communal qui ont collaboré à l'établissement de ce rapport.

Le président passe la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leurs porte-parole respectifs, tous les groupes recommandant l'acceptation du rapport, avec remerciements.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe le document au vote.

Au vote, le Conseil général, à la grande majorité, accepte le rapport 2018 de la commission de gestion tel que proposé.

## II. Projets en cours du Conseil municipal

#### 16. Informations

Les membres du Conseil municipal donnent les informations suivantes:

Philippe Augsburg, maire, informe sur l'accident survenu le

15 janvier dernier qui a fait trois victimes, C. Bassin, P. Sommer et le chancelier. M<sup>me</sup> Bassin a fait preuve d'un admirable courage et d'un optimisme à toutes épreuves. Elle force l'admiration. Ph. Augsburg cite ensuite une maxime tirée de son profil WhatsApp: « S'inquiéter n'effacera pas les problèmes de demain. Cela ne fait qu'enlever la paix d'aujourd'hui. » Il annonce également que différentes tâches incombant au dicastère de C. Bassin ont été réparties entre les membres du Conseil municipal. En conclusion, Ph. Augsburg appelle à soutenir C. Bassin, elle et sa famille.

Le 2<sup>e</sup> point évoqué par Ph. Augsburg est une information au sujet du photovoltaïque. Il relève le travail initié depuis fort longtemps, avec un calendrier ambitieux si le Conseil général et le corps électoral donnent leur aval. 83 souscripteurs sont recensés pour 741 000 francs. Les contrats de prêt ont été envoyés aux souscripteurs qui ont jusqu'à fin février pour s'exécuter.

Mathieu Chaignat, CM, présente une courbe de l'exploitation de la carrière. La baisse importante de l'exploitation (volume extrait) est due à la fin de la construction de l'A16. Le remblaiement a été quant à lui plus important en 2018 que les années précédentes. Les chiffres 2018 sont du jamais vu depuis les années 80. En conséquence, les revenus chutent, regrette-t-il.

Christophe Gagnebin, CM, informe de l'organisation d'une fête de la nuit fin d'été – début d'automne, sur proposition de la commission d'environnement. L'objectif est récréatif, instructif et devrait faire réfléchir sur l'opportunité de procéder à Tramelan à une extinction de l'éclairage public le long des chemins et routes communales sur une période à définir. Aucune décision n'a été prise en l'état. Un groupe de travail environnement – STT a été constitué pour organiser la fête et sensibiliser la population à la vie nocturne. Si des conseillers généraux se sentent appelés à participer, qu'ils s'annoncent.

## III. Divers

#### 17. Résolution

Le président constate qu'aucune résolution n'a été déposée.

#### 18. Motion – postulat

Le président constate qu'aucune motion ni postulat n'a été déposé.

#### 19. Interpellations

Le président constate le dépôt d'une interpellation

port au crédit d'engagement de 2 332 000 francs TTC accordé par le Conseil général le 14 juin 2005, soit un crédit non utilisé de 253 509 fr. 80.

Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, dépose l'interpellation suivante: « Monsieur le président, Mesdames Messieurs. Le conseil des parents, lors d'une dernière séance, a mis en lumière une question intéressante concernant les structures d'accueil durant les vacances scolaires. Partant des constats suivants: plusieurs parents de notre commune ont manifesté de grandes difficultés pour la garde de leurs enfants durant les vacances scolaires. Plusieurs communes de notre région disposent déjà de telles infrastructures. Le canton, lui, encourage la mise en place de structure d'accueil durant les vacances scolaires. Dès lors, la commune de Tramelan réfléchit-elle actuellement de sorte à offrir de telles prestations à ses habitants? Et si oui, sous quel modèle? Modèle communal, modèle de délégation? Il semble évident qu'un tel service pourrait mettre encore plus en valeur notre village et soulager bon nombre de familles. »

#### 20. Petites questions

Le président rappelle que sont autorisées deux questions par conseiller général dans un délai de 30 minutes. Il cède la parole aux membres du Conseil général.

Le président constate qu'il n'y a pas de petites questions.

#### 21. Correspondance au Conseil général

Le président constate qu'aucune correspondance n'a été adressée à l'intention du Conseil général.

#### 22. Crédit d'engagement de 2078 490 fr. 20 TTC destiné à la réfection de la rue Virgile-Rossel, décompte final

Mathieu Chaignat, CM, donne connaissance du contenu du message relatif à cet objet, en relevant que le coût effectif total des travaux s'est élevé à 2 078 490 fr. 20 TTC par rap-

#### 23. Crédit d'engagement de 321 542 fr. 25 TTC destiné au remplacement de la conduite principale d'eau potable au Chemin des Combes, décompte final

Mathieu Chaignat, CM, donne connaissance du contenu du message relatif à cet objet, en relevant que le coût effectif total des travaux s'est élevé à 321 542 fr. 25 TTC par rapport au crédit d'engagement de 318 480 francs TTC accordé par le Conseil général le 26 juin 2017, soit un dépassement de crédit de 3062 fr. 25.

#### 24. Divers

Le président donne connaissance des dates des séances du Conseil général pour l'année 2019:

Lundi 25 mars 2019  
Lundi 24 juin 2019  
Lundi 23 septembre 2019  
Lundi 18 novembre 2019

Le président rappelle la formation aux outils parlementaires. Lors de la dernière législature, le bureau du Conseil général a souhaité la mise sur pied d'une formation liée au fonctionnement d'un Législatif, aux rapports entre un Exécutif et un Législatif, ainsi qu'une explication sur les outils parlementaires à disposition. Le but de la formation est de faciliter le travail parlementaire. Pour information, celle-ci sera organisée le mercredi 8 mai à 19h au CIP. Toutes les conseillères générales et tous les conseillers généraux doivent y prendre part, au même titre qu'à une séance de Législatif. La formation sera ouverte aux membres des autres Législatifs communaux du Jura bernois ainsi qu'à leur Exécutif.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21h20.

## Au nom du Conseil général

Le Président:  
Thierry Gagnebin

Le Secrétaire du procès-verbal:  
Hervé Gullotti

EN SALLES 

AU ROYAL À TAVANNES

**GREEN BOOK :  
SUR LES ROUTES DU SUD**  
VENDREDI 8 FÉVRIER, 20 H  
SAMEDI 9 FÉVRIER, 21 H  
DIMANCHE 10 FÉVRIER, 17 H

de Peter Farrelly, avec Viggo Mortensen, Maheshala Ali. En 1962, un vigile italo-américain nommé Tony Lip est engagé comme chauffeur pour le D' Don Shirley, un célèbre pianiste de jazz qui part en tournée aux Etats-Unis. En français. 12 ans (10 acc.). Durée 2h 10.

**MINUSCULE 2 : LES MANDIBULES  
DU BOUT DU MONDE**  
SAMEDI 9 FÉVRIER, 17 H  
DIMANCHE 10 FÉVRIER, 14 H

de Thomas Szabo et Hélène Giraud. Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite coccinelle se retrouve piégée dans un carton... à destination des Caraïbes ! En français. Dès 6 ans. Durée 1 h 32.

**QUI A TUÉ LADY WINSLEY ?**  
DIMANCHE 10 FÉVRIER, 20 H  
MARDI 12 FÉVRIER, 20 H

de Hiner Saleem, avec Mehmet Kurtulus, Ezgi Mola. Lady Winsley, une romancière américaine, est assassinée sur une petite île turque. Le célèbre inspecteur Fergan arrive d'Istanbul pour mener l'enquête. En VO s.-t. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 30

**DRAGON 3 : LE MONDE CACHÉ**  
MERCREDI 13 FÉVRIER, 17 H

voir ci-contre.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

**DRAGON 3 : LE MONDE CACHÉ**  
VENDREDI 8 FÉVRIER, 18 H  
SAMEDI 9 FÉVRIER, 15 H  
DIMANCHE 10 FÉVRIER, 14 H  
LUNDI 11 FÉVRIER, 16 H  
MARDI 12 FÉVRIER, 16 H

de Dean DeBlois. Ce qui avait commencé comme une amitié improbable entre un jeune Viking et un redoutable dragon Fury Nocturne est devenu une épique trilogie retraçant leurs vies. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1 h 34.

**QU'EST-CE QU'ON A ENCORE  
FAIT AU BON DIEU ?**  
VENDREDI 8 FÉVRIER, 20 H 30  
SAMEDI 9 FÉVRIER, 21 H  
DIMANCHE 10 FÉVRIER, 17 H  
JEUDI 14 FÉVRIER, 18 H

de Philippe de Chauveron, avec Christian Clavier, Chantal Lauby. Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise. Leurs quatre gendres sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 39.

**L'INCROYABLE HISTOIRE DU  
FACTEUR CHEVAL**  
SAMEDI 9 FÉVRIER, 18 H

Reprise.

**IF BEALE STREET COULD TALK**  
DIMANCHE 10 FÉVRIER, 20 H  
LUNDI 11 FÉVRIER, 20 H

de Barry Jenkins, avec Kiki Layne, Stephan James. D'après le roman de James Baldwin. Si Beale Street pouvait parler, elle raconterait à peu près ceci :

Tish, dix-neuf ans, est amoureuse de Fonny, un jeune sculpteur noir. Elle est enceinte et ils sont bien décidés à se marier. En VO s.-t. Durée 1 h 59.

**AGA**  
MARDI 12 FÉVRIER, 20 H

de Milko Lazarov, avec Mikhail Aprsimov, Feodosia Ivanova. Nanook et Sedna, la cinquantaine, sont les derniers de leur peuple. Le couple de Yakoutes vit isolé dans une yourte au milieu des étendues enneigées du nord-est sibérien. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 37.

**ALITA : BATTLE ANGEL**  
MERCREDI 13 FÉVRIER, 20 H  
JEUDI 14 FÉVRIER, 20 H

de Robert Rodriguez, avec Rosa Salazar, Eiza Gonzalez, Jennifer Connelly. Au 26<sup>e</sup> siècle, le mécanicien Dr. Dyson Ido trouve la tête d'une femme cyborg et la reconstruit. La fille n'a aucun souvenir de sa vie jusqu'à présent. Il élève désormais Alita comme sa fille. Mais Alita a d'autres ambitions. En français. Durée 2 h 22.

**RALPH 2.0**  
MERCREDI 13 FÉVRIER, 16 H  
JEUDI 14 FÉVRIER, 15 H 30

de Phil Johnston et Rich Moore. Ralph et son amie Vanellope von Schweetz vont prendre tous les risques en s'aventurant dans l'étrange univers d'Internet à la recherche d'une pièce de rechange pour réparer la borne de Sugar Rush, le jeu vidéo dans lequel vit Vanellope. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 53.



RALPH 2.0

TRAMELAN AVIS OFFICIELS 

TRAMELAN

Au cœur de la passion horlogère

L'horlogerie de l'Arc jurassien a débuté il y a plus de quatre siècles. D'artisanat régional, elle a évolué en une activité industrielle de prestige, aujourd'hui mondialement reconnue. L'Arc jurassien a vu se développer de nombreux ateliers, manufactures et entreprises, offrant une large gamme de spécialisations dans ce secteur varié. L'horlogerie fait rêver dans le monde entier grâce à ses produits alliant tradition et innovation. De nos jours, elle constitue un des piliers de l'économie suisse. La montre, source de passion, a plus d'un secret à livrer. Avec l'offre

«Vivre l'horlogerie au CIP» à Tramelan dans le Parc régional Chasseral, vous endossez la blouse de l'horloger au cours d'un atelier et apprenez par vos propres gestes l'art de maîtriser le temps.

**Contact et informations**  
[www.vivre-horlogerie.ch](http://www.vivre-horlogerie.ch)  
**CIP Tramelan**  
032 486 07 49 ou  
[vivre.horlogerie@cip-tramelan.ch](mailto:vivre.horlogerie@cip-tramelan.ch)

Votations du 10 février

Le Conseil municipal a nommé les personnes suivantes pour tenir le prochain bureau de vote en vue des votations fédérale, cantonales et communales: président: Contesse Emmanuel; membres: Juillard Micheline, Kämpf Charles-André, Kaplan Kalgay, Khalil Stéphane, Kilchenmann Aurélie, Kistler Gilles, Kneubühler Nina, Kläy Jean-Michel, Klötzli Esther; suppléants: Kläy Pierre André, Kocher Dany.

| le chancelier

PARTI SOCIALISTE TRAMELAN

Il est grand temps d'agir !

La jeunesse de notre pays l'a courageusement rappelé au cours des dernières semaines: l'impérieuse nécessité de protéger l'environnement se heurte bien trop souvent aux intérêts des lobbies et aux discours creux de leurs laquais. Cela doit changer. Maintenant.

Citoyennes et citoyens sont appelés à se rendre aux urnes ce dimanche 10 février pour se prononcer sur deux objets qui revêtent une importance primordiale pour la préservation de notre cadre de vie.

La révision de la loi cantonale sur l'Energie doit être résolument soutenue. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique que le peuple a soutenue. De manière intelligente et raisonnable, elle entend privilégier les énergies renouvelables et lutter contre le gaspillage qui est dû au nombre encore excessif d'immeubles mal isolés. Mais elle promet également les sources d'énergie indigènes, réduisant notre dépendance par rapport à des pays dont les gouvernements sont souvent

peu recommandables. Maîtriser notre consommation énergétique, quelle noble ambition!

De plus, elle permettra au canton de Berne de se mieux profiler encore dans le domaine des nouvelles technologies énergétiques. C'est donc un investissement dans notre propre avenir que nous ferons en votant oui à une loi qui n'a rien de bureaucratique.

Le PS vous recommande également d'approuver, sur le plan fédéral, l'initiative populaire contre le mitage du territoire. Pour assurer l'avenir de notre agriculture, pour protéger notre air, pour préserver nos paysages, il est temps de gérer avec parcimonie cette ressource rare qu'est le sol.

| Parti socialiste Tramelan

Le clin d'œil

Rapport de l'OXFAM

LE FOSSÉ SE CREUSE DE PLUS EN PLUS ENTRE PAUVRES ET RICHES



S'IL VOUS PLAÎT !  
JE N'AI PLUS UNE  
SEULE PIÈCE !

DÉSOLÉ !  
MOI NON PLUS !

Tony

## URGENCES

## PHARMACIES DE GARDE

## SAINT-IMIER

**Du vendredi 8 février au 15 février:** Pharmacie Amavita, 032 941 21 94.  
**Dimanches et jours fériés:** ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30.

## TRAMELAN

**Du vendredi 8 février au 15 février:** Pharmacie Amavita, 058 878 23 50.  
**Dimanches et jours fériés:** ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h 15 à 19 h 30.

*Changement de service: le vendredi à 18 h 30. Cas particulier: changement de service le lundi 21 janvier, mardi 23 avril et jeudi 29 mai à 16 h. Les éventuelles modifications, de dernière minute, du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

## AMBULANCE ET URGENCES

144

## MÉDECINS DE GARDE

## ORVIN, SAUGE ET ROMONT

**24 heures sur 24** 0900 900 024  
[www.cabinetdurgencesbienne.ch](http://www.cabinetdurgencesbienne.ch)

## DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE

**24 heures sur 24** 032 941 37 37

## TRAMELAN

0900 93 55 55  
**En semaine:** 18 h-8 h  
**Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés:** 24 heures sur 24

## PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

## VALLON DE SAINT-IMIER

0800 225 500  
Par: 0848 778 888

## SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

## SOINS À DOMICILE

## SAMAIDD

VALLON DE SAINT-IMIER  
aide et maintien à domicile,  
soins en diabétologie  
079 439 28 95, 032 941 41 21  
[samaidd@bluewin.ch](mailto:samaidd@bluewin.ch)  
[www.samaidd.com](http://www.samaidd.com)

## SASDOVAL

SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60  
032 941 31 33  
[sasdoval@bluewin.ch](mailto:sasdoval@bluewin.ch)  
[www.sasdoval.ch](http://www.sasdoval.ch)

## SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53  
tél. national 0842 80 40 20  
[secretariat@sasdbasvallon.ch](mailto:secretariat@sasdbasvallon.ch)  
[www.sasdbasvallon.ch](http://www.sasdbasvallon.ch)

## GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

## LOISIRS

## ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

## TRAMELAN rue du Pont 20

**Jeudi:** 16 h-18 h  
**Vendredi:** 17 h-21 h

## CENTRE ANIMATION JEUNESSE

## PÉRY-LA HEUTTE

**Mercredi:** 13 h-18 h  
**Jeudi:** 13 h 30-18 h  
**Vendredi:** 13 h-22 h  
[www.cajperjy.wix.com](http://www.cajperjy.wix.com)

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

## CEJARE

SAINT-IMIER rue du Midi 6  
Sur rendez-vous, en principe:  
**lundi et mercredi:** 9 h-17 h  
032 941 55 45  
[cejare@cejare.ch](mailto:cejare@cejare.ch)  
[www.cejare.ch](http://www.cejare.ch)

## MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6  
**Lundi et jeudi:** 14 h-18 h  
032 941 55 55  
[contact@m-ici.ch](mailto:contact@m-ici.ch)  
[www.m-ici.ch](http://www.m-ici.ch)

## ESPACE JEUNESSE ERGUËL

## SAINT-IMIER Baptiste-Savoie 21

**Mercredi:** 14 h-18 h 30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)  
**Un jeudi sur deux:** 15 h 15-18 h 30  
**Vendredi:** 15 h 15-18 h 30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)

[espacejeunesse@saint-imier.ch](mailto:espacejeunesse@saint-imier.ch)  
[www.e-j-e.ch](http://www.e-j-e.ch)

## BIBLIOPUS UPJ

[www.bibliopus.ch](http://www.bibliopus.ch)

## CORGÉMONT gare

**Mardi 5 mars:** 15 h 15-17 h

## LA FERRIÈRE commune

**Samedi 9 février:** 9 h 45-11 h 45

## FRINVILLIER

**Mardi 19 février:** 16 h 30-17 h 15

## ORVIN centre du village

**Mardi 19 février:** 17 h 45-19 h 30  
*En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.*

## PLAGNE ancienne école primaire

**Vendredi 22 février:** 17 h 30-19 h 15

## ROMONT entrée du village

**Vendredi 22 février:** 16 h-17 h

## SONCEBOZ-SOMBEVAL commune

**Mardi 26 février:** 16 h 30-19 h 30

## VAUFFELIN place du village

**Vendredi 22 février:** 14 h 30-15 h 30

## BIBLIOTHÈQUES

## CORMORET collège

**Mardi:** 17 h-18 h 30

## CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée  
**Mercredi:** 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

## COURTELARY collège

**Lundi:** 15 h-17 h 30  
**Mardi:** 17 h-19 h  
**Jeudi:** 15 h-16 h 30  
**Vendredi:** 9 h 30-10 h 30

## BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

## SAINT-IMIER

rue du Marché 6  
**Mercredi:** 14 h-18 h  
**Jeudi et vendredi:** 9 h-11 h et 14 h-18 h  
**1<sup>er</sup> samedi du mois:** 10 h-11 h 30  
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.  
032 941 51 41  
[bibliotheque@saint-imier.ch](mailto:bibliotheque@saint-imier.ch)  
[www.saint-imier.ch/bibliotheque](http://www.saint-imier.ch/bibliotheque)  
Catalogue en ligne: nouveautés

## SONVILIER

collège  
**Lundi:** 17 h 30-19 h 30  
**Mercredi:** 16 h-18 h

## PÉRY-LA HEUTTE

collège  
**Mardi:** 15 h 15-17 h 15  
**Jeudi:** 17 h-19 h

## VILLERET

rue principale 20  
**Mardi:** 9 h-10 h, 15 h-18 h  
**Jeudi:** 18 h 15-19 h 15

## CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

## COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE  
**Mardi-dimanche:** 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h)  
**24 et 31 décembre:** 10 h-16 h

## LE SHOP ET LE BISTROT

**Mardi-dimanche:** 9 h 30-18 h  
**2<sup>e</sup> jeudi du mois:** jusqu'à 22 h  
**24 et 31 décembre:** 9 h 30-16 h

**Lundis ouverts:** vacances scolaires et jours fériés régionales.  
**Fermures annuelles:** 25-26 déc., 1-2 janvier et du 7 au 18 janvier 2019.

032 945 13 13  
[welcome@chezcamillebloch.swiss](mailto:welcome@chezcamillebloch.swiss)  
[www.chezcamillebloch.swiss](http://www.chezcamillebloch.swiss)

## GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

## CORGÉMONT halle de La Combe

**Gym Tonic:** mercredi 14 h-15 h  
**Gym Fit:** mercredi 9 h-9 h 55  
**Gym Seniors:** mercredi 10 h-10 h 55

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.  
079 237 21 04

## ORVIN halle

**Lundi:** 16 h 30

## PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

**Lundi:** 14 h 15  
Leçons ouvertes à tout le monde.

## LUDOTHÈQUE

## SAINT-IMIER rue du Marché 6

**Mercredi et vendredi:** 15 h-18 h

Maria Concetta Houriet, responsable  
032 941 51 41, [www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque](http://www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque)

## MÉDIATHÈQUE CIP

## TRAMELAN Chemin des Lovières 13

**1<sup>er</sup> samedi du mois:** 9 h-12 h  
**Lundi-vendredi:** 13 h-18 h  
**Mercredi:** 13 h-20 h

032 486 06 06, [cip@cip-tramelan.ch](mailto:cip@cip-tramelan.ch)  
[cip-tramelan.ch](http://cip-tramelan.ch)

## MUSÉES

## JEANGUI ARCHIVES

ANABAPTISTES chapelle  
Sur réservation.  
079 797 33 53, [e.rm.geiser@bluewin.ch](mailto:e.rm.geiser@bluewin.ch)

## LONGINES SAINT-IMIER

**Lundi-vendredi:** 9 h-12 h, 14 h-17 h  
Réservation recommandée.

## MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village  
Ouvert sur demande, entrée libre.  
032 358 18 35, 032 358 17 27  
[erwinlehot@bluewin.ch](mailto:erwinlehot@bluewin.ch)

## PATINOIRES

## CLIENTIS ARENA

SAINT-IMIER Beauregard 4

## OUVERTURE POUR LE PATINAGE PUBLIC

**Attention, le planning officiel fait foi!**

	Matin	Après-midi
<b>Lundi:</b>	fermé	fermé
<b>Mardi:</b>	fermé	13 h 30-15 h 30
<b>Mercredi:</b>	9 h-11 h 45	13 h 30-15 h 30
<b>Jeudi:</b>	9 h-11 h 45	13 h 45-15 h 30
<b>Vendredi:</b>	9 h-11 h 45	13 h 30-15 h 45
<b>Samedi:</b>	10 h-11 h 45	14 h 30-16 h 45
	uniquement avec cannes	
<b>Dimanche:</b>	autres activités 13 h 30-15 h	

## TARIFS D'ENTRÉE

**Adulte:** 5 francs  
**Étudiant et AVS:** 4 francs  
**Enfant 6-16 ans EXTERNES:** 3 francs  
**Enfant 6-16 ans RÉSIDENTS:** gratuit  
LOCATION DE PATINS  
**Adulte:** 5 francs **Enfant:** 3 francs  
[clientisarena.ch](http://clientisarena.ch)

## ZURICH ARENA

## TRAMELAN

**Vendredi 8 février:** 18 h 45 à 19 h 45, hockey public  
**Samedi 9 février:** 14 h 15 à 16 h 30, patinage et hockey  
**Dimanche 10 février:** fermé  
**Lundi 11 février:** 10 h à 11 h 45, hockey public  
**Mardi 12 février:** 14 h à 16 h 45, patinage  
**Mardi 12 février:** 10 h à 11 h 45, hockey public  
**Mercredi 13 février:** 10 h à 11 h 45, hockey public  
**Jeudi 14 février:** 10 h à 11 h 45, hockey public  
**Vendredi 15 février:** 14 h à 16 h 45, patinage  
**17 h à 19 h 45,** hockey public

## PATINOIRE NATURELLE

## SONCEBOZ-SOMBEVAL

Impasse des Cornielles 2  
**Lorsque la météo le permet**  
Michèle Perrenoud, 032 489 33 50

## BASSIN DE NATATION

## SAINT-IMIER Beau Site 1

**Lu:** 18 h-19 h **140 cm**, 19 h-21 h **190 cm**  
**Mardi:** 18 h-20 h **190 cm**  
**Mercredi:** 16 h 30-17 h 30 **120 cm**, 17 h 30-19 h 15 **140 cm**  
**Je:** 18 h-20 h **190 cm**, 20 h-21 h **140 cm**  
**Vendredi:** 18 h-21 h **190 cm**  
**Samedi:** 9 h-11 h **140 cm**

Dès 19 h (18 h 30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

## Fermures annuelles

De mi-mai à mi-septembre 2018, ainsi que du 21 décembre 2018 au 3 janvier 2019. Pâques, Ascension, Pentecôte, Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

032 942 44 31  
[www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation](http://www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation)

## SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

**Gardiennage:** week-end des 9 et 10 février assuré par Jean-Luc Nicolet et Nicolas Mermod. Pour profiter du chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

**Soupe aux pois:** samedi 2 mars  
**Ass. générale:** vendredi 24 mai  
**Corvée de bois:** vendredi 25 mai

## COMMUNES

## AGENCE AVS

## DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

**Lundi:** 8 h 30-12 h, 14 h-18 h  
**Mardi-jeudi:** 8 h 30-12 h  
032 485 01 53  
[c.fahndrich@pery-laheutte.ch](mailto:c.fahndrich@pery-laheutte.ch)

## ADMINISTRATIONS

## CORGÉMONT

**Lundi:** 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h  
**Mardi-jeudi:** 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h  
**Vendredi:** 8 h 30-11 h 30  
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont  
032 488 10 30, [admin@corgemont.ch](mailto:admin@corgemont.ch)  
[www.corgemont.ch](http://www.corgemont.ch)

## CORMORET

**Lundi:** 15 h-18 h  
**Mardi:** 9 h 30-11 h 45  
**Me:** 9 h 30-11 h 45, 14 h 30-16 h 30  
**Jeudi:** 9 h 30-12 h  
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret  
Administration: 032 944 15 13  
Mairie: 032 940 20 71  
Voyer: 079 381 68 60  
[contact@cormoret.ch](mailto:contact@cormoret.ch)  
[www.cormoret.ch](http://www.cormoret.ch)

## CORTÉBERT

**Lundi et mardi:** 10 h-12 h  
**Jeudi:** 10 h-12 h, 16 h-18 h  
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert  
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27  
[admin@corbert.ch](mailto:admin@corbert.ch)  
[www.corbert.ch](http://www.corbert.ch)

## COURTELARY

**Lundi-mercredi, vendredi:** 8 h-12 h  
**Jeudi:** 8 h-12 h, 16 h-18 h  
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary  
032 944 16 01  
[admin@courtelary.ch](mailto:admin@courtelary.ch)  
[www.courtelary.ch](http://www.courtelary.ch)

## LA FERRIÈRE

**Lundi-vendredi:** 10 h-12 h  
**Mardi et jeudi:** 16 h-17 h 30  
Rue des Trois-Cantons 20  
2333 La Ferrière  
032 961 12 77  
Secrétariat: [info@laferriere.ch](mailto:info@laferriere.ch)  
Finances: [commune@laferriere.ch](mailto:commune@laferriere.ch)  
[www.laferriere.ch](http://www.laferriere.ch)

## MONT-TRAMELAN

**Lundi:** 16 h-18 h  
Métairie des Princes 13, 2723 Mt-Tramelan  
032 487 62 53  
[info@mont-tramelan.ch](mailto:info@mont-tramelan.ch)

## ORVIN

**Lundi:** 16 h-18 h (perm. maire: 19 h)  
**Mercredi:** 10 h 30-12 h  
**Jeudi:** 16 h-18 h  
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41  
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81  
[administration@orvin.ch](mailto:administration@orvin.ch)  
[www.orvin.ch](http://www.orvin.ch)

## PÉRY-LA HEUTTE

**Lundi:** 8 h 30-12 h, 14 h-18 h  
**Mardi-jeudi:** 8 h 30-12 h  
Grand-Rue 54, 2603 Péry  
032 485 01 50  
[commune@pery-laheutte.ch](mailto:commune@pery-laheutte.ch)  
[www.pery-laheutte.ch](http://www.pery-laheutte.ch)

## RENAN

**Lundi:** 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30  
**Mardi-vendredi:** 8 h-12 h  
Rue du Collège 5, 2616 Renan  
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05  
[info@renan.ch](mailto:info@renan.ch), [admin@renan.ch](mailto:admin@renan.ch)  
[www.renan.ch](http://www.renan.ch)

## ROMONT

**Mardi:** 16 h-18 h  
**Jeudi:** 10 h-12 h  
Route Principale 1, 2538 Romont  
032 377 17 07  
[info@romont-jb.ch](mailto:info@romont-jb.ch)  
[www.romont-jb.ch](http://www.romont-jb.ch)

## SAINT-IMIER

**Lu-me:** 8 h-11 h 45, 14 h-17 h  
**Jeudi:** 14 h-18 h  
**vendredi:** 8 h-11 h 45, 14 h-16 h  
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier  
Case postale 301  
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90  
[info@saint-imier.ch](mailto:info@saint-imier.ch)  
[www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch)

## SAUGE

**Lundi:** 9 h 30-11 h 30  
**Mardi et jeudi:** 15 h 30-17 h 30  
Haut du Village 8, 2536 Plagne  
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26  
[info@sauge-jb.ch](mailto:info@sauge-jb.ch)  
[www.sauge-jb.ch](http://www.sauge-jb.ch)

## Réclame

**F. VORPE**  
POMPES FUNÈBRES  
A votre écoute  
Service jour et nuit  
Espace famille – Salle de recueillement  
032 489 12 38 / 079 250 39 04  
[www.pfvorpe.ch](http://www.pfvorpe.ch)

## NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge GRATUITE à votre domicile les mercredis entre 17 h et 18 h

077 453 19 57 [vio@bluewin.ch](mailto:vio@bluewin.ch)

## SONCEBOZ-SOMBEVAL

**Lundi:** 8 h-12 h, 16 h-18 h  
**Ma, me et je:** 8 h-12 h, 16 h-17 h 30  
**Vendredi:** 8 h-12 h  
Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval  
Case postale 47  
032 4

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

# Expo visible depuis le tire-fesse

**Insolite! Les skieurs qui se rendent aux Savagnières profitent cette saison d'une exposition de photos en plein air installée par le Parc Chasseral. Accrochées sur des supports naturels dans la montée des téléskis Sava I et II ainsi qu'en lisière de forêt, en bordure de la piste de ski de fond, 40 images de la photographe bernoise Monika Flückiger sont à voir jusqu'au 15 mars.**

Les deux parties de l'exposition photo « Des murs et des hommes » retracent l'histoire des chantiers de reconstruction des murs en pierre sèches réalisés notamment avec des requérants d'asile entre Les Vieux-Prés et La Vue-des-Alpes de 2014 à 2018 par le Parc naturel régional Chasseral.

Une partie landart, imaginée par Ruben Pensa, agrémentée les lieux. Ce dernier et la photographe bernoise ont animé durant tout l'été le site de La Vue-des-Alpes avec cette même exposition, vue par plus de 1500 personnes.

Associées à cet événement hivernal unique, les communes

de Saint-Imier, de Val-de-Ruz et les Bugnenets-Savagnières SA témoignent ainsi de leur intérêt à la valorisation et à l'entretien des éléments paysagers de la région. Depuis 2014, le Parc Chasseral accompagne un vaste projet de sauvegarde des murs en pierres sèches. Des équipes sont mobilisées chaque année pour reconstruire les murs de pâturages érigés au cours des siècles. Plus de 1000 mètres ont déjà pu être restaurés. Requérants d'asile ou personnes en réinsertion professionnelle, des hommes et des femmes contribuent ainsi activement à la sauvegarde paysagère de la région.



@ Parc Chasseral, Nicolas Sauthier

**Nous produisons tous genres d'imprimés.**

Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechtel-imprimerie.ch

**imprimerie  
bechtel sa**

## AGENDA

### EXPOSITIONS

- Peintures et art de rue, Shay, Kmis3 et Delta2, jusqu'au 22 février, lundi au vendredi 8h-20h, samedi 15h-20h, Tramelan, au CIP
- Soy (graffitis) et Anne-Catherine Sprunger (photographies), jusqu'à la fin du mois de février, lu-ve 8h-17h30 et sa-di 9h-17h30 (restaurant), lu-di 10h-17h (Fontenayes ouest), Hôpital du Jura bernois (restaurant et Fontenayes ouest), St-Imier
- « Saint-Imier 1850-1900: Globalisation et anarchisme/Globalisierung und Anarchismus », jusqu'au 24 février, St-Imier, Espace Noir, entrée libre
- L'Atelier du Qu'Art, La Roseraie, Saint-Imier, 7 jours sur 7, de 9h à 19h jusqu'au 30 avril
- Exposition de photographies de onze créateurs, CCL, Saint-Imier

### VENREDI 8 FÉVRIER

- Meurtres pour claquettes, Espace Noir, Saint-Imier, 18h30

### SAMEDI 9 FÉVRIER

- Cendrillon, une pièce présentée par la Troupe de la Clef de Sonceboz au CIP à Tramelan, 20h30
- Les Clébards et La rue qui t'emmerde, Espace Noir, Saint-Imier, 21h
- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente de Cormoret, 9h à 18h
- Concert classique à la Collégiale de Saint-Imier, 19h30

### DIMANCHE 10 FÉVRIER

- Cendrillon, une pièce présentée par la Troupe de la Clef de Sonceboz au CIP à Tramelan, 17h
- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente de Cormoret, 9h à 16h
- Traditionnel concours local organisé par le Ski Club de Tramelan, dès 9h

### MARDI 12 FÉVRIER

- Sortie neige pour les enfants organisée par l'association Trevadenn, rendez-vous au funiculaire de Saint-Imier, 14h, informations et réservations à l'adresse trevadenn.sti@gmail.com ou au 078 740 02 45

### MERCREDI 13 FÉVRIER

- Petits-déjeuners contacts, 9h, Lamboing
- Espace Noir, Saint-Imier, Viva la revolution, 20h

### JEUDI 14 FÉVRIER

- 1<sup>er</sup> Jeudrelive 2019 avec Lili Roche, au CCL à Saint-Imier, 20h, réservation au 032 941 44 30

### SAMEDI 16 FÉVRIER

- Saucisses au marc traditionnelles servies par Narnia au Café du Cerf, Orvin à 11h45 et à 18h30
- Sérénade de l'Ensemble d'Accordéons de Péry à la Résidence des Roches, Orvin, 15h

### MARDI 19 FÉVRIER

- Club des Aînés, « Sur les chemins de Compostelle », salle de la paroisse, Sonvilier, 14h

### JEUDI 21 FÉVRIER

- Les récrés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14h à 16h à l'ancienne école de Vauffelin

### VENREDI 22 FÉVRIER

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, avec repas

### MARDI 26 FÉVRIER

- Conférence au CIP à Tramelan de l'ingénieur Bernard Houriet sur le thème des « Grands ponts, conception et réalisation du groupe GVH », 19h30, entrée libre, collecte

### JEUDI 7 MARS

- Les récrés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14h à 16h à l'ancienne école de Vauffelin
- Moment Musical au Salon de Musique à Cormoret, de 17h à 19h

### SAMEDI 23 MARS

- Festival des 4 saisons, au Salon de Musique à Cormoret, détails et réservation: www.lesdm.ch, 076 343 60 64

## COURRIER DES LECTEURS

Voici quelques compléments d'informations concernant le projet éolien des Quatre Bornes, je suis interpellé quant à la viabilité d'un tel projet. Un investissement de 100 millions pour créer un parc éolien avec des garanties financières de la Confédération de 10 millions par an pendant 15 ans (grâce aux subventions de 20 cts / kwh produit) ce projet n'est en fait qu'une opportunité financière pour les actionnaires qui profitent des largesses de la poli-

tique de notre Confédération. Si ce projet n'est viable que grâce aux subventions, il est prédestiné à être démantelé au bout de 15 ans. D'où mon interpellation, ne serait-il pas judicieux que la Confédération aide les privés à réaliser des projets de taille humaine tel qu'on les voit sur les toits des maisons et ainsi de redistribuer l'argent qui nous est ponctionné sur nos factures d'électricité. En tant que citoyen responsable, je me dois d'inciter les gens à parler de cette

problématique de subventionnement qui ne profite qu'au mastodonte capable de libérer des sommes de 10 millions par éolienne. Si chaque toit plus ou moins bien orienté était recouvert par des panneaux photovoltaïque et des panneaux thermiques, la problématique de l'énergie ferait partie de l'histoire et notre environnement en sortirait vainqueur sans bétonnage et autre creusage.

| Willy Tanner

Réclame

**VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER ?**

**clin d'œil** **PUBLICITÉ CRÉATIVE**

CONSEIL EN MARKETING | GRAPHISME | IDENTITÉ VISUELLE | **clin-d-oeil.net**  
CRÉATION DE STAND | SITE WEB | COMMUNICATION BD | TONY MARCHAND 032 940 11 16

## SKI CLUB TRAMELAN

## Le plaisir a été au rendez-vous !

Les écoles de Tramelan ont pu profiter des conditions hivernales sur les pistes bien préparées du Télési. Comme le veut la tradition, le Ski Club Tramelan a organisé vendredi après-midi 1<sup>er</sup> février son traditionnel concours ouvert aux écoliers de la localité. Malgré une neige assez humide, avec des flocons et la brume par moment, tout s'est bien déroulé sur la piste bleue. 114 participants se sont élancés sur un parcours de slalom géant de 24 portes. Chacun a éprouvé bien du plaisir à se faufiler entre les portes pour

franchir la ligne d'arrivée. La qualité de la neige n'a malheureusement pas permis de skier plus vite toutefois, le concours a pu se dérouler normalement et les concurrents ont éprouvé le plaisir de la compétition.

C'est sur la place de la Gare que les participants ont pris connaissance des résultats. Les trois premiers de chaque catégorie sont montés sur le podium pour recevoir la médaille d'or, argent et bronze sous les applaudissements du public présent; beau moment pour ces jeunes champions!

Chaque participant a reçu la traditionnelle médaille-souvenir et du chocolat. Les meilleurs temps ont été réalisés par Amélie Stoller en catégorie filles et par Danick Houlmann chez les garçons. Bravo! Le Ski Club Tramelan remercie tous les concurrents, les enseignants, la société du Télési, la maison Camille Bloch, les donateurs des challenges (Bijouterie Pelletier et Geiser Meubles) ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette belle et traditionnelle compétition.

## Résultats

**Snow open:** 1<sup>er</sup> Liechti Timé, 2<sup>e</sup> Schnegg Luca, 3<sup>e</sup> Juillard Guillaume.

**Filles années 2011 et plus jeunes:** 1<sup>re</sup> Hofstetter Anna, 2<sup>e</sup> Wahli Alice, 3<sup>e</sup> Vulliod Nim, 4<sup>e</sup> Ryser Lina, 5<sup>e</sup> Zimmermann Emilie, 6<sup>e</sup> Habegger Lielle, 7<sup>e</sup> Guenot Eva, 8<sup>e</sup> Dupertuis Kiméa, 9<sup>e</sup> Lehmann Elsa, 10<sup>e</sup> Keller Eva.

**Garçons années 2011 et plus jeunes:** 1<sup>er</sup> Khalil Mathis, 2<sup>e</sup> Greder Lennon, 3<sup>e</sup> Buri Gilles, 4<sup>e</sup> Pfändler Deaon, 5<sup>e</sup> Habegger Naïm, 6<sup>e</sup> Rebetez Lino, 7<sup>e</sup> Schnegg Keziah, 8<sup>e</sup> Oester Max, 9<sup>e</sup> Baumann Yanick, 10<sup>e</sup> Gyger Matil, 11<sup>e</sup> Finazzi Théo, 12<sup>e</sup> Flückiger Sven, 13<sup>e</sup> Gindrat Anthony, 14<sup>e</sup> Gindrat Eloan, 15<sup>e</sup> Châtelain Enzo, 16<sup>e</sup> Dalla Piazza Colin, 17<sup>e</sup> Mercier Colin, 18<sup>e</sup> Cattin Melvin, 19<sup>e</sup> Pelletier Nima, 20<sup>e</sup> Juillard Eliot, 21<sup>e</sup> Dalla Piazza Jonah.

**Filles années 2009-2010:** 1<sup>re</sup> Bartomé Julie, 2<sup>e</sup> Jeanbourquin Juliette, 3<sup>e</sup> Farron Lauriane, 4<sup>e</sup> Germain Gwenolée, 5<sup>e</sup> Meylan Lara, 6<sup>e</sup> Ackermann Thais, 7<sup>e</sup> Habegger Holly, 8<sup>e</sup> Dupertuis Lya, 9<sup>e</sup> Gerber Jasmin, 10<sup>e</sup> Hess Anjali.

**Garçons années 2009-2010:** 1<sup>er</sup> Vuilleumier Travis, 2<sup>e</sup> Oester Levi, 3<sup>e</sup> Basso Elio, 4<sup>e</sup> Buri Joa-

## Concours local ouvert à tous

Au vu des conditions de neige favorables, le Ski Club de Tramelan organise son traditionnel concours local le dimanche 10 février sur la piste bleue. Un slalom géant en deux manches est prévu le matin. Un parcours populaire Family très sympathique en une manche est proposé l'après-midi au même endroit (au moins un adulte et un enfant entre 2 et 16 ans). Le programme se dessine comme suit. De 9h à 10h: inscriptions des concurrents à la cabane de chronométrage aux Fontaines, le 1<sup>er</sup> départ sera donné à 10h30. De 13h à 13h45: inscriptions au parcours populaire Family à la cabane de chronométrage aux Fontaines, le 1<sup>er</sup> départ sera donné à 14h. A 16h30: proclamation des résultats à la buvette du télési. Le Ski Club se réjouit de mettre sur pied cette journée conviviale tout en souhaitant une belle participation. En cas d'incertitude, consultez le site internet: [www.skiclub.tramelan.ch](http://www.skiclub.tramelan.ch)

1 Ski-Club Tramelan

chim, 5<sup>e</sup> Guenot Matt, 6<sup>e</sup> Finazzi Enzo, 7<sup>e</sup> Bögli Nael, 8<sup>e</sup> Gerber Nathan, 9<sup>e</sup> Maire Clovis, 10<sup>e</sup> Hilbrand Robin, 11<sup>e</sup> Ducommun Nathan, 12<sup>e</sup> Strahm Romain, 13<sup>e</sup> Schnegg Eliot, 14<sup>e</sup> Gyger Vital, 15<sup>e</sup> Gindrat Manoah, 16<sup>e</sup> Gindrat Kélian, 17<sup>e</sup> Steffen Kilian, 18<sup>e</sup> Pauli Adrien, 19<sup>e</sup> Von Allmen Nils.

**Filles années 2006-2008:** 1<sup>re</sup> Tanner Alizée, 2<sup>e</sup> Heusler Sacha, 3<sup>e</sup> Bartomé Cloé, 4<sup>e</sup> Gindrat Méline, 5<sup>e</sup> Diahkaby Floriane, 6<sup>e</sup> Voumard Kiara, 7<sup>e</sup> Lauber Lorène, 8<sup>e</sup> Gerber Célestine, 9<sup>e</sup> Juillard Marion, 10<sup>e</sup> Müller Layra, 11<sup>e</sup> Khalil Amélie, 12<sup>e</sup> Lima Oliveira Diana.

**Garçons années 2006-2008:** 1<sup>er</sup> Vuilleumier Liam, 2<sup>e</sup> Châtelain Leno, 3<sup>e</sup> Brunner Damien, 4<sup>e</sup> Schär Sam, 5<sup>e</sup> Amstutz Jonas, 6<sup>e</sup> Riard Dan, 7<sup>e</sup> Gerber Robin,

8<sup>e</sup> Ryser, 9<sup>e</sup> Nussbaumer Antoine, 10<sup>e</sup> Favre Léo, 11<sup>e</sup> Bühler Timéo, 12<sup>e</sup> Gindrat Yann, 13<sup>e</sup> Vuilleumier Lénaïc, 14<sup>e</sup> Bernard Nolan, 15<sup>e</sup> Reusser Guillaume, 16<sup>e</sup> Lerch Adriel.

**Filles années 2002-2005:** 1<sup>re</sup> Stoller Amélie, 2<sup>e</sup> Tanner Nahia, 3<sup>e</sup> Stoller Lauriane, 4<sup>e</sup> Amtutz Louisa, 5<sup>e</sup> Bartomé Eva, 6<sup>e</sup> Steiner Karen, 7<sup>e</sup> Burkhalter Nora.

**Garçons années 2002-2005:** 1<sup>er</sup> Houlmann Danick, 2<sup>e</sup> Fior Matis, 3<sup>e</sup> Droz Daran, 4<sup>e</sup> Burri, 5<sup>e</sup> Scheidegger Joann, 6<sup>e</sup> Baumgartner Maël, 7<sup>e</sup> Habegger Thibault, 8<sup>e</sup> Falco Jérémy, 9<sup>e</sup> Tschanz Owen, 10<sup>e</sup> Morange Geoff, 11<sup>e</sup> Teixeira Olivera Joel Filipe, 12<sup>e</sup> Hafez Hamza, 13<sup>e</sup> Diachenko Artem, 14<sup>e</sup> Carismil Adam.



## SKI CLUB SAINT-IMIER

## Une vingtaine de médailles glanées à La Robella

Dimanche 27 janvier, quelque 120 coureurs ont bravé les mauvaises conditions météorologiques pour participer aux deux premières manches de la Coupe Didier Cuhe à La Robella, dans le canton de Neuchâtel. Rien n'a arrêté les coureurs du Ski Club Saint-Imier, dont les plus jeunes sont âgés de sept ans. Ils ont ramené au total une vingtaine de médailles.

De belles victoires ont ainsi été remportées, dans leur catégorie respective par Eloé Isler, Laura Meyer, Méline Scheidegger, Vadim Gianoli, Noah Gasser et Valens Jubin. Les plus jeunes

n'ont pas démerité, avec de belles deuxièmes et troisièmes places pour Cloé Winkler, Quentin Nussbaum, Jimi Meyer, Zoé Kerambrun et Jomé Isler.

Le dimanche 3 février, deux coureurs, Valens Jubin et Antoine Cattin, ont participé au Grand Prix Migros à Grindelwald, où ils ont obtenu respectivement les 4<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> places. Les prochaines manches de la Ragusa Ski Cup auront lieu ce week-end aux Savagnières. Le Ski Club organisera ces courses et installera un bar à neige avec restauration chaude et froide à l'arrivée. Vous êtes tous attendus!



Les participants à la Coupe Didier Cuhe

## Résultats Coupe Didier Cuhe (slalom géant et slalom spécial)

## Filles MU11

Léonie Nussbaum (4<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>)  
Eloé Isler (1<sup>re</sup> et 1<sup>re</sup>)  
Cloé Winkler (3<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)

## Filles MU12

Zoé Kerambrun (2<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>)

## Filles MU14

Laura Meyer (1<sup>re</sup> et 1<sup>re</sup>)

## Filles MU16

Méline Scheidegger (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>)  
Lauryne Adatte (5<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>)  
Margot Boulanger (6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

## Garçons KU11

Quentin Nussbaum (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)  
Jimi Meyer (3<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)

## Garçons KU12

Vadim Gianoli (1<sup>er</sup> et 1<sup>er</sup>)  
Antoine Cattin (7<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>)

## Garçons KU14

Gasser Noah (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>)  
Valens Jubin (2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup>)  
Alexandre Danz (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

## Garçons KU16

Jomé Isler (7<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)  
Nolan Gonçalves (4<sup>e</sup> et disq.)

JEUNES TIREURS  
CORGÉMONTLe tir sportif recrute  
des jeunes motivés

Tu as entre 14 et 18 ans,  
tu es de nationalité suisse  
et tu as envie de t'initier  
au tir sportif?

En vue du cours jeunes tireurs, la société de tir de Corgémont offre encore quelques places aux jeunes garçons et jeunes filles motivés. Le cours commencera au début du mois d'avril et se terminera en octobre. Les exercices ont principalement lieu les mercredi et jeudi soirs. Les participants auront la possibilité de prendre part à des concours particuliers comme la Foire de Printemps et la fête du 1<sup>er</sup> août. Attention, le nombre de places est limité et le délai d'inscription a été fixé au samedi 2 mars. Il est possible de s'inscrire directement sur le site internet de la société: [www.tir-corgemont.ch](http://www.tir-corgemont.ch) sous l'onglet jeunes tireurs, à cette adresse mail: [yvesbetti24@gmail.com](mailto:yvesbetti24@gmail.com) ou au numéro 079 522 46 75. Une équipe de moniteurs jeune et dynamique se réjouit d'accueillir les nouveaux participants.

responsable jeunes tireurs  
Yves Bettinelli

## HC CORTÉBERT

## Objectif atteint

Vendredi dernier, les Tornades se sont rendues aux Ponts-de-Martel et avaient pour objectif de se hisser à la troisième place du classement. Les gars du capitaine Alan Vuitel ont rapidement fait la différence, avec un rythme soutenu. Trois buts de Loïc Pauli ont été suivis par trois buts de René Boillat. Au premier thé, le score affichait déjà un joli 8 à 2. A la reprise, Cortébert a poursuivi sur sa lancée en se faisant plaisir. A la trentième minute, Cécile Sifringer a laissé sa place dans les filets à Ludo Pauli. Lors du troisième tiers, le jeu est monté en intensité mais sans devenir dangereux. Les Tornades sont donc revenues des Ponts-de-Martel avec une belle troisième place et un résultat de 12 à 6.

Samedi 9 février  
20h, Vallorbe: Vallorbe - Cortébert

## HOCKEY CLUB CORGÉMONT

## Comme un air de correction

Corgémont recevait dimanche passé son dauphin, le HC Saint-Imier. Face à une équipe pas encore qualifiée pour les play-offs et qui avait donc besoin de points, les Curgismondains se devaient de livrer une bonne performance.

Les hommes de Paratte sont rentrés forts dans la rencontre et ont logiquement ouvert le score en supériorité numérique. Quarante secondes plus tard, les Curgismondains ont doublé leur avance. Deux buts mérités, mais qui ont eu pour effet d'endormir Corgémont. Une baisse de régime qui a permis aux Imériens de réduire le score avant la pause. Dans la deuxième période, les Curgismondains ont marqué d'entrée. La suite a été plus équilibrée et d'un bon niveau. Saint-Imier a encore réduit le score en fin de

tiers; un résultat qui laissait donc l'issue de cette partie incertaine.

Dans le dernier tiers, Corgémont a rapidement repris deux longueurs d'avance. En milieu de tiers, lors d'une supériorité numérique, les Curgismondains ont trompé le gardien adverse. Une réussite qui a coupé les jambes des Imériens. Cette

## PLAGNE

Nouvelle membre  
à la gym des dames

Réunie récemment en assemblée générale, la société de gym se porte bien. Elle a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle gymnaste, en la personne de Sabine Scheurer, de Plagne. L'effectif de la société est donc de treize membres.

Lors d'une rétrospective de l'année écoulée, il a été relevé que les leçons ont été très variées, alternant exercices de gymnastique, yoga, Feldenkrais ou leçons à l'extérieur selon la météo. De plus, chaque année, une sortie d'un

jour est mise sur pied, qui est à chaque fois une réussite. En 2018, Josée et Marlyse ont fait découvrir les pittoresques gorges de Covatannaz du côté de Vuiteboeuf au reste de l'équipe.

Pour 2019, les dates suivantes sont à noter: 5 mai (petit déjeuner), 19 octobre (sortie), 29 novembre (souper de Noël) et 27 janvier 2020 (assemblée générale). Les leçons ont lieu le lundi à 19h45 au centre communal à Plagne (sauf pendant les vacances scolaires). | mya

## FSGF PÉRY-LA HEUTTE

## Quelques lots en attente...

La FSGF Péry tient à remercier tous ses généreux donateurs qui ont fait de notre tombola un véritable succès! Les lots qui n'ont pas encore été retirés sont à disposition auprès de notre responsable de la tombola, Séverine Vogt. Un petit coup de fil au 032 485 14 04 afin de prendre rendez-vous et le lot est à vous! Il s'agit des lots avec les numéros suivants: 3 / 29 / 39 / 69 / 84 / 90 / 97 / 99. Ils sont à retirer avec présentation du billet gagnant. Les prix non retirés jusqu'au 1<sup>er</sup> mars seront remis en jeu l'année prochaine.

## CP TRAMELAN

## Tenini Graf Cupà

Ce week-end, quatre patineuses tramelotes ont participé à la Tenini Graf Cupà à Wetzikon.

Catégorie Stern (19 patineuses)  
7<sup>e</sup> Lou Brullot, 9<sup>e</sup> Maria Andrade

Catégorie Interbronze A  
(22 patineuses)  
14<sup>e</sup> Sina Blaich

Catégorie Interbronze B  
(12 patineuses)  
4<sup>e</sup> Elodie Donzé



Lou Brullot, Maria Andrade, Elodie Donzé et Sina Blaich

## VBC TRAMELAN

D 3<sup>e</sup> l. Courfaivre - Tramelan \_\_ 0-3  
DM19 Tramelan - Glovelier \_\_ 3-0  
H 3<sup>e</sup> l. Col. Volley III - Tramelan \_\_ 0-3

Vendredi 8 février

D 3<sup>e</sup> l. 20h45 CIP, Tramelan - VFM

## COURSE À PIED

## Deux Soncebozois que rien n'arrête

Magnifiques résultats en cross pour Joceline Wind (U20, membre de Biel/Bienne Athletics, entraîneur Benoît Babey) et Mickael Marti (U16, membre de TIP-TOP Swiss Polysport Macolin, entraîneur Laurent Giauque), tous deux de Sonceboz.

## Jusqu'en Hollande

Joceline Wind, ancienne patineuse, reconvertie avec succès à la course à pied (spécialiste du 800/1500m) a eu tout d'abord le privilège d'être sélectionnée pour les derniers Championnats d'Europe de cross qui se sont déroulés le 9 décembre aux Pays-Bas. Elle y a terminé à une brillante 34<sup>e</sup> place sur 86 concurrentes en catégorie junior, 4<sup>e</sup> Suisse dont l'équipe est arrivée 4<sup>e</sup> au classement général par équipe. Une expérience inoubliable. Après sa victoire au cross de Lausanne fin janvier, elle a accompagné Mickael Marti dans son déplacement au cross de Gettnau qui comptait pour le championnat suisse des cross (Cross Cup de Swiss Athletics: 11 cross répartis dans l'ensemble de la Suisse).

## Début de saison remarquable

Pour Mickael, gagner ce challenge en U16 est un objectif prioritaire pour se faire remarquer par la fédération suisse, lui qui est déjà dans les cadres d'athlétisme du canton de Berne. Ce début de saison lui réussit particulièrement bien puisque le 5 janvier, il a gagné le cross de Netstal (UR) puis il a remis ça le 12 janvier en gagnant le cross de Guin en la présence de ses meilleurs adversaires suisses. Le 19 janvier, il a gagné le cross des Championnats argoviens et obtenu une semaine plus tard la 2<sup>e</sup> place au cross de Lausanne derrière le champion suisse du 1000m Louis Low-Beer. Joceline et Mickael se sont donc déplacés ensemble, courageusement, à Gettnau pour essayer de récolter les points attribués à l'une des 10 premières places. Ce cross comptait également pour l'attribution des titres du Championnat de cross de la zone de Suisse Centrale. Il fallait vraiment du courage pour affronter la neige qui tombait sans cesse et les conditions de course où même les pointes de 15mm ne permettaient pas une assise confortable dans la boue et les 10cm de neige qui se trouvaient sur le parcours.

Autant Joceline que Mickael ont pris la tête de leur course respective dès le départ sans jamais flancher. Bien que tous deux aient été très fatigués à l'arrivée, ils avaient le sourire du vainqueur. Bravo à ces deux Romands qui n'hésitent pas à faire des déplacements importants pour affronter leurs adversaires.

## Quelle suite?

Avec cette victoire, Mickael prend la tête de la Cross Cup tandis que Joceline, 2<sup>e</sup> actuellement, n'est plus qu'à un point de la 1<sup>re</sup> place. Tous deux attendent impatiemment les prochains Championnats Suisses de cross qui se dérouleront le 10 mars à Chailly-sur-Montreux sur un parcours que Mickael connaît bien puisqu'il a déjà participé à trois reprises à ce cross. Il est à noter que Mickael a également participé au meeting national Indoor à Macolin, le 26 janvier, où il a réalisé un nouveau record personnel indoor du 1000m, 4<sup>e</sup> meilleure performance de l'année U16 au niveau suisse. Bonne chance à eux pour leurs prochaines échéances!

| Alain Marti



Joceline Wind et Mickael Marti lors de la remise des prix à Gettnau.

## HOCKEY CLUB REUCHENETTE

## Arrêt du match à 65 secondes de la fin

Quelle belle soirée ce fut ce mercredi 30 janvier à Bienne contre les Ponts-de-Martel. Un premier blanchissage de la saison pour le gardien Alexandre et un score à tomber; 15 buts, cela fait du bien à la moyenne. Un match tranquille donc pour les Lions de Reuchenette. Voici les buteurs du premier tiers: Willy, Claudio et Kevin trois fois. Dans le tiers médian on trouve Corentin, Romain deux fois et à nouveau Willy. Les dernières vingt minutes ont vu Alain, Fabian quatre fois et Romain achever l'adversaire. De chaque côté, cinq pénalités de deux minutes ont été reçues.

## Etrange match contre Vallorbe

Le match contre Vallorbe a quant à lui été plus compliqué. Neuf joueurs et le gardien Hervé ont fait le déplacement en campagne vaudoise contre quinze joueurs pour l'adversaire du jour. Les sportifs sont restés motivés, malgré le score

à la fin du premier tiers de 2 à 0 pour les locaux. Kevin a réussi à marquer le premier but pour les Pérysans à la 25<sup>e</sup> minute et a ainsi remonté le moral des troupes. Mais les choses ont dérapé dans le dernier tiers. A neuf minutes de la fin du match, Hervé s'est fait percuter par un adversaire qui lui est tombé sur le genou: la douleur l'a empêché de terminer la partie. C'est alors Nicolas, ancien gardien du club il y a bien douze ans, qui l'a remplacé. Mais il a à peine eu le temps de s'échauffer qu'il a encaissé un but. Par la suite, il a fait de beaux arrêts et ses huit coéquipiers ont mis la pression sur Vallorbe afin de le protéger. Peu après, c'est Bohnen qui s'est fait exclure définitivement de la partie, à sept minutes de la fin du match, alors qu'un Vaudois l'a percuté et s'est lui-même blessé.

Il est donc resté sept joueurs de champ, mais le capitaine Fabian a réussi à réduire la marque dans la 58<sup>e</sup>. Il restait un

peu plus d'une minute à jouer dans ce tiers quand Vallorbe a encore scoré. En rejoignant son banc, le capitaine de Reuchenette s'est fait aggraver par un adversaire qui s'est fait expulser du jeu. A ce moment-là, à la consternation de tous, les arbitres ont décidé de mettre un terme au match et ont renvoyé tout le monde aux vestiaires, afin d'éviter davantage de blessures. Pourtant, il restait encore soixante-cinq secondes à jouer.

A l'heure où ces lignes sont écrites, ce que la ligue fera de cette rencontre n'est pas encore connu. Sera-t-elle rejouée, si oui, quand et où? Il reste encore trois matchs dans la phase régulière à jouer avant les play-offs. Réponse dans la prochaine édition. | vv

Reuchenette – Ponts-de-Martel 15-0  
Vallorbe – Reuchenette 4-2 (match annulé)

Samedi 9 février  
17h 15, Tissot Arena Bienne:  
Reuchenette – Ins

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Les filles sont championnes romandes

En s'imposant à Meyrin, les filles du HC Saint-Imier sont devenues championnes romandes de ligue D. Certes, il s'agit de la plus petite catégorie de la compétition féminine, il n'en reste pas moins que c'est un titre à fêter. Comme gratification, Christophe Augsburg et ses protégées participeront au tour final de promotion aux côtés de Wallisellen et Ambri-Piotta. Elles recevront le premier club nommé ce samedi, puis se déplaceront au Tessin en principe le week-end du 23 février. De quoi s'offrir une belle sortie pour clore la saison.

## La seconde craque

Dans le derby toujours attendu dit de la Suze, la seconde garniture du HC Saint-Imier a pu y croire durant deux tiers. Les joueuses n'étaient menées que d'un petit but après la seconde sirène, ce qui laissait entrevoir un possible espoir. Mais en connaissant un terrible passage à vide entre la 51<sup>e</sup> et la 53<sup>e</sup> minute où ils ont encaissé trois filets, les affaires imériennes étaient plombées. Le mérite vient aux Curgismondins et en particulier à Loïc Pauli, auteur de quatre réussites. Les Imériens sont actuellement deuxième à égalité de points avec Courtételle mais avec un match de plus et il leur reste un match à disputer, leur destin n'est donc plus entre leurs mains.

## Vers les finales?

En s'imposant au bout du lac de Neuchâtel, les Juniors



Sébastien Chervet a bien essayé de mettre du mouvement devant Romain Kämpf, le portier de Corgémont, mais cela n'a pas suffi.

A restent en embuscade juste derrière Franches-Montagnes, qu'ils talonnent à trois points mais avec un match en moins. C'est précisément ce match de samedi contre Rarogne, ajourné à plusieurs reprises qui pourrait être la clef du dénouement de leur championnat et pourrait leur permettre de participer aux finales.

## Objectif atteint

En accueillant Berthoud ce samedi, c'est en même temps la fin de la phase de qualification qui trouvera son aboutissement. La première équipe a obtenu son ticket pour les play-offs. Objectif avoué en début de saison, la mission est réussie pour les hommes du président Ludovic Barras. Comme tout est serré, il est pour l'heure impossible de dire où les gars de Michael Neininger iront guerroyer! Ce qui est certain, c'est que ces play-offs débiteront le mardi 12 février et se poursuivront le jeudi 14 puis le samedi 16, tout ceci en best-off five. Si Saint-Imier se hisse à la quatrième place, c'est à domicile qu'il entamera cette nouvelle compétition. C'est vaincre ou mourir en trois

matchs gagnants, du spectacle en perspective.

## Lieu de rencontre

La Clientis Arena et les matches du HC Saint-Imier sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges tout en se restaurant. Pour tous renseignements, adressez-vous à la buvette ou sur le site du HC Saint-Imier, Team Events, ou encore au 078 640 48 28 et 079 313 35 44. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une soirée hors cadre. | gde

St-Imier I – Chablais Valais Futur II 5-4  
Filles Meyrin – Saint-Imier 3-6  
Corgémont – Saint-Imier II 2-9  
JA Yverdon-les-Bains – St-Imier 4-8  
Nov. A Uni Neuchâtel – St-Imier 9-2  
Mini. A Saint-Imier – Franches-M. 0-7  
Mini. A St-Imier – Delémont-Vallée 1-8  
Mini. A Saint-Imier – Franches-M. 0-7  
Mosk. A Saint-Imier – Chx-de-Fds 5-4

Samedi 9 février  
18h 30: Saint-Imier I – Berthoud  
Filles 12h 15: Saint-Imier – Wallisellen  
JA 16h 30: Rarogne – Saint-Imier  
Nov. A 12h: Fleurier – Saint-Imier

Dimanche 3 février  
Mini. A 12h 20: SenSee Futur – St-Imier  
JA 17h 30: Delémont-Vallée – St-Imier



Les filles du HC Saint-Imier sont championnes romandes.

## HOCKEY CLUB TRAMELAN

## En tête de son groupe

Après avoir longtemps tenu la première place du groupe 1 de 2<sup>e</sup> ligue, le HCT avait dû céder le commandement à la bonne formation de Star Chaux-de-Fonds. En effet, les Requins ont eu un léger fléchissement en ce début d'année, ce qui a profité aux Neuchâtelais du Haut. Le HCT a laissé échapper quelques points en janvier, mais sans trop se laisser distancer. L'entraîneur Bergeron a dû sans doute revoir quelques paramètres pour redonner confiance à son équipe!

Pour cette dernière rencontre du tour principal, le HCT a reçu l'équipe de l'entraîneur Pochon. Le public assez nombreux a vu un bon match de hockey fort disputé entre deux équipes prêtes à en découdre pour finir en tête de groupe. De part et d'autre, les actions offensives ont été menées avec des chances d'ouvrir la marque, mais les défenses étaient aux abois. On a senti les deux équipes prêtes à tout donner. Certes les Stelliens, plus expérimentés, plus précis et rapides ont créé le danger devant la cage d'un Mani bien à son affaire. Mais ce sont les Tramelots qui ont ouvert la marque dès le début par Frieden, alors que les visiteurs sont revenus à égalité peu après.

Ensuite, on a vu les Requins reprendre l'avantage avec une

belle réussite de Dick qui a permis à son équipe de remporter ce premier tiers. Lors du second, les deux équipes ont continué à presser de part et d'autre et c'est sur une belle action en solo que Salvisberg a marqué. Peu après, un but de la même veine a été réussi par Willemijn.

Les Tramelots menaient ainsi au terme de ce tiers médian avec un but d'écart. Dans les vingt dernières minutes, on a vu plusieurs situations dangereuses de part et d'autre. L'entraîneur Bergeron a pu utiliser quatre lignes alors que l'adversaire a joué avec trois lignes, ce qui a permis aux Tramelots de «tenir la baraque» jusqu'au terme de la rencontre.

Ainsi, Tramelan termine le championnat régulier à la première place avec 53 points (122 buts marqués et 53 reçus) devant Star Chaux-de-Fonds avec 52 points (119 buts marqués contre 56 reçus). Les Tramelots entameront donc les quarts de finale des play-offs contre Le Locle.

La seconde équipe (8<sup>e</sup>/28 pts) a obtenu trois points face aux Enfers-Montfaucon et jouera ce samedi contre Star Chaux-de-Fonds II aux Mélézes.

Les Juniors Top joueront contre l'équipe d'Université deux fois ce dimanche à la Zurich

Arena et le vendredi suivant à Neuchâtel. Les Minis A (4<sup>e</sup>/30 pts) ont perdu face à la Vallée de Joux et joueront samedi au Locle.

Les Moskitos A ont battu l'équipe des Franches-Montagnes et rencontreront La Chaux-de-Fonds ce dimanche à l'extérieur. Quant aux Moskitos B et aux Piccolos, ils poursuivent leur formation en effectuant des tournois régionaux avec de beaux résultats.

2<sup>e</sup> I. Tramelan – Star Chx-de-Fds 3-2  
3<sup>e</sup> I. Enfers-Mtfaucou – Tramelan II 1-2  
Mini. A Tramelan – Vallée de Joux 1-5  
Mosk. A Tramelan – Franches-M. 5-2  
Mosk. B Tramelan – Neuchâtel 3-4  
Mosk. B Tramelan – Moutier 3-2  
Mosk. B Tramelan – SenSee 11-0  
Bamb. Tramelan – Ajoie 10-3  
Bamb. Tramelan – Delémont 15-0  
Bamb. Tramelan – Saint-Imier 9-3

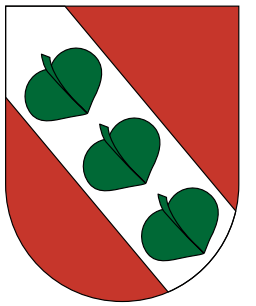
Samedi 9 février  
2<sup>e</sup> I. 20h 15: Tramelan – Le Locle  
3<sup>e</sup> I. 20h 15: Star Chx-de-Fds II – Tra. II  
Mini. A 12h: Le Locle – Tramelan

Dimanche 10 février  
JTop 18h: Tramelan – Université NE  
Mosk. A 14h 45: Chx-de-Fds – Tramelan

Mercredi 13 février  
2<sup>e</sup> I. 20h 15: Le Locle – Tramelan

Vendredi 15 février  
JTop 20h 45: Université – Tramelan

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## District



SYNDICAT DES PAROISSES  
RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

### Assemblée

**Lundi 11 mars, 20h**  
**Cure de Saint-Imier**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Accueil
2. Méditation
3. Election d'un scrutateur
4. PV de l'assemblée des délégués du 22 octobre 2018
5. Comptes 2018, présentation et adoption.
6. Règlement du poste salarié de la fonction de président/e
7. Election au conseil du Syndicat (paroisses du Bas-Vallon)
8. Election des membres de la commission d'aumônerie
9. Info du conseil
10. Rapports d'activité
  - a. Commission jeunesse
  - b. Aumôneries
  - c. Inspirations
11. Divers

Cette assemblée se conclura par une verrée à laquelle chacun est cordialement invité!

Saint-Imier, le 8 février 2019

*Le Conseil du Syndicat  
des paroisses de l'Erguël*

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 1<sup>er</sup> février 2019

*Secrétariat municipal*

### Ordonnance

**sur les taxes relative au règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées**

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCO), le Conseil municipal, dans sa séance du 29 janvier 2019, a adopté l'ordonnance sur les taxes relative au règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées.

Cette ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2019, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

### Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

La Ferrière, le 8 février 2019

*Le secrétariat municipal*

## Corgémont



### Avis de construction

**Maîtres d'ouvrage:** Lisiane et Julien Bösiger, rue du Ténor 22, 2720 Tramelan.

**Projet:** transformation et rénovation de l'habitation existante, isolation périphérique et changement des fenêtres, construction d'une annexe avec une terrasse, installation de panneaux photovoltaïques ainsi que d'une pompe à chaleur (géothermie), sur parcelle N° 743, au lieu-dit « Les Longs-Champs », immeuble N° 5, 2606 Corgémont (zone de construction H2).

**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.

Le dossier peut être consulté au bureau municipal et les oppositions doivent être adressées jusqu'au 10 mars 2019 au Secrétariat municipal, 2606 Corgémont.

Corgémont, le 8 février 2019

*Secrétariat municipal*

## La Ferrière



### Avis de construction

**Requérant:** Alain Droxler, Droit de Renan 61, 2333 La Ferrière.

**Auteur du projet:** Swiss Solartech Sàrl, rue de la Chaux 16, 2345 Les Breuleux.

**Propriétaire foncier:** M. Alain Droxler, Droit de Renan 61, 2333 La Ferrière.

**Projet:** installation photovoltaïque sur toitures Est-Ouest, parcelle 350, Droit de Renan 61, commune La Ferrière.

**Zone:** hors zone à bâtir.

**Dérogation:** art. 24 LAT.

**Bâtiment:** digne de protection (objet C).

**Dimensions:** selon plans déposés.

Dépôt public de la demande; la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019.

## Renan



### Permis de construire

**Modification du permis de construire N° PC 19/2018 accordé le 3 juillet 2018 par la Préfecture du Jura bernois**

**Requérante:** Société Horizon le Château SA, rue Berthold-Vuilleumier 9, 2616 Renan BE.

**Auteur du projet:** Claude Rufini, Envers des Convers 65, 2616 Renan.

**Emplacement:** parcelle N° 28, au lieu-dit: «rue Berthold-Vuilleumier 9», commune de Renan.

**Projet:** rénovation et amélioration thermique de l'immeuble, réaménagement des appartements dans les étages et création de deux nouveaux appartements en duplex dans les combles, ravalement des façades, création de nouvelles fenêtres sur les façades, réfection et isolation complète du toit et modification des ouvertures (nouvelles lucarnes, pose de Velux et tuiles translucides).

**Modifications:** pose de 5 velux en lieu et place des tuiles translucides prévues par le projet initial.

**Dimension du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** zone C.

**Dérogations:** art. 55 et 79 RCC, 64 et 85 OC.

**Zones/périmètres protégés:** –

**Objets protégés:** digne de protection, objet C, ensemble bâti H.

**Dépôt public:** du 8 février 2019 au 8 mars 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, jusqu'au 10 mars 2019.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 8 février 2019

*Le Conseil municipal*

### Avis de construction

**Requérant:** Anne-Catherine Racheter, Clermont 166, 2616 La Cibourg.

**Auteur du projet:** Schwab Architecte, rue du Coteau 36, 2502 Bienne.

**Adresse du projet:** parcelle N° 492, Clermont 166, 2616 La Cibourg.

**Descriptif du projet:** transformation intérieure. Isolation thermique de la grange, pose de cinq fenêtres de toit et création d'une nouvelle ouverture en façade nord. Création d'une chambre, de deux sanitaires et de locaux de rangement dans le volume existant. Création de trois places de stationnement et construction d'un poulailler.

**Dimension du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** zone agricole.

**Dérogations:** art. 24c LAT.

**Zones/périmètres protégés:** –

**Objets protégés:** digne de protection, objet C.

**Dépôt public:** du 1<sup>er</sup> février 2019 au 1<sup>er</sup> mars 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 1<sup>er</sup> février 2019

*Le Conseil municipal*

### Permis de construire 19-05

**Requérant/Maître d'ouvrage:** Bureau technique Ledermann, Yvan Ledermann, rue Neuve 17, 2740 Moutier.

**Auteur du projet:** idem MO.

**Adresse du projet:** BF 2100, rue Bakounine 14, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'une maison familiale avec garage intégré.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de constructions:** ZHfmd C2a.

**Dérogations:** –

**Zones/périmètres protégés:** –

**Objets protégés:** –

**Dépôt public:** du 8 février 2019 au 11 mars 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 1<sup>er</sup> février 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Tramelan



### Avis de construction

**Requérant(s):** Rufki Salihi, rue des Prés 1, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Arc Architecture Sàrl, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.

**Projet:** construction de 4 garages enterrés avec terrasse accessible et 2 places de parcs + construction d'un mur de soutènement et accès piétonnier. Parcelle N° 1397, zone.

**Emplacement:** rue du Collège 4a, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Fondations:** béton; construction portante: étayage: béton; parois: béton; plafonds: béton; façades: béton, couleur grise; toit: plat, revêtement: béton, couleur grise.

**Recensement architectural:** ensemble bâti: EB-C.

**Dérogation(s):** art. 414 RCC (revêtement et couleur, toiture plate, dalle béton non végétalisée).  
**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 8 février 2019 au 11 mars 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 8 février 2019

*Commune de Tramelan*

**Délai de remise  
des publications officielles**

**MARDI 12 H**

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 8 février 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*